

cères condoléances, l'expression de la très vive sympathie de tous les membres de l'Orchestre.

Le Président: JOFFROY

La retraite du Président-fondateur du Réveil Camarguais

Après une vie toute entière consacrée aux Sociétés musicales, M. Maurice Chais, président-fondateur du Réveil-Camarguais, prend une retraite bien méritée.

Ayant fait ses premières armes au tambour à l'âge de 7 ans, il passa au clairon et devient un digne de la formation de Les Joyeux Cilquards en même temps que premier clairon de France en 1930. En 1933, il dirige la Fanfare d'Avignon pendant que son père crée la « Clique de Triquetiaille ». Chef du Réveil du Delta à sa création en 1945, il quitte cette formation en 1962 pour créer dans son quartier notre société.

Son excellent travail nous permet de mener de nombreux jurés: juin 1965, 1er prix au Festival de Vauvert, octobre 1965, Coupe d'honneur à la foire d'Orange, 1967, 1er prix au concours d'âge devant 14 concurrents.

Victime d'un accident en juin 1967, c'est son genre qui conduit notre formation au festival de Sorgues, nous faisant enlever les deux coupes en jeu devant 11 sociétés. Ces deux trophées lui sont offerts à notre retour par les jeunes cilquards.

Remis sur pieds, « Papa Maurice » reprend la tête de ses troupes qui, en juillet 1967, emportent une nouvelle coupe au Festival de Frontignan; 1968 est tout aussi brillant avec des premiers prix en mai, au Htt-Parade de Lodève le 14 juillet, à Lamalou-les-Bains, le 5 août, à Jonquières et le 13 octobre, à Orange.

Formant également des élèves, la coupe du Conseil général des Bouches-du-Rhône est offerte à la Société pour avoir présenté 15 jeunes élèves aux examens fédéraux et avoir obtenu un premier prix, sept 2ème prix et quatre 3ème prix.

Après la disparition de son fils âgé de 24 ans, le « Patron » comme on l'appelle amicalement se retire peu à peu de ce qui fut pendant 57 ans son « violon d'Ingrès » tout en donnant de nombreux conseils à son gendre, Lucien Potavin et à son fils qui devient le chef de la société.

Ses conseils portent rapidement leurs fruits et 1969 nous voit successivement remporter le 3ème prix au concours de Salin-de-Giraud en mai; le 1er prix à Sorgues en juin; le 2ème prix à Frontignan en juillet; et la 1er prix d'excellence à Buis-les-Baronnies en août.

En 1963, il reçoit des mains de M. Estellon, directeur de l'Harmonie des Cheminots de Marseille, la médaille d'honneur de l'Instruction publique décernée par le Conseil général des Bouches-du-Rhône et en 1966 venant récompenser 33 ans de direction, le diplôme et la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France.

Nous souhaitons à cet homme populaire qui vit le jour dans notre ville d'Arles, une longue et paisible retraite, avec l'espoir d'une longue vie au « Réveil Camarguais » pour lequel il se dépensa sans compter. Nous nous souviendrons longtemps de son activité infatigable et de son travail acharné qui permit à notre société de former en quelques années, de si coupes enlevées avec panache dans diverses manifestations musicales.

Fanfare de Salin-de-Giraud:

Après un sommeil prolongé, 1968 a vu la Fanfare Saint-Jeanne renaître et reprendre sa place au sein de la Fédération départementale.

Il n'en fallait pas plus pour inciter le Comité des fêtes de Salin-de-Giraud à organiser en mai 1969 un brillant festival de fanfares et majorettes.

Après le succès de cette manifestation, il était normal que le dynamique Comité mette sur pieds un nouveau concours en 1970. C'est le dimanche 24 mai, après-midi, qu'il se déroula.

Les 10 sociétés du Vaucluse du Gard et des Bouches-du-Rhône ayant participé à la réussite de l'année dernière ont déjà renouvelé leur accord, avec celles qui viendront s'y ajouter, c'est au moins 600 à 800 participants qui se disputèrent la coupe de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône ainsi que diverses récompenses locales.

Pour peu que le temps soit au beau c'est une foule énorme qui se pressera dans les Arènes de Solvay pour assurer une réussite complète à cette journée musicale.

La Cœcilia - Fête Sainte-Cécile

Nouvelle venue à Marseille, le Choral Mixte Cœcilia a pu durant un passé et un palmarès fort éloquent si l'on en juge par les différents concerts qu'elle donna en Algérie où elle est née en 1968.

Reconstituée à Marseille, la Cœcilia, suivant sa tradition faisait dernièrement Sainte-Cécile. Cette manifestation se fit sous un double aspect. Le 23 novembre d'abord, la chorale donna un concert en l'église Saint-Cannat, concert au cours duquel la Cœcilia interpréta Kyrie, extrait de la messe de Widor à 5 voix, Gloria de la messe en mi bémol de Théodore Dubois, Acclamations carolingiennes d'Albanel, Sanctus et Agnus extraits de la messe de la Tombelle, O Done Jéu de Palestrina.

Le 7 décembre ensuite, les membres de la Cœcilia convièrent leurs amis à un lunch dans la crypte de l'église du Sacré-Cœur. De nombreuses personnalités répondirent à l'invitation de la chorale, personnalités parmi lesquelles on pouvait remarquer M. D'Apréval, représentant M.

FLUTES A BEC:

Les EDITIONS ALPHONSE LEDUC

en liaison avec les célèbres facteurs français BUFFET-CRAMPON assurent en exclusivité la distribution des

FLUTES A BEC "ALEXANDER HEINRICH"

FLUTES EN BOIS

Cette vieille marque, bien connue des spécialistes, égale pour le moins, les premières fabrications internationales.

Les prix ont été particulièrement étudiés en vue d'une large diffusion de ces remarquables instruments.

SERIES COMPLETES (doigté baroque et doigté allemand)

cinq qualités à partir de 22,90 F T.T.C.

CATALOGUES ET TARIFS SUR DEMANDE

En vente chez tous les bons Marchands de Musique ou chez ALPHONSE LEDUC, 175, rue Saint-Honoré - PARIS-1er - Tél. 073-27-03

Barsotti, premier adjoint au maire, souffrant; M. Bianchi, représentant la Fédération départementale; M. Gandi, ancien président de la Fédération des Sociétés musicales d'Alger; MM. les chanoines Resta, Mutini et Aquilina.

Tour à tour, MM. d'Apréval et Bianchi répondirent au discours de bienvenue prononcé par M. Yves Pilato, secrétaire de la Cœcilia remplaçant M. Perlinard, président, victime de la grippe.

Après une remise d'insignes à de nouveaux adhérents et de diplômes à ceux plus anciens et toujours dévoués, cette manifestation prit fin non sans avoir permis auparavant à la Chorale de se faire applaudir en interprétant deux chœurs de circonstance et dont les auteurs Wozon et Saint-Saëns, ont si bien répondu à l'appel de Sainte-Cécile.

BRIOUDE

SAINTE-FLORENCE La Lyre des Mineurs a donné son premier concert d'hiver.

C'est en la salle des fêtes de la mairie de Sainte-Florine, que se déroula ce concert, offert gratuitement à la population, et en particulier aux parents des jeunes élèves de M. Louis Parrot, directeur de la Lyre des Mineurs, vieille société musicale qui a connu les vicissitudes inhérentes à toutes les sociétés musicales populaires, mais ne veut surtout pas mourir.

La Lyre des Mineurs, grâce aux efforts de quelques « anciens », parmi lesquels MM. Parrot, Borel, Dufour René (directeur de l'Indépendante de Brassac), Chades, Girard, Girard, Miraut, Charre, Amathe, et quelques autres que nous nous excusons de ne pas tous nommer ici, mais qui ont droit à la reconnaissance populaire pour leur dévouement à la cause musicale toujours en péril puisqu'il s'agit d'un art, et d'une action bénévole... Mais revenons à la bonne douzaine de jeunes éléments garçons et jeunes filles que M. Parrot avait amalgamé en cette fin de semaine nébuleuse et froide parmi les anciens...

Il y avait pour la circonstance une très nombreuse assistance, ce qui fait bien augurer de l'avenir de la musique à Sainte-Florine. M. Bussière, maire de Sainte-Florine, assista à ce concert, de même que de nombreux représentants du corps enseignant, des divers établissements de la ville, des représentants des diverses sociétés locales, et la salle des fêtes avait, comme l'on dit « fait à plein ».

Au cours de l'exécution du programme, parfaitement choisi et adapté, interprété avec un brio et une assurance où la « note » des anciens avait, comme il se doit... son mot à dire, nous avons entendu: « La marche solennelle » de Spalhan; « Lydie », polka pour piston; « Trilogie », Les grosses de Baume; de Debéco; et « La marche des Juniors », de M. Louis Parrot.

Les solistes: Joël Kunz à la trompette également, Sylvette Gay au saxophone ténor, et Mireille Apecher à la flûte, furent très applaudis, et ils le méritaient bien.

La présentation du concert a été faite par M. Louis Parrot, qui devait en outre remercier l'assistance et dire la joie qu'il éprouvait à reconnaître et également à faire apprécier par le public de jeunes talents où l'on trouverait la « pépinière » indispensable à la continuité de l'art musical dans notre pays.

Nos vives félicitations à la Lyre des Mineurs, à ses « anciens », à son chef et à ses élèves pour la belle soirée qu'ils nous ont procurée.

CENTRE

Informations de notre Fédération NECROLOGIE

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès, survenu après une longue et douloureuse maladie, de Mme Besson, mère de notre distinguée et dévouée trésorière générale: Mlle Camille Besson, secrétaire générale adjointe de la mairie de Chamalières.

Les obsèques ont été célébrées le samedi 21 février, à 15 h. 30, en l'église de Chamalières, en présence d'une assistance considérable parmi laquelle on remarquait de nombreux membres du Conseil municipal.

Notre fédération était représentée par son secrétaire général et par M. Jacques Wegl, président pour le Puy-de-Dôme. Le fourgon funéraire disparaissait sous les fleurs. M. Valéry Giscard-d'Estaing, ministre de l'Economie et des Finances et maire de Chamalières, avait manifesté sa sympathie en envoyant une magnifique couronne d'objets et de stralitzia.

Nous tenons à rendre hommage à notre amie Mlle Besson pour le courage dont elle a fait preuve au cours des longs mois d'immobilisation de sa chère maman, pendant lesquels elle a su accomplir sa tâche sans défaillance et lui renouons ainsi qu'à sa famille, nos vives sincères condoléances en lui exprimant nos sentiments de bonne amitié.

EXAMENS D'ELEVES - DIVISION SUPERIEURE. Les examens fédéraux d'élèves pour la division supérieure sont fixés au dimanche 24 mai, à partir de 8 h. 30, dans les locaux de l'Harmonie municipale et du Conservatoire de musique de Vichy.

REUNION DU COMITE DE DIRECTION. Le Comité de direction de notre fédération se réunira à l'Hôtel de Ville de Vichy, le dimanche 12 avril, à 10 h.

ADHESION DE NOUVELLES SOCIETES. Nous avons enregistré l'adhésion des sociétés suivantes à notre Fédération: Clique municipale de Saint-Vaury (Creuse); Musique municipale de La Cendre (Puy-de-Dôme); Réveil Volvicols de Volvic (Puy-de-Dôme); Fanfare et Majorettes de Cournon (Puy-de-Dôme).

L'effectif des sociétés appartenant à la F.M.C. est actuellement de 175.

ALLIER

VICHY Concerts de nos sociétés (programmes)

1) HARMONIE MUNICIPALE (direction André Reilin), dimanche 25 février, à 17 h., salle municipale des fêtes.

The Lucky Men (marche anglaise), Farigouli; « La Gazza Ladra (La Pie Voléuse) ouverture, Rossini; « Sérénade Hongroise », hautbois solo, M. Marcel Papon, V. Jondières; « Valse des fleurs du ballet de Casse-Noisette, Tchaikowsky; « La périoche » (extraits de l'Opéra Bouffe), J. Offenbach (solistes: MM. Lucien Guyard, cornet; Georges Magniez, baryton); Deux marches pour harmonie et batterie-fanfare, tambour-major M. André Lafaye: 1) « Défilé de France », G. Besson, F. Loup; 2) « Beaufort », Ad. Jouannet.

Dimanche 22 février, à 17 h., Centre Culturel Valéry-Larbaud: « Football Association » (marche américaine), G. Liferman (arrangement de D. Dondeyne); « Porgy and Bess » (fantaisie), Gershwin; « Les Heures Sénégalaises » (rapsodie africaine), Jean Avignon; 1) « Muetzlin », 2) « Marché », 3) « Idylle », 4) « Tam-Tam » (trompette solo, M. Victor Dutriez); « Amazone » (Boltéro), Roger Bourdin (arrangement de D. Dondeyne); « Music of the four winds » (Musique aux quatre vents), Roger Roger (transcription de Beidon Léonard et Gérard Bordner); 1) « Scenic Railway », 2) Intermezzo » (trompette solo, M. Lucien Guyard), 3) « Adieu Shanghaï », 4) « Chevauchée Caucasiennne »; « Fontenoy », pas redoublé pour musique d'harmonie avec tambours et clairons, Jean Mailhot.

2) SOCIETE MUSICALE (direction Paul Rolin), dimanche 1er février, à 17 h., salle municipale des fêtes.

« Florentiner Marsch » (grande marche italienne), J. Fackl; « Ouverture de la fête du village voisin », Bolédou (arrangement Léon Chic); « Rendez-vous chez Strauss » (valse), Strauss (arrangement Laurent Delbecq); « Angelus des Scènes Pittoresques », J. Massenet (arrangement G. Pares); « Andalousie » (fantaisie sur l'opérette), Francis Lopez (arrangement Robert Martin); « Les Fusillers Marins » (défilé avec tambours et clairons), Paul Gognillot.

3) SYMPHONIE VICHYSOISE (direction Victor Dutriez), dimanche 1er mars, à 17 h., Centre Culturel Valéry-Larbaud.

« Marche Hongroise de Rockoczy » (arrangement F. Salabert); « L'Enlèvement au Sérail » (Ouvverture), W. A. Mozart; « Isoline » (Ballet), A. Messager (clarinette solo, M. Corré); « Mademoiselle Michèle Colomer », a) « Des ronds dans l'eau », R. Lesencchal, b) « Le chemin du temps perdu », R. Dufrenoy, c) « Notre amour est un poème », R. Meinier; « Paganini » (Fantaisie

sur l'opérette », F. Lehar (violon solo, M. Jourdan; « Rose du Midi » (valse), J. Strauss.

Au piano d'accompagnement M. Henri Thevenin, compositeur de musique.

CREUSE

Un événement musical en Creuse

Lors de la réunion des chefs de musique, qui s'est tenue le 21 février 1970 à Guéret, l'Harmonie départementale, chère à son M. Adolphe Jouannet, vient de renaitre.

Sous le dynamisme élan donné par le docteur Duffay, président de l'Union des Sociétés Musicales Creuses, les chefs ont décidé de regrouper tous les musiciens creusois au sein d'une grande Harmonie-Batterie, qui sera nous en sommes,

sûrs, l'un des plus beaux fleurons de notre département.

La direction de cette magnifique phalange, qui devrait regrouper 100 à 200 musiciens, a été confiée à M. Bourges Harry, chef talentueux de l'Harmonie d'Aubusson.

Trois sous-chefs assisteront M. Bourges:

M. Pion Georges, chef de l'Espérance de Moullet-Malcard; M. Poulteau Auguste, chef de l'Entente Dun La Souterraine; M. Tourbier André, chef de la Clique de Saint-Vaury.

Cette musique imposante sera en sorte la musique officielle de notre département et elle se produira pour la première fois le 3 mai 1970, au festival départemental de Saint-Vaury.

Bravo les musiciens creusois.

CHAMPAGNE ET MEUSE

Nomination

La nomination au poste d'administrateur général de la Société Philharmonique de Champagne à Epernay de:

M. Jubreaux, 12, rue Maïakoff, à Epernay.

M. Jubreaux remplace M. Bouche. Il est habilité pour vous transmettre sur le journal fédéral tous les articles se rapportant aux sociétés de l'arrondissement d'Epernay.

EPERNAY

C'est une tradition maintenant établie à Epernay, pour quelques sociétés, d'honorer leur patronne, Sainte-Cécile, en janvier. Il est vrai qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire.

A L'AVANT-GARDE DE LA VILLA D'AY

Le 8 janvier, notre batterie-fanfare, précédée de ses majorettes, ouvrait la série par un défilé impeccable qui la conduisit d'abord au monument aux morts de la ville, puis à celui élevé à la mémoire des victimes de l'occupation.

C'était ensuite le repas traditionnel, servi dans les celliers de la Maison Moëder et qui rassemblait, autour du président M. Faniel, et du directeur, M. G. Martin, les membres de la fanfare et leurs familles, plusieurs autochtones de la ville et les représentants des sociétés amies.

Inutile de dire que cette réunion fut l'occasion de montrer, s'il en était besoin, tout l'esprit de société et la camaraderie qui animent tous les membres de cette belle fanfare.

A L'HARMONIE DES CHEMINS DE FER

L'Harmonie avait choisi de participer, cette année, à l'office en l'église Saint-Brice-d'AY, ville voisine où elle compte une importante section composée, en particulier, d'un groupe de trompes de chasse bien conduit par Mme Cautel et M. E. Thil.

Après un extrait de Water Music de Haendel et le Trumpet Voluntary de Purcell, les nombreux assistants purent entendre les Chants Russes de E. Lalo, l'Adagio de la Sonate Pathétique de Beethoven et, pour terminer, la Marche Solennelle extraite de Sigurd Jorsalfar de Grieg.

Cette exécution, d'une haute qualité artistique, révélait un caractère particulier car l'Harmonie était conduite, pour la dernière fois, par M. André Jubreaux, son directeur depuis quelque 32 ans, qui se vit remettre, à cette occasion, une baguette d'honneur et des disques classiques de grande valeur.

Le repas traditionnel, servi au restaurant d'entreprise à Epernay, était présidé par M. Stasi, député. On pouvait remarquer, à la table d'honneur, MM. Seguin, ingénieur principal, chef des ateliers SNCF; Féron, adjoint, représentant le sénateur-maire; Homand, président de l'Union artistique et intellectuelle des cheminots de fer, et de nombreuses personnalités musicales.

Ce fut l'occasion pour le président, M. E. Gérard, de présenter le nouveau directeur, M. J. Sauvage, un jeune musicien plein de talent à qui nous souhaitons complète réussite.

ILE-DE-FRANCE

ILE-DE-FRANCE

Le Concert de gala donné en l'honneur de « Sainte-Cécile », le dimanche 25 janvier 1970 dernier par l'orchestre d'accordéons de Paris.

Ce fut encore une belle audition musicale que ce concert de gala, donné par l'excellent Orchestre d'Accordéons de Paris en la grande salle municipale de Charenton, le dimanche 25 janvier dernier et pour commémorer le souvenir-anniversaire de la chère et sainte patronne des musiciens. Ce grand concert était placé sous la haute présidence du commandant Jules Semler-Collely, le nouveau et distingué président de notre grande CMP. Il était assisté du commandant Désiré Dondeyne, le talentueux directeur de notre belle musique des Gardiens de la Paix de Paris, et du maître Francis Wright, directeur du British College of Accordéons et vice-président de l'Accordéon, venu spécialement de la Grande-Bretagne pour assister à ce concert. Inutile, je crois, de présenter, ici, cette belle pinçage musicale qu'est l'Orchestre d'Accordéons de Paris: l'OPAP, classé en division d'excellence au sein de notre CMP et que dirige avec grande

autorité notre talentueux camarade Etienne Lorin, également directeur de l'école de musique Paul Beuscher, de Paris, où se forment de jeunes et remarquables accordéonistes, futurs virtuoses de notre école française de l'accordéon! Le fort beau programme élaboré était présenté par M. Pierre Marcel-Ordiher, l'érudite et aimable président-fondateur de l'Association des Amis de la Musique récréative. Il débutait par une œuvre d'Etienne Lorin: « Sur la route », œuvre charmante et descriptive. Vint ensuite une « Ouverture de fête », du commandant D. Dondeyne, une belle ouverture, composée spécialement pour orchestre d'accordéons: « Springtime Symphony », une belle symphonie printanière de G. Romany; « Andromeda », un agréable poème pour orchestre d'accordéons, de Francis Wright, en lequel une remarquable soliste, Mlle Josette Gavignat, fit apprécier son beau talent d'accordéoniste, nantie de nombreux premiers prix et coupes de France, de l'école d'Etienne Lorin. Et pour terminer cette première partie du programme, une fantaisie sur des chansons populaires, intitulée « Paris », un joyeux arrangement, chanté, d'Etienne Lorin, souterrain l'enthousiasme d'un auditoire nombreux

Reconnu d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréé par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports  
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique  
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 num.) FRANCE un an 4 F  
1er oct. au 30 sept. ETRANGER un an 5,50 F  
LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèques Postaux 4629-65 PARIS  
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE  
121, rue La Fayette, PARIS-10<sup>e</sup> Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre  
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril  
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre

# Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

TELEVISION : 1ère chaîne  
N'oubliez pas de voir et d'écouter le 9 mai 1970, à 19 h. 25.  
« Les Musiciens du soir »  
(VOIR PAGE 11)

N° 233 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS MAI 1970

## Ludwig Van BEETHOVEN (1770-1827) PROLOGUE DU BICENTENAIRE DE NAISSANCE DE L'UN DES PLUS SUBLIMES HÉROS DE LA MUSIQUE

De 1802 à 1812, Beethoven avait déjà donné au monde une prodigieuse et inestimable collection de chefs-d'œuvre. En dehors de huit symphonies, son génie avait enfanté un opéra (Fidelio), des concertos d'une richesse d'inspiration magnifique et, en musique de chambre, de toute une série de ses plus belles sonates pour piano seul ou avec divers instruments, de ses quatuors à cordes mais aussi de ses trios divers, quintettes, sextuors, etc., qui, tout autant que ses symphonies, ont fait de lui l'un des plus merveilleux créateurs de musique que l'on ait jamais connus. Comme l'a dit Romain Rolland, la tornade qui s'abatit sur Vienne en 1809, si terrible qu'elle ait été, n'imposa pas un arrêt subit dans sa production, bien que Beethoven ait déclaré à son éditeur qu'il n'avait plus la force de penser. Après le bombardement et même pendant les misères résultant ensuite de l'occupation des troupes françaises, Beethoven continuait à composer, à noter, à tracer des esquisses pour des œuvres en gestation, si bien qu'un jour, au cours d'une de ses promenades qu'il faisait jusqu'à Wienerneustadt, il fut arrêté comme espion, car on l'avait surpris écrivant des notes (Journal de Fanny del Rio). Il fut naturellement aussitôt relâché dès qu'une enquête eût clairement établi que les notes suspectes n'étaient pas bien dangereuses pour la sécurité des occupants. Mais cela montre bien que Beethoven travaillait toujours, même en l'année terrible de 1809. Il continua ainsi jusqu'en 1812 où il créa, à cinq mois d'intervalle, les deux admirables symphonies-sœurs en La et en Fa (la 7ème et la 8ème). Elles furent exécutées pour la première fois, et très près

l'une de l'autre, seulement vers la fin de 1813. Hélas ! Il faut reconnaître qu'à cette époque Beethoven subissait une période de dépression et de découragement dont Romain Rolland a parlé précédemment.

Voici d'ailleurs ce que relate J.-G. Prod'homme dans son livre « Les Symphonies de Beethoven » (page 310) à propos de la première exécution de la 7ème Symphonie en La, le 8 décembre 1813 : « Le concert avait été organisé par le fameux mécanicien Maelzel, au profit des guerriers autrichiens et bavares blessés à la bataille de Hanau (30-31 octobre). La pièce de résistance était : La Victoire de Wellington à Vittoria écrite par Beethoven à l'instigation de Maelzel, l'inventeur du métronome, du Panharmonikon et d'un grand nombre d'automates, d'horloges, etc., à musique. Cette symphonie militaire en deux parties, avec accompagnement d'engins sonores imitant la canonnade, avait été terminée au commencement d'octobre pour célébrer la victoire remportée à Vittoria par les troupes de Wellington sur l'armée française, le 21 juin 1813. Parmi les exécutants de cette production semi-musicale, telle qu'on en voit surgir une infinité à l'époque de la grande guerre de l'Indépendance, on remarquait deux des premiers kapellmeister de Vienne (note de la partition), Salleri et Hummel, faisant des parties de canon, Meyerbeer, le jeune Meyerbeer, tenant aussi et fort mal, au dire de Beethoven, une partie de grosse caisse. Spohr et Mayseider étaient aux deuxième et troisième pupitres des violons, ayant à leur tête Schuppanzigh, le chef du célèbre quatuor. L'œuvre guerrière et patriotique de Beethoven, où se mêlent le Rule Britannia et l'air de Malborough symbolisant les armées ennemies (à la fin triomphe le God save the King) obtint le plus grand succès, cela va sans dire, de la part du grand public.

(Voir la suite en 4<sup>e</sup> page)

## DISTINCTIONS

Nous avons eu le plaisir d'apprendre la nomination de M. HUGONNET, trésorier de la CMF et président des Sociétés musicales de l'Ile-de-France, au grade Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

..

Nous sommes heureux de faire savoir que notre président honoraire, M. Albert Ehrmann, s'est vu attribuer par la S.A.C.E.M., la médaille en or de Maurice Ravel pour ses éminents services rendus à la musique. Une réception a eu lieu à l'Hôtel Crillon où les plus hautes personnalités musicales parmi lesquelles M. Georges Auric, président de la S.A.C.E.M. ; M. Henri Sauguet, président du Comité National de la Musique ; M. Roger Boutry, M. Jean-Pierre Guézec, le Commandant Jules Semler-Collery ; M. Désiré Doudeyne, ont félicité M. Ehrmann. Nous lui adressons également nos amicales félicitations.

## Plan de 10 ans pour l'Organisation des Structures Musicales Françaises

Service de la musique de l'art lyrique et de la danse

1 — Organisation de structures administratives et de contrôles techniques.

La mission de l'Etat devant être d'incitation et de contrôle, la mise en place progressive de structures régionales devra reposer auprès des directeurs régionaux des affaires culturelles sur :

- des inspecteurs régionaux (six) ;
- des délégués musicaux (1 par région de programme) ;
- des animateurs départementaux (au moins 1 par département).

Inciter, informer, contrôler, coordonner, élever le niveau des actions autant que les besoins d'un immense public actuellement peu ou pas concerné, telles devront être les principales missions de ces trois types de fonctions.

Tâche considérable si l'on rappelle que la musique intéresse quelques dizaines de milliers de professionnels, quelques centaines de milliers d'amateurs actifs et plusieurs millions d'auditeurs.

2 — Réorganisation et création de structures professionnelles de formation et de diffusion.

Le problème a été déjà plusieurs fois évoqué : la France n'a plus les musiciens, les orchestres, les théâtres lyriques, les enseignants dont elle a besoin tant sur les plans de la qualité que de la quantité. Notre pays est très loin en ce domaine derrière la Hollande, l'Au-

triche, l'Allemagne, les Pays Scandinaves sans compter les pays de l'Est, etc. Un orchestre symphonique pour 2 millions 500.000 habitants en France, 1 pour 7 à 800.000 habitants dans les pays cités ci-dessus.

Le plan de 10 ans propose la mise en place progressive des structures professionnelles nécessaires à la vie musicale du pays sur les plans principaux que sont :

Pour la formation : la mise en place des établissements spécialisés pour les professionnels et les amateurs en relation avec l'Education Nationale.

Pour la diffusion : a) la rénovation et la création des orchestres et des théâtres lyriques régionaux ainsi que leur insertion dans la vie véritable de la région ; b) le développement de la vie chorale.

La mise en place du plan dont le schéma est exposé ci-après, est vitale non pas pour le développement de l'art musical français, mais simplement pour sa survie dans des conditions dignes de notre pays. En effet, la disparition de nombreux emplois de musiciens exécutants depuis 30 ans fait qu'aujourd'hui déjà le recrutement de violonistes et d'altistes devient extrêmement difficile, que les orchestres étrangers remplacent nos formations nationales défilantes, que nos quelques grands chefs d'orchestre s'expatrient pendant que les jeunes chefs demeurent sans emploi, que l'art lyrique s'étiole faute de créations, que la lutherie qui fut une des gloires de la France est menacée de disparition.

### Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES  
DEJA PARUES : 25.727,62 F

Le Cercle Musical d'Etampes (Essonne), 496 F 78 ; M. Emmanuel Franck, Paris-7ème, 6 F ; M. Albert Taimiot, Argenton-sur-Créuse (Indre), 5 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR :  
26.235,40 F

## SAVOIR ÉCOUTER (V)

Les musiques expérimentales peuvent se ranger en quelques types et pour bien saisir les résultats auxquels elles tendent, on doit chercher à les définir.

La série a émancipé le timbre, autant que les autres coordonnées sonores : mélodie, rythme ou harmonie. Les progrès de l'électronique ont hissé le son au plan de l'expérimentation la plus rigoureuse. Du « Pleuro, lunaire » de Schoenberg (1912) à « Wozzeck » (Berg 1925) au « Marteau sans Maître » (Boulez 1955), quel chemin parcouru ! Pourtant, qu'est-ce, à côté des révélations du spectre sonore, traqué par tous les moyens et comme l'atome, s'ouvrant toujours vers l'infini des explorations potentielles.

Ces organisations musicales ont eu des « pères spirituels » au cours du siècle : John Cage et son piano préparé où sont jetés pile-mêle, clous, crayons, qui « dialoguent » avec des parasites de récepteurs radio. Il inaugure ainsi la forme ouverte : les combinaisons prévues par l'auteur sont laissées au choix de l'interprète. Varèse met au point la Musique à sons organisés. Les sons enregistrés sont mélangés avec les bruits d'instruments à percussion, sans modification des uns ou des autres. Citons pour mémoire la « Music for tape ». Elle utilise des enregistrements musicaux traditionnels, qui accélérés ou ralentis, sont surimpressionnés. Ne manquons pas de citer la musique à Ultra-sons de Michel Magne (mai 1954) tentative curieuse, mais jusqu'à preuve du contraire sans lendemain.

Passons en revue les tendances primordiales de la musique expérimentale, celles qui font appel aux données électro-magnétiques.

La musique concrète, utilisée des « objets sonores » enregistrés, puis manipulés. Les créateurs sont P. Schaeffer et P. Henry : leurs premières « images sonores » avaient

nom : « Symphonie pour un homme seul » (« Bidule en ut »). Les matériaux, (bruits, sons) sont modifiés dans le « phonogène » (sorte de magnétophone à vitesse variable) ce qui conditionne la hauteur. Avec des filtres on amène la densité désirée.

Vers 1955 le besoin d'une synthèse se fait sentir. La grammaire concrète due en partie aux travaux d'A. Moles allait naître. La musique (dite concrète, car en fait elle atteint l'abstraction la plus rigide) utilise exclusivement les manipulations. Les principaux compositeurs, du magnétophone : Xenakis, Ferreri, Mâche, Philippot ne tardèrent pas à opérer une transition vers d'autres procédés plus complexes encore.

Ainsi, dans la musique électronique : (ne pas confondre avec la musique électrique).

Elle est fondée sur l'emploi exclusif des sons provenant de générateurs de fréquences, modifiées dans le timbre, le volume, la hauteur. C'est donc avec le seul secours de la bande magnétique et sans contact avec le « réel », comme la musique concrète, que s'élabore ce travail de laboratoire. Les pionniers sont Stockhausen, Maderna, Pousseur, Boulez. Les nations les plus diverses sont représentées et avec les recherches concrètes, cette musique semble promettre à un bel avenir, au moins dans le domaine du bruitage et du cinéma.

Musique par ordinateur

Hiller est le père de cette musique qui n'est pas aussi illogique qu'il peut sembler. Rameau déjà, parlant de Pythagore, concevait sa théorie à partir des nombres qui charpentaient tout concept musical. Hiller introduisit la notion d'entropie (mesure du degré de hasard). L'opération se déroule en deux temps dans un ordinateur :

(Voir la suite en 5<sup>e</sup> page)

## Confédération et Télévision

Sous le patronage de la Confédération musicale de France, on peut, désormais, voir et entendre telle société affiliée sur la première chaîne, le samedi à 19 h. 25 (toutes les deux semaines), dans une émission intitulée « Les Musiciens du soir ».

C'est ainsi que, le 28 février, s'est produite l'Harmonie des Automobiles Peugeot, à Sochaux, dans un programme comprenant, outre une marche de notre regrettable ami Menichetti, une fantaisie sur « La Belle Hélène » et l'Hymne des Jeux Olympiques arrangé par un expert en la matière : D. Doudeyne.

Le 14 mars, ce fut la Chorale « L'Alliance », de Mulhouse, avec des pièces folkloriques (notamment un beau negro-spiritual), un madrigal de Palestrina et une page de Mozart.

Le samedi 21 mars, nous avons pu être personnellement à l'écoute de l'Harmonie municipale de Pantin : 55 musiciens (parmi lesquels on se plait à dénombrer des enfants, toute une famille de musiciens) sous la direction posée de M. Cadornine. Entre un concert et une marche, elle exécute le Concertino pour clarinette de Weber, transcrit pour harmonie avec soliste remplacé par le pupitre des premières clarinettes, qui affirme une honorable unité dans les passages de virtuosité.

Donc, bravo ! Et... ne manquez pas les émissions suivantes.

R. CHAILLON.

## Échange Franco-Allemand des Sociétés Musicales Populaires

Le Président de la Confédération des Sociétés Musicales allemandes, Monsieur Eugen Weber et notre Confédération souhaiteraient que les fructueux échanges entre les sociétés de France et d'Allemagne se développent.

Il est envisagé que ceux-ci se déroulent sur une base d'égalité, les frais de déplacement étant à charge des sociétés qui effectuent le voyage, et les frais de nourriture et d'hébergement, à la charge des sociétés qui reçoivent.

Monsieur Roger Thirault, Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France a été chargé de centraliser cette question et les Présidents et Directeurs qui envisageraient un éventuel déplacement, sont priés de bien vouloir le contacter directement en indiquant l'importance et le classement (récent) de la société, à son adresse personnelle.

Roger THIRAUT, directeur du Conservatoire Municipal de Musique, Porte d'Ardon, 02 - Laon.

### SCHEMA DU PLAN DECENNAL

proposé par le Service de la Musique

Organisation progressive des structures musicales :

3 groupes d'actions : formation ; diffusion : a) orchestres régionaux, b) théâtres lyriques et vie chorale-graphique, c) vie chorale ; animation et contrôle.

(Voir la suite en 5<sup>e</sup> page)

### NÉCROLOGIE

Le chef d'orchestre Albert Wolf vient de mourir à Paris. Il avait interrompu sa carrière de chef d'orchestre de l'Opéra, après un demi-siècle d'activité, il y a dix ans.

Albert Wolf, officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 14-18, avait consacré sa vie à la défense de la jeune musique (Debussy, Paul Dukas, Reynaldo Hahn, Ravel, Florent Schmitt, etc.). Président des concerts Lamoureux et Padeloup.

## LA MUSIQUE FRANÇAISE EN BELGIQUE

Nous apprenons avec plaisir que l'œuvre du Commandant Jules Semler-Collery pour clarinette et piano : « Lied et Final » imposée, en juin prochain, au Conservatoire Royal de Gand vient d'être retenue également par les Conservatoires Royaux de Bruxelles et de Mons.

Nos chaleureuses félicitations à notre président pour ses magnifiques succès comme compositeur de solos de concours qu'il ne cesse de remporter partout, en France comme à l'étranger.

## CHRONIQUE DES DISQUES

### Suite de la chronique d'Avril

#### L'ORCHESTRE

##### + BEETHOVEN : LA VICTOIRE DE WELLINGTON

Cette fresque spectaculaire, intitulée aussi « Bataille de Vittoria », n'est pas du grand Beethoven !

(1 - La bataille : roulements de tambours en crescendo et appels de trompettes : la même chose... de l'autre côté ! Chaque partenaire est représenté par une marche nationale caractéristique : Rule Britannia pour les Anglais et... « Malbrogh s'en va-t-en guerre » pour les Français. Beethoven avait de l'humour ! L'attaque, avec mousquets et canons. Défaite symbolisée par « Malbrogh en mineur ». 2 - Symphonie de victoire : fanfares triomphales, puis épisode fugué sur le « God Save... »)

L'exécution par l'Orchestre philharmonique berlinois, direction H. Von Karajan, est, il faut le reconnaître, d'une musicalité absolument irréprochable.

Sur la deuxième face, quelques pages mineures, toutes écrites pour « vents » uniquement, qui datent de 1810. Du pache !

Il y a quatre Marches (Marche militaire en ré : la plus longue ; une hardiesse : l'intervention fréquente de la trompette sur un ut bécarré. Marche militaire en ut, 2 Marches militaires en fa pour l'Archiduc Rodolphe, dont la première est dite « Marche d'York ») une autre Marche pour effectif réduit : deux clarinettes, deux cors, deux bassons (Bravo, elle est moins « fanfaronnante », plus intimiste et séduisante) une Polonaise et une Ecossaise (deux pièces en ré sur rythme de danse).

Exécution : le même tact, et cependant l'éclat requis.

On note d'étonnants effets stéréophoniques, particulièrement efficaces et opportuns dans la « Victoire ». Ce disque, en marge de la grande souscription Beethoven, est avant tout une démonstration stupéfiante de technique d'enregistrement. (10)

##### + LANDOWSKI : DEUX SYMPHONIES

Pour la Première Symphonie, nous renvoyons à l'étude détaillée que nous en fimes jadis. Elle était alors couplée avec « Les notes de la nuit ». Nous voudrions seulement souligner la sincérité d'une œuvre, plus que jamais actuelle. L'écriture, ni chargée, ni bruyante, répudio résolument les effets faciles.

On peut préférer l'ancienne ou la nouvelle version, selon qu'on ne considère l'ouvrage que sur le plan strictement musical (ses qualités intrinsèques de musique pure le permettent) ou qu'on l'envisage sur le plan métaphysique, ainsi que son titre nous y autorise d'ailleurs (« Jean de la Peur »). C'est ce qu'a choisi Charles Bruck — à la tête de l'Orchestre Philharmonique de l'ORTF — en lui donnant une angosisme vie intérieure, en la chargeant d'un potentiel émotionnel puissant.

Aujourd'hui, elle est associée à la Troisième Symphonie, dite « des Espaces ». Le thème est différent, mais au fond la « manière » est la même : discrète, sobre, volontairement insoucieuse des modes et des procédés. Création à Strasbourg en 1955, sous la direction toujours de Ch. Bruck.

Le compositeur voit l'ouvrage comme un « concerto pour orchestre », car les instruments agissent par blocs. Mais il ne semble pas qu'il veuille se réferer à un « programme » très précis.

Deux mouvements (1 - « Grave » : le chant des cordes a souff d'infinité ; la percussion crée un halo d'étrangeté. 2 - « Allegro deciso » : la percussion à cette fois un rôle différent : on général, elle stimule les énergies éparpillées).

Au sujet de l'exécution, disons que les sonorités, les amalgames de sonorités, les oppositions de sonorités, sont très étudiées.

Reste à signaler la transparence de la réalisation technique. (11)

#### « GRANDS MUSICIENS »

##### + CESAR FRANCK

Voici une véritable petite anthologie Franck :

Les Variations symphoniques pour piano et orchestre sont très concertantes, certes ; mais disons plutôt qu'elles provoquent une « concertation » extraordinairement intelligente entre le soliste et l'orchestre. Construction sur deux thèmes (la premier, épique, exposé par l'orchestre ; le second, lyrique, présenté au piano).

Les données du problème sont bien posées par Nakajima et l'Orchestre de Nuremberg, direction Tchupp : interrogation inquiète de l'orchestre, réponse confiante, douce puis assurée, du piano. Puis ce problème est résolu dans un climat d'acceptation mutuelle et de compréhension réciproque.

La Symphonie en ré mineur devient, hélas ! « démodée ». C'est une œuvre cyclique, où les élans du romantisme sont coulés dans un moule rigoureux. Introduction apportant le germe des développements futurs. Agité, l'allegro traduit une lutte intérieure qui se termine sur une victoire très affirmée. 2 - Ouvert par cor anglais et harpe, il a un

ton de légende doux et mélancolique. 3 - Un tendre enthousiasme irradié.

C'est avec une fougue convaincue mais pondérée que la même phalange présente l'ouvrage.

Le Troisième choral d'orgue en la mineur — son dernier ouvrage — est majestueux et brillant (A - Sur thème de toccata et thème de choral, B - Episode central contrastant, doux et lent sur thème varié. C - Symétrique de A, mais les deux thèmes opposés, maintenant se superposent).

R. Fait le jeu sur un instrument qui fournit de très belles « anches ».

Reproduction fidèle (sur une gravure peu silencieuse). Le finale de la symphonie est regrettamment coupé par un changement de face. Il a évidemment fallu deux « 25 cm » pour loger le tout ! Ce numéro double s'accompagne d'un album illustré (vues de Liège) où, après une étude de C. Rostand sur sa musique, la carrière de Franck est retracée. (12)

#### MUSIQUE D'AVANT-GARDE

##### + BERIO

Sa Sinfonia, qui a vu sa création parisienne en avril 1969, n'est pas une symphonie ordinaire. Outre les instruments, elle mobilise huit voix. Elle semble se présenter comme le résultat d'un effort délibéré pour renouveler et régénérer l'association de la musique vocale et de la musique instrumentale. La voix parlée et déclamée, la voix chantée, y sont utilisées pour propulser le matériau musical.

La réflexion de certains auditeurs — peut-être un peu sévère — sera de crier à la fausseté et inutile originalité. Durée totale : 25 minutes, réparties sur quatre mouvements.

(1 - Exploite un texte littéraire. 2 - Dédié à la mémoire de Martin Luther King. C'est une déploration ; des notes percussives, des clusters prolongés... 3 - le plus développé. En hommage à Mahler, il utilise différents textes, ainsi que des citations de la seconde symphonie. 4 - Brève conclusion, qui condense les précédents volets).

Le fameux ensemble « The Swingle Singers » valait brillamment des obstacles considérables. Sous la direction de l'auteur, le New-York Philharmonic s'affirme impeccable.

Do son côté, la reproduction, très réussie, est un modèle de clarté (13).

#### LA CHANSON

##### + TROUBADOURS D'HIER, CHANSONS D'AUJOURD'HUI

Originale, cette idée : combiner — sans vouloir les opposer, bien au contraire — le passé et le présent. C'est ainsi qu'en sa première partie le récit présente des chants du Moyen-âge et de la Renaissance, tandis que la seconde face est réservée à la période contemporaine.

Cette musique ancienne a nécessité quelques arrangements, qui ne portent pas à critique. Sait-on que les plus belles chansons d'amour datent du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle ? Citons avant tout (bien qu'il termine la série) du troubadour Bernard de Ventadour. « Pour oublier mon malheur » : par sa beauté, sa sincérité, son dépouillement, cette page est la plus marquante et la plus émoivante de cette première partie. C'est au contraire l'amour heureux que chante Claudin de Sermizy dans « Tant que vivrai » et « D'estre amoureux », d'un sentiment délicat et non dénué d'esprit. De Planson, une réjouissante (et un peu gaillarde) chanson d'amour : « La rousée du joly mois de May » et la mélancolique pavane « Belle qui t'ens ma vie ».

Les textes de notre époque ont été judicieusement sélectionnés. Eclectique, le choix préserve toujours la poésie. De Prévert et Thiriet, la pseudo-ballade médiévale « Démon et merveille » (des Visiteurs du soir) dont le coloris « fait mouche ». Deux fantaisies... gentiment farfelues : « Une noix » (Trénet-Lasry) et « En sortant de l'École » (Prévert-Kosma). Ferré est représenté par « L'étang chimérique », la chanson des souvenirs, et « le bateau espagnol », dont le ton mystérieux de légende est rehaussé par l'Espoir.

Dans la partie ancienne, le baryton J. Herbillon charme sans verser dans la suavité ni la préciosité. Simplicité et franchise accompagnent, parent et valorisent ce charme (Exemple : Ventadour. Mais peut-être le tempo du premier Sermizy est-il un peu rapide pour que les vocalises s'épanouissent librement ?).

#### RÉPARATIONS

##### REMISE A NEUF

##### DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE BOIS  
Nickelarg Argenture Vernis  
FABRICATION — OCCASIONS

##### ARTISAN SPECIALISE

R MAZEREAU

39, rue N.-D.-de-Lorette

— PARIS 9 —

Fournisseur  
de la Garde Républicaine

Dans la seconde partie, il se montre à la fois sensible et spirituel.

L'artiste est accompagné, d'abord au luth, ensuite à la guitare, par B. Pierrat qui troque l'un pour l'autre avec un égal bonheur. On l'appréciera autant comme soliste. En effet, des intermèdes uniquement instrumentaux coupent subtilement le programme. D'abord trois pièces à danser d'A. Le Roy : deux branles etertes et une ravissante allemande. Ensuite la « Sarabande pour guitare » de

Poulenc, qui sonne avec noblesse et recherche ; et l'Etude n° 1 de Villa-Lobos, qui coule comme un torrent où scintillerait de merveilleuses pépites.

Reproduction soignée : un bon équilibre, une réelle présence. (14).

Roland CHAILLON

(16) D.G.G. 643 210 (33/30)  
(11) PHILIPS 837 931 LY (33/30)  
(12) HACHETTE-FABRI 75 (33/30)  
(13) C.B.S. 61 079 (33/30)  
(14) D.M.O. 538 CH A (33/30)

## Chronique de Mai

#### MUSIQUE VOCALE

##### + TELEMANN :

##### DER TAG DES GERICHTS

Le jour du Jugement serait un « épigramme en quatre contemplations ». Disons, tout simplement, que nous sommes en présence d'une sorte d'oratorio en quatre méditations.

On sait que Telemann, autodidacte de génie, fut un compositeur prolifique. Le thème religieux du Jugement devait le tenter, car il donnait à ce grand amateur de « peinture musicale » l'occasion de se laisser aller à son penchant favori. Et il décrivit l'...

Des personnages allégoriques prennent part à l'action (l'Incrédulité, la Raison, la Dévotion, etc.). Interviennent également Jésus, un Archange, un Saint... Tout est beau : les airs, les chœurs. Mais la grande originalité réside sans doute dans les récitatifs, dont la plupart sont accompagnés non par le seul clavecin, mais par un groupe instrumental variable qui commente le texte déclamé. Voilà une musique pleine de vie et d'intelligence.

La structure de l'ensemble est remarquablement équilibrée. Nous n'allons évidemment pas détailler chacune des quatre parties, réunissant un total d'une trentaine de numéros. Retenons seulement, dans la première : l'ouverture d'orchestre, le chœur des croyants, les intéressants récit et air d'alto dépeignant la première catastrophe, le chœur triomphant final ; dans la seconde : le chœur de louanges avec accompagnement imitatif (les éléments dévastateurs) ; dans la troisième : le récit d'alto avec la trompette et l'ange ; le chœur représentant la terreur des damnés ; dans la quatrième : le glorieux chœur des élus, le chœur terminal brillant, majestueux, ample, imposant.

Interprétation. D'abord un bon quatuor vocal, formé par deux enfants extraordinaires pour tenir soprano et alto, le ténor K. Equiluz et l'excellente basse M. Van Egmond. L'ensemble vocal de Hambourg est soigneux et discipliné ; il n'y a que l'exécution d'un choral (centre de la troisième partie) que nous jugeons un peu rigide.

Reste maintenant le groupe instrumental, ainsi formé : cinq violons, alto, violoncelle, contrebasse, deux hautbois baroques, hautbois d'amour, basson, deux clarinettes et trois cors naturels, timbales, clavecin. On a fait un incroyable effort en n'utilisant que des instruments anciens ou fidèlement reconstitués, ce qui donne à cette version une couleur particulièrement attachante, certainement très proche de celle d'origine. L'intérêt n'est pas seulement historique, car l'équilibre instrumental s'en trouve modifié. Le chef N. Harnoncourt a obtenu des musiciens du Concentus Musicus, fermés et précis du soutien orchestral.

Le son est superbement distribué et aéré. L'œuvre tient en deux disques, présentés en coffret, avec une plaquette illustrée anglo-allemande : étude de l'œuvre, notice sur les instruments (avec photos). Il y a bien l'ajout d'un petit encart en français, mais il n'arrive pas à la cheville des textes étrangers. (1)

##### + BACH : CANTATES

Trois cantates, dont deux inédites au disque !

La BWV 50 « Nun ist das Hell und die Kraft », chœur isolé d'une cantate perdue, est une page de tout premier ordre (magnifique mouvement fugué en double-chœur, qui sonne la victoire de Dieu avec puissance et éclat).

Cette version se distingue par la vigueur, la précision, la justesse, l'ampleur.

La BWV 83 « Erreute Zeit im neuen Bunde », pour la Purification de la Vierge, réclame solistes, chœur à quatre voix, un violon solo, deux hautbois, deux cors et les cordes. (Air d'alto exprimant joie et confiance. Intonation et récit de basse : mélodie sublime, d'une infinie tendresse. Air de ténor sur ce thème « le cœur du croyant est pressé de connaître la joie réservée aux élus », d'ou exubérance des vocalises ainsi que des ritournelles instrumentales. Suivent un récit d'alto et un choral soutenu instrumentalement, qui constituent un acte de foi.)

Cantate pour un mariage, la BWV 197 « Gott ist unsere Zuversicht » ajoute aux cordes, trois trompettes, deux hautbois, basson et timbales. Elle comprend deux grandes parties — dont chacune se subdivise — la première avant et la seconde après la bénédiction. (1 - Chœur assuré, brillant et imposant. 2 - Expressif récit de basse. 3 - Air d'alto : borieux, avec hautbois d'amour, pour endormir les sens. 4 - Récit de basse. 5. Choral. 11 - 1, 2 et 3. Entre un récit du soprano s'inscrivent deux gracieux airs, de basse, de soprano, promettant le bonheur aux époux. 4 - Récit. 5 - Choral dont la musique « s'abandonne »).

Selon la tradition de la Thomasschule du temps de Bach, les soli de soprano et d'alto sont confiés à des enfants ; la vérité historique y gagne, mais c'est évidemment difficile pour eux, malgré leur juvénile talent, aussi grand que précoc. Le groupe instrumental « Concentus Musicus » est magistralement discipliné et équilibré. Il utilise des instruments d'époque ou reconstitués, dont les sonorités diffèrent, tant pour les bois (perc) les cordes (boyaux) les cuivres (clarin) : trompettes en ré dont le timbre se rapproche du cor) que la percussion même (timbales spéciales).

Donc, vocalement et instrumentalement, souci sérieux de la restitution exacte. Les ensembles nous paraissent le plus beau fleuron de cette indéniable réussite. Accoustique soignée, agréable, ni massive ni trop légère. A entendre de préférence en stéréophonie (Ex. : le double chœur). Bonne notice, en trois langues. (2).

#### MUSIQUE INSTRUMENTALE

##### + LISZT ET L'ORGUE

L'intégrale de l'œuvre d'orgue de Liszt se compose de quatre pièces, dont la Fantaisie et fugue sur « Ad nos, ad salutarem Undam », présenté ici, est chronologiquement la première (1850).

D'une durée de près d'une demi-heure, elle est écrite — son titre l'indique — sur un choral de Meyerbeer cité dans son « Prophète ».

Voilà de l'orgue romantique, imposant, répandant par moments un puissant déluge sonore (c'est-à-dire de l'orgue tel que, personnellement, nous l'aimons pour) mais se faisant à d'autres recueilli et, osérons-nous dire, pré-impresionniste. Dans l'ensemble, page plus spectaculaire que méditative. Liszt s'y trouve parfois pris d'un délire symphonique. On relève des traits de virtuosité proprement pianistiques. Cela dit, l'œuvre est fort habilement agencée.

Aux claviers de Notre-Dame de Paris, Pierre Cochereau en donne une exécution magistrale.

Le même interprète présente ensuite : la « Missa pro organo » (1879) qui est donc une messe pour orgue seul.

Plus intéressante, parce que sobre et sincère, cette pièce est sercine et contemplative (Kyrie - Gloria - Graduale - Credo - Offertorium - Sanctus et Benedictus - Agnus Dei).

L'enregistrement, qui n'offre pas trop d'écartement dans les forts de la Fantaisie, est fluide et fidèle pour la Missa. (3).

##### + LE PIANO :

##### DERNIER RECITAL BACKHAUS

Disque émouvant qui présente le dernier concert donné par Backhaus. Exactement, à l'occasion d'un festival il devait jouer dans une église les 26 et 28 juin 1969. La face 1 donne des extraits de la première de ces séances. La deuxième fait entendre des fragments de l'autre. A la suite d'une défaillance physique — il devait mourir une semaine plus tard — le programme dut être modifié. Ainsi pourra-t-on constater qu'il manque le dernier mouvement de la sonate numéro 18 de Beethoven. L'artiste s'interrompt quelques instants et, par un effort de volonté surhumain, il termine le récit en jouant deux Schumann, puis un Impromptu de Schubert déjà au programme du premier concert, et qui figure donc deux fois dans le disque ; la seconde version représentant vraiment l'adieu du pianiste à son public.

Mention rapide des pages exécutées. 1 - La Sonate n° 11 en la (K.331) de Mozart (1 - Thème gracieux, suivi de variations décoratives. 2 - La fameuse marche « alla turca »). L'impromptu opus 142 n° 2 de Schubert (un moment de poésie à la fois intense et délicate). 3 - La sonate op. 31 n° 3, en mi bémol, de Beethoven : animation, franchise, amenité (cependant quelques « hésitations » rythmiques ajoutent à la grâce de l'allegro. Pas d'adagio, mais un scherzo dont les particularités sont d'adopter la forme sonate et d'être écrit à deux temps... 3 - Menuet mélodique souriant. Le presto final n'est donc pas joué, et on entend une voix annonçant la suspension puis la modification au programme). De Schumann ; le poétique « Das Abends » et « Warum », des Fantasiestücke. De nouveau l'imromptu de Schubert ; cette ultime exécution suivie d'un court silence et couronnée par d'émouvants applaudissements.

Enregistré en public (un public pour une fois entièrement silencieux) l'instrument est cependant bien capté. Une notice retrace la carrière du regretté artiste. (4).

##### + ALBENIZ : LE PIANO

Deux premiers disques avaient présenté « Iberia ». Ces volumes 3 et 4 complètent, à peu de chose près, l'intégrale de son œuvre pianistique.

1er disque : la Suite espagnole, cycle devenu populaire, puis son inspiration aux meilleurs sources nationales, tout en les affinant. (Granada : comme une sérénade accompagnée à la guitare. Catalogne : aux accents assez farouches. Seville : follement dansante et gaie ; mais le récit central a des résonances profondément nostalgiques. Cadix : paga chantante et comme bercée par la mer. Aragon : une fête des rythmes, tantôt gonflée du sève pittoresque, tantôt adoucie de capricieuse nonchalance).

Peu connu, le bref Pavana-Capricho est fort élégant mais moins caractéristique. La Vége (L'Étoile, 1897) est une page un peu longue, très poétique, d'une tristesse assez obsédante et d'une richesse harmonique annonçant déjà « Iberia ».

La mort ayant surpris l'auteur avant l'achèvement de Azulejos, Granados termina le morceau. Très chatoyant, celui-ci n'est pas sans évoquer Debussy.

Tout cela est joué par Alicia de Larrocha, une artiste dont le talent réunit trois dons privilégiés : a) pianiste fort habile ; b) musicienne intelligente ; c) espagnole, donc consanguine à cette musique. D'où interprétation brillante et très sensible, authentique et fort colorée.

2ème disque : Les Cantos de España appellent les mêmes substantifs — charme et popularité — que la Suite espagnole, à laquelle ils s'apparentent en ce qui concerne la structure et le climat. (Asturias : légende, dont le style suggère l'écriture guitaristique, sauf le chaleureux récit central. Oriental : la page la moins connue de la série. Cuba : diffère du morceau édité en France sous ce nom. Cordoba : d'abord hiératique, puis dansant. Castilla : en seguidilla, d'un rythme irrésistible).

Suit une série de pièces isolées. Deux sont tirées des « Souvenirs de voyage » : Fuera de Tierra, balade ensoleillée ; Ruinas de la Caleta, tableau vivant et bien campé. Deux autres sont extraites des « Feuilles d'album » : Tango languoureux et illustré, qui fit l'objet de nombreuses transcriptions ; Malaguena, sérénade humoristique, avec la encore un poétique récit central en univoque.

Reste à citer : Zaragoza, toccata éblouissante et kaléidoscopique ; Mallorca, barcarolle d'une nostalgie presque érudite, un peu monotone ; enfin Zambra granadina, évocation gitane très savante.

Les qualités indéniables sont les mêmes, inutile de répéter. Signalez les rubats qui assoupissent « Cadix » et le brio éblouissant qui éclaboussent « Castilla ».

La notice retrace, entre autre, la vie passionnante d'Albeniz. La prise de son est satisfaisante. (5).

#### MUSIQUE DE CHAMBRE

##### + PERGOLESE

« Tout son œuvre instrumental », affirme la pochette. Est-ce vraiment complet ? Il est vrai que Pergolèse mourut à vingt-six ans, et qu'on n'a pas voulu présenter maintes œuvres à lui attribuées, mais apocryphes. Cette intégrale constitue donc un ensemble restreint, mais cohérent malgré la variété des formules instrumentales.

On sent que le Concerto pour violon et cordes est l'œuvre d'un compositeur virtuose lui-même. Un bel héritage de Vivaldi (L'émotion sicilienne s'efface entre deux allegros clairs et fermes).

Les deux Sonates pour orgue sont mélodiquement riches et harmoniquement somptueuses.

La Sonate pour violon et basse continue adopte la forme « da chiesa ». Concise, elle est très plaisante.

Après l'audition des trois Sonates pour deux violons, violoncelle et clavecin, d'origines diverses et de paternité controversée, voici notre opinion personnelle : elles pourraient en effet n'être pas signées Pergolèse. La première a une couleur légèrement terne. Les deux autres sont plus vivantes.

Enfin la Sinfonia pour violoncelle et basse continue, en vérité une sonate — pour un instrument d'ailleurs peu utilisé en soliste alors — est pittoresque et très expressive.

Voici des artistes qui s'entendent et jouent magnifiquement : « I Solisti di Milano ». Les exécutions sont pleines de mordant et de délicatesse tout à la fois, de brio et de finesse. Le violon solo éblouit dans la première œuvre citée ; la cello chante magnifiquement dans la dernière. Les pièces pour orgue sont jouées sur un positif du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La réalisation nous plonge au cœur de l'orchestre et en conserve le climat « da camera ». Etude détaillée jointe. (6).

##### + MUSIQUE POLONAISE

##### DU XVII<sup>e</sup>ME SIECLE

On connaît peu la musique polonaise baroque, l'on sera donc heureux d'écouter ce disque qui présente trois compositeurs. On remarquera que, dans leur musique, le développement thématique est à peu près ignoré.

De Zielencki (1550-1615 environ) deux Fantaisies pour cordes et clavecin. La « Fantasia scocana » est écrite en imitations (1 - Mystère un peu grave. 2 - Courte arioso plus animée, montrant talent au mouvement lent. Dans la « Fantasia turca », le basson contrepunte les langues tenues harmoniques des cordes (structure et esprit analogues ; un passage vif n'a jamais le temps de pousser un élan complet).

Jazdzewski (1590-1639) a écrit beaucoup de concertos, dont on entend ici trois spécimens : le « Concerto Spandosa », le concerto prima et le « concerto Berlinesa », pour cordes et clavecin, avec un basson parfois chargé d'eux fait alterner en un seul velet des tempi contrastés.

tants. Le contrepont y fleurit, surtout dans les passages rapides, où jouent souvent de plaisantes imitations. Très imprégnées du climat monteverdien, ces trois pièces livrent une musique simple, franche et éloquent.

Enfin, de Mielczewski (même dates environ) trois Canzons.

La très longue Canzona prima pour cordes est une fantaisie enchaînant en régulier alternance de nombreux épisodes lents et vifs. Dans cette œuvre brillante affectant les contrastes de dynamique et les effets d'écho, lyrisme et majesté apparaissent tour à tour. Les nobles Canzons tierce et quarta, qui s'adjoignent un basson, ont conception, coupé et style identiques.

Exécutions par un orchestre de chambre polonais que conduit T. Ochlewski. Conscience et gravité résumant sa manière.

La reproduction sonore a le souci de la vérité musicale. Notice trilingue... mais sans français (ce qui est inadmissible) (7).

+ HAYDN :

LES SIX QUATUORS OPUS 76

Haydn a écrit, pour les nécessités de sa charge, de très nombreux quatuors répartis tout au long de sa longue carrière (environ 80). L'opus 76, conçu à soixante-cinq ans — œuvre de vieillesse par conséquent — conserve l'allant de pages de jeunesse, tout en possédant un équilibre et une maîtrise, reflets de la maturité, de l'accomplissement.

Dans la No 1, on passe avec un aisance étonnante de la légèreté (1er volet) à l'intensité (second) et vice-versa (troisième). (1 - Bonhomie souriante tout-à-fait caractéristique de l'auteur; 2 - Sur phrase gravement méditative; 3 - Court menuet; trio en danso paysanne; 4 - Après les unissons d'entrée, la finale prend, au gré de ses thèmes, des aspects divers de plus en plus « éclatés »)

La No 2 est dit « Les Quintes » parce que le début présente des quintes descendantes. Célèbre, il est marqué par une constante alternance ré majeur-ré mineur, notamment dans les mouvements 1 et 2. (1 - Énergique, avec un côté un peu sauvage qui n'est pas coutumier à Haydn; 2 - Variations sur thème mélodique naïf; 3 - Menuet en canon; 4 - Présente un caractère populaire, assez hongrois).

Parce que son deuxième mouvement varie l'hymne autrichien, l'illustre No 3 fut appelé « Kaisersquartett ». (1 - Des trouvailles d'écriture rendent inventif ce volet, qui concilie grâce et franchise; 2 - Pour chacune des quatre variations, non définitives, le thème accorde sa préférence à un instrument différent; 3 - Menuet dont la robuste contraste avec la douceur du trio; 4 - Assez tumultueux, il a le caractère joyeux des autres finales).

Le No 4, dénommé « Lever du jour », est de toute beauté. (1 - Conci. Il est bâti à partir d'un thème clair et élégant tiré de « La création ». 2 - Largo d'une inspiration très élevée, avec des modulations assombries. 3 - Menuet; 4 - Pétillant, bondissant, spirituel; on dirait une finale d'opéra-buffa).

Le No 5 est peut-être le plus beau également. (1 - Conci. Il est bâti à partir d'un thème clair et élégant tiré de « La création ». 2 - Largo d'une inspiration très élevée, avec des modulations assombries. 3 - Menuet; 4 - Pétillant, bondissant, spirituel; on dirait une finale d'opéra-buffa).

Le No 6 possède une structure peu courante. (1 - Quatre variations sur un thème grave, dont la dernière est fugue; 2 - « Fantasia » dont la construction ne se rattache guère à nos formes définies; et à laquelle des modulations apportent des colorations changeantes; 3 - Menuet plein de vigueur; 4 - Rythmiquement original, le finale est entièrement bâti sur un motif central descendant de six notes conjuguées).

Nous entendons « The Fine Arts Quartet », de New-York. Son style est fait de légèreté, d'esprit, mais il sait aussi capter et transmettre un message plus profond [Exemple : seconds mouvements des quatuors Nos 4 et 5]. Le bonheur est qu'il existe une intelligence réproque des partenaires au sein du dialogue instrumental. (Quelques remarques de détail : le No 3 est un des mieux joués; le No 4 est donné avec poésie et ampleur, dans toute sa signification; le No 5 est bien traduit, réserve faite — et c'est dommage ! — du menuet, moins satisfaisant).

L'acoustique est bonne, claire, un rien acidulée dans l'aigu mais un réglage opérera la correction. Dosage instrumental bien étudié. Gravure sur trois disques, livrés en un coffret peu robuste, avec une notice anglaise seulement (8).

MUSIQUE ORCHESTRALE

+ LISZT ET LE POEME SYMPHONIQUE

Le rôle de premier plan joué par Liszt dans le développement du poème symphonique au XIXème siècle, ce disque en donnera une preuve de plus. L'exécution en a été confiée à Paul Paray à la tête de l'Orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo.

« Les Préludes » est sans doute le plus illustre, et nous jugeons inutile de le commenter (ainsi d'ailleurs que les deux suivants). C'est un peu une image d'Épinal, et le chef en donne une version spectaculaire, comme on pouvait s'y attendre. L'éclat est magnifique dans les

volets impairs, de caractère épique. On eût aimé un peu plus de tendresse dans le deuxième épisode; En tout cas le quatrième est bucolique à souhait.

« Méphisto-Valse », non répertorié dans les poèmes symphoniques, s'apparente pourtant au genre. Il s'inspire du Faust de Lenau. L'exécution en est modérément sarcastique.

« Mazepa », bien connu également, ferait une excellente musique de film! L'interprétation proposée est aussi brillante que celle des Préludes. La course n'est pas tellement effrénée, la plainte pas tellement douloureuse; il y a là une intention délibérée de réserve. Quant à la fête et aux danses finales, les voilà enlevées con brio.

Attardons-nous par contre sur « Orphée » car ce poème numéro 4 n'est patiemment jamais joué. Poétique et pénétrant, il constitue un généreux hymne à la Musique. Aucun programme notamment défini; seulement une « atmosphère ». (La harpe représente la lyre. Puis monte un chant d'amour que se partagent les pupitres élégaques. Enfin un crescendo déclenche la passion de tout l'orchestre). Nous en entendons une version réussie, parce que lyrique et ardente.

Malgré une gravure copieuse, l'enregistrement sonne richement et exactement. (La notice se cantonne trop dans des généralités spéculatives). (9)

+ ELGAR : 1ère SYMPHONIE

L'Anglais Edward Elgar (1857-1934) subit assez fortement l'emprise de la musique allemande romantique. Nous avons déjà présenté son concerto de violoncelle. La 1ère symphonie (il en a écrit deux) date de 1908.

L'auteur de la notice affirme que cette symphonie est « foncièrement anglaise ». De cela on peut discuter, la chose restant à prouver. L'œuvre est bien construite et élégamment écrite. On peut y déceler une sorte de thème cyclique, mais dont les apparitions ne sont guère que de simples rappels.

(1 - Andante; exposition assez dépouillée d'un thème noble et simple ponctué d'accords, lesquels vont grossir soudain pour porter une réexposition plus grandiose. Ensuite vient l'allegro; agité dans son ensemble — malgré un deuxième idée plus lyrique — il connaîtra pourtant une fin évanescence; 2 - Autre allegro qui, après s'être un peu cherché, se précipite sur un rythme di marcia, d'abord très en relief, puis plus placide; la fièvre marche devient promenade fleurie; 3 - Adagio; longue et prenante mélodie, très inspirée, qui se déroule à l'aise dans un clair paysage — même si certains épisodes, élaborés, ont moins de souffle; 4 - Un « lento » fait la transition entre cette page poétique et l'allegro final, volontaire et fougueux, qui sait se renouveler chemin faisant — notamment grâce à une très fraîche idée centrale — et évoluer vers une péroraison ne manquant ni de virtuosité ni d'ampleur).

L'interprétation conduite par Sir J. Barbirolli (The Philharmonia) est imprégnée d'une dignité britannique, mais sans aucune rigidité. Au contraire, de la souplesse, de la diversité et des couleurs appropriées.

Enregistrement large et profond. Sur la pochette: reproduction d'un beau Turner. (10)

+ SCHULLER ET FETLER

Voici de la musique contemporaine à la portée de chacun, si elle n'apporte rien de nouveau. Schuller et Fetler sont deux compositeurs américains le premier (né en 1920) au contraire étudia avec maints musiciens, tant américains qu'europpéens.

Du premier, « Sept Etudes sur des thèmes de P. Klee » — célèbre peintre suisse — datent de 1959 et s'adressent à l'orchestre complet. Elles font allusion à des tableaux, cherchant à recréer musicalement leur atmosphère.

(1 - Harmonies antiques; 2 - Trio abstrait; on n'entend que trois instruments à la fois, mais pas toujours les mêmes; 3 - Petit diable bleu; exploite certains procédés du jazz; 4 - La machine à gazouiller; utilise une « série ». 5 - Ville arabe; se réfère au folklore; 6 - Instrument mystérieux; 7 - Pastorale).

Interprétations minutieuses, rendent ces évocations très sensibles.

Du second, les Contrastes pour orchestre font penser aux « Contrastes » bartoliens. La partition, qui possède de solides attaches avec le classicisme, n'est nullement dépayssante; fort agréable, elle ne manque pas d'esprit.

L'œuvre est structurée comme une symphonie, l'ensemble étant uni par un motif cyclique. (Allegro; cordes mordantes, fanfares de cuivres et percussions; le tout mêlé par une dynamique très vivante, en outre puissamment coloré; 2 - Adagio assez incantatoire; 3 - Scherzo plutôt badin; 4 - Finale humoristique).

L'exécution respecte les intentions de l'auteur, et réalise au mieux le climat de chaque pièce.

Pour ces deux œuvres, le « Minneapolis Symphony Orchestra » était placé sous la direction de A. Dorati. Reproduction technique d'une parfaite lisibilité (11).

+ LUTOSLAWSKI

Sa Symphonie No 2 présente une structure nouvelle; nouvelle aussi la répartition de l'espace sonore. Chaque mouvement peut être considéré comme une étude de timbres, le premier par petits groupes, le second par masses. Traité en un langage spirituel, l'œuvre — dont la première audition eut lieu à Paris en 1958 — offre un intérêt réel qui rend l'écoute captivante.

(1 - « Hésitant », fait de courtes sections successives; des fanfares s'entre-

WELTKLANG fanfares harmonies REPRESENTANT EXCLUSIF BUFFET-CRAMPON 18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 20 / Tél. : 231.88.78.

croisent, puis des flûtes gazouillent, des cuivres bourdonnent, des percussions scintillent, des anches concanent, etc... Un long crescendo s'amorce, d'autant plus saisissant qu'il prend son temps. Et c'est alors le 2 - « Direct », où davantage d'instruments interviennent à la fois, parfois sur des rythmes différents. La ruhe s'anime, palpite, émette la musique, puis se concentre pour la strette finale, qui coupe de longues émissions graves aux confins du silence).

Au verso, les Paroles tissées, sur des poèmes de Chabrun faisant penser à des ballades médiévales: « Quatre Tapisseries pour la Châtelaïne de Vergl ». La musique, elle, tisse une trame intimiste et brodée, pour donner un écho (plutôt qu'un commentaire) au texte, pendant que le ténor le psalmodie. Le compositeur est le bon goût de ne pas chercher à imiter, mais à créer une auréole vibrant à l'unisson du poème qu'elle enveloppe. Dirigés par l'auteur, un ensemble méticuleux de vingt musiciens pour ce cycle, et l'Orchestre de Varsovie pour la Symphonie. La prestation du ténor atteint son niveau optimal dans la quatrième Tapisserie. Un disque de musique contemporaine raffiné.

Reproduction subtile, assez fidèle. Le premier mouvement de la symphonie est regrettablement scindé (changement de face). Déplorons aussi que l'Editeur n'ait pas complété la notice par une traduction française (12).

+ « LE CHATEAU DU JAPON »

Essai d'interprétation du tempérament japonais, dit la notice. C'est une sorte de symphonie en cinq parties, dont chacune a ses intentions sur le château. A l'exotisme de la réalisation répond l'universalité de l'idée. L'œuvre est à la fois descriptive et symbolique. Cette tentative de synthèse intéresse et procure une audition agréable.

A l'orchestre traditionnel se mêlent quelques instruments nationaux typiques: le koto (sorte de harpe) les flûtes de bambou à cinq trous (dont une petite) une espèce de luth, des hautbois et violon japonais à la sonorité spéciale. A défaut d'une recherche harmonique et d'une originalité rythmique exceptionnelles, l'œuvre est valorisée par une réelle beauté méthodique, de jolis mariages de timbres, une constante poésie.

(1 - La construction du château; thème du château exposé à la flûte; puis tout l'orchestre s'active comme un groupe d'artisans au travail; 2 - Le château du seigneur du ciel; encore thème à la flûte; l'ensemble de cette page offre une propension au mysticisme; 3 - Le combat du château; caractère évident-ment épique; très pittoresque; cor, cloches, sept piccolo... 4 - Le château en flammes; mais, imitatif et dramatique, le mouvement pense aussi à traduire

la douleur des vaincus, dont s'élevaient les voix; 5 - Le château immortel; la puissance et l'éternité du souvenir sont concrétisées par la trompette, les chœurs et l'orchestre réunis pour sublimer le thème du château).

Orchestre et chef sont japonais — comme l'auteur: H. Ogawa — L'interprétation ne se discute donc pas du point de vue de l'authenticité. Du point de vue technique, elle est fort correcte.

Le disque est réalisé avec bonheur (13).

GRANDS MUSICIENS

+ WAGNER

Enfin Wagner entre dans cette collection avec un festival d'ouverture: Celle du Vaisseau-fantôme offre déjà une synthèse du drame. La violence aveugle de la mer; contre elle, le thème d'amour et d'espoir qui triomphera finalement. L'exécution est nourrie de vives oppositions (Orchestra de Nuremberg, direction Gmur).

Trois extraits de Lohengrin: le prélude de l'Acte I, d'une sublime élévation, murmuré de façon éthérée par la même phalange, (direction Swarowski); le prélude à l'Acte III, qui évoque l'ambiance de fête et s'enchaîne au chœur nuptial.

L'ouverture du Tannhäuser résume l'action, en opposant victorieusement le choral des pèlerins — amour divin — au sensuel thème vénusien — amour torrestre — Exécution « traditionnelle », par l'orchestre de Ljubljana (direction Hubad) Réalisation: assez bonnes sonorités. Sur l'album illustré: « L'ouvrier idéal » par G. Pourtalès, et études sur les trois œuvres (14).

P.S. — Erato annonce ses souscriptions de printemps: Florilège du clavicin à Venise au XVIIIème, par Sprizzi (3 d. : 70 F) Florilège du piano de Mozart à Messiaen, par Y. Loriod (2 d. : 50 F); Florilège du quatuor à cordes français: Debussy, Ravel, Chausson, Roussel (2 d. : 50 F).

Roland Chailion

- (1) TELEFUNKEN Sawt 9484/5 (33/30) (2) TELEFUNKEN Sawt 9539 (33/30) (3) PHILIPS 837 929 LY (33/30) (4) DECCA SXL 20090 (33/30) (5) ERATO STU 70561/2 (33/30) (6) ARCOPHON (distribution Harmonia Mundi) 312 (33/30) (7) MUZA (distribution Iramac) XL 0303 (8) VOX (distribution Iramac) SXVBX 596 (33/30) (9) CONCERT HALL (Guilda) SMS 2648 (33/30) (10) VOIX DE SON MAITRE C 053-00218 (33/30) (11) PHILIPS 839 275 DSY (33/30) (12) MUZA (distribution Iramac) XL 0453 (33/30) (13) CLASSIC 991 063 (33/30) (14) HACHETTE-FABBRI 76 (33/25).

Le musicien avait bien reçu la Croix de Fer et une bague en diamant de Léopold Ier mais cela ne suffisait pas à le faire vivre. Rouget de Lisle n'avait pas été mieux traité. Les gens de Lons-le-Saulnier où il était né l'avaient qualifié d'« avocat des mauvaises causes »: il fit de la prison pour dettes et dut attendre la Monarchie de juillet pour obtenir la pension que lui avait refusée la Restauration.

Cependant Campenhout gardait des fidèles: Félix Delhase, Sylvain van de Weyer, Charles Rogier, mieux nantis que lui. Un subsidé lui fut alloué en 1843 par Jean-Baptiste Nothomb et transformé en rente annuelle de 1.200 francs en 1846. Un an auparavant, il avait été élevé au grade de chevalier de l'Ordre de Léopold. Une chute malencontreuse en avait fait un invalide; sa boiterie et sa corpulence ne l'empêchaient pas de retrouver un petit cercle d'amis au café des Mille Colonnes, aujourd'hui disparu, que fréquentaient les fonctionnaires. Il choisit pour mourir le temps d'une autre révolution: inhumé en avril 1848 au cimetière du Quartier-Léopold, il n'y connut même pas un repos définitif. Lorsque l'enclos fut désaffecté ses cendres furent transférées à Evere.

oOo

Les critiques de son œuvre, dès avant son décès, n'avaient pas manqué, soit pour des motifs politiques, soit pour des raisons esthétiques. A Gand, les orageuses avaient failli lui faire un mauvais parti. Les uns découvraient dans la Brabançonne des reminiscences du Tancred de Rossini; d'autres de la Dame Blanche et de Joseph en Egypte. Quelqu'un pensa à la romance de la reine Hortense: « Parlant pour la Syrie. Rien d'étonnant à cela; une émission radiophonique rappela, récemment les emprunts inconsistants faits par les cadets à leurs aînés simplement parce qu'une phrase musicale avait enchanté leur mémoire.

Le texte n'échappait pas davantage aux reproches. Moins nombreux néanmoins que les nobles de Cid qui, partis cinq cents, se virent trois mille en arrivant au port, les six couplets originaires en étaient à dix-huit et point, hélas!, de la meilleure qualité. Hippolyte de Lamarche, demi-frère de Jenneval, ajouta une strophe. Louis Hymans proposa une ode de son cru où il était question du phare du progrès; ce phare, incarné, si j'ose dire, par les formes opulentes d'une chanteuse du Casino des Galeries Saint-Hubert, n'évita pas à cet essai de sombrer vers 1850, après un bref éclat. Le père du ministre Scholker, débaptisa sans pitié l'ex-Bruxelloise pour en faire la Louvaniste. Emile Stainier y alla aussi de son inspiration.

Enfin parut Charles Rogier. L'ancien rédacteur du Mathieu Lansberg, devenu chef du gouvernement, avait conservé un penchant pour la poésie au point de répondre en vers à Antoine Glisse qui avait déploré en 1854 son échec électoral à Anvers. D'autres préoccupations justifiaient son retour aux muses chargées cette fois d'une mission diplomatique. Napoléon III avait des visées annexionnistes sur la Belgique; un rapprochement avec la Hollande s'imposait d'autant plus que des négociations étaient imminentes pour le rachat du droit de péage sur l'Escaut. La première mesure commandait de supprimer de l'hymne national tout ce qui se rapportait à un passé irritant.

Rogier s'y appliqua; il glissa dans son texte une allusion énigmatique

Ouvrons nos rangs à d'anciens frères

.. Belges, Bataves, plus de guerres,

Les peuples libres sont unis.

L'occasion qu'offrait le 21 juillet 1860 parut bonne. Les octrois avaient été supprimés pendant la nuit; l'opinion, réagissant aux menées voilées de Paris, désirait entourer d'un lustre particulier la fête traditionnelle. Il y eut une revue qui dura plusieurs heures; beaucoup de touristes néerlandais profitèrent de la réconciliation pour y assister.

Le soir, un grand banquet fut donné au Roi et aux Ducs de Brabant par les conseillers provinciaux au palais de la rue Ducale. C'est alors que fut chantée pour la première fois la Brabançonne, telle que nous en connaissons les paroles, avec accompagnement d'orchestre sous la direction de Sacré. Chacun s'en déclara satisfait, y compris un citoyen de La Haye qui adressa à Rogier des félicitations rimées.

Trois éditions furent aussitôt publiées dans des arrangements différents, dont l'un était d'Etienne Soubre. La version officielle et définitive n'était pas encore en vue.

(à suivre)

Carlo BRONNE, de l'Académie royale de langue et de littérature françaises

L'affaire de la Brabançonne (II)

A cette soirée mémorable où, pour la première fois, retentit l'hymne national, Jenneval interprétait un drame; il partagea l'ovation faite à Campenhout. Quatre jours plus tard, il fut tué à Liège, le 13 octobre aux côtés du comte Frédéric de Mérode. Un des derniers boulets de l'airain militaire mit fin à sa courte carrière et le chant dont il avait écrit les paroles fut exécuté, le 4 janvier 1831, par le compositeur au bénéfice de la mère de l'artiste.

La suite fut décevante; l'ingratitude de la patrie envers les enfants qui la servirent est bien connue. Campenhout ne fut pas nommé à la direction de la Monnaie selon ses vœux; ses cinq opéras, ses cantates, ballets, mélodies et autres pièces ne lui rapportèrent ni gloire, ni profit. La postérité n'a pas été plus magnanime. Aucune sculpture ne l'a campé pour l'éternité; par contre la « Brabançonne », a son effigie place Madou et une avenue à la fois sur Etterbeek et sur Schaarbeek. On n'a concédé à son père spirituel qu'une rue transversale à la rue du Noyer.

# Ludwig Van BEETHOVEN

(Suite de la 1ère page)

Elle tenait le troisième et dernier rang dans le programme. La Symphonie en La venait en tête, le second numéro était composé de deux marches avec accompagnement de l'orchestre complet, l'une de Dussek, l'autre de Pleyel.

Ainsi, le si beau chef-d'œuvre qu'est la 7ème Symphonie, l'Apothéose de la Danse, comme devait la nommer plus tard Wagner, fut jouée à ce concert du 8 décembre 1813 comme un simple « hors d'œuvre » alors que la désolante Bataille de Vittoria, comme l'a qualifiée avec raison Romain Rolland, eut la place d'honneur dans le programme et obtint tout le succès que l'on pouvait attendre du gros public, non pour sa valeur musicale mais parce qu'elle était patriotique, qu'elle faisait beaucoup de bruit, qu'elle sentait la poudre et glorifiait... une belle défaite de Napoléon !

Ici, il convient de faire une remarque. Lorsque Beethoven termina en 1804 son grandiose chef-d'œuvre : La Symphonie héroïque, primitivement écrite à la gloire du général républicain Bonaparte, il avait vraiment créé cette merveille parce que son génie la lui avait inspirée par l'irrésistible vertu de l'enthousiasme le plus pur. Au contraire, quand le même Beethoven écrivit neuf ans plus tard sa « désolante » Bataille de Vittoria, il la conçut non pas tant pour la gloire de Wellington que pour exprimer la satisfaction qu'il éprouvait en apprenant que Napoléon venait d'essayer une défaite annonciatrice de plus grands revers et sans doute d'un effondrement prochain et définitif. Mais on peut voir aussi que si l'enthousiasme est capable d'inspirer d'immenses chefs-d'œuvre, il est bien rare que le dégoût et l'exécration puissent en faire autant. Or, il est clair que depuis le couronnement de Napoléon 1er en 1804, suivi cinq ans plus tard du bombardement et de la seconde occupation de Vienne, l'Empereur des Français était positivement devenu « la bête noire » de Beethoven. Cela n'est plus à démontrer. En dédiant La Bataille de Vittoria à Wellington, on peut dire sans risque de se tromper que Beethoven avait fait au Duc de Fe (the Iron Duke), comme on l'appelait, un cadeau infiniment moins somptueux que celui qu'avait constitué l'hommage éblouissant de la Symphonie Héroïque dont bénéficia, assez à l'improviste et sous la poussée des événements, le prince Lobkowitz, mécène de Beethoven succédant inopinément au prestigieux et républicain général Bonaparte. Lobkowitz a effectivement reçu un inestimable trésor, mais le pauvre Wellington, moins chanceux et il faut bien le dire révérence parler, ne s'est vu offrir qu'un pâle « navet » indigne du génie beethovenien. Les plus grands hommes peuvent commettre de pareilles bévues et il faut croire que Beethoven a fini par s'en apercevoir par la suite lorsqu'il qualifia lui-même sa très médiocre Bataille de Vittoria de « stupidité », ainsi que le rapporte André Boucourechliev dans son livre « Beethoven » (Editions du Seuil, Paris) (page 166). Cet auteur ajoute d'ailleurs que cette fautive et monstrueuse composition écrite par Beethoven à l'instigation du Tchèque Maelzel, en l'honneur de l'Angleterre, était « la préparation idéale à un voyage à Londres, vieux rêve de Beethoven ». On en donna non seulement deux exécutions en décembre 1813 mais encore deux autres en janvier et février 1814. Notons en passant que Beethoven, après avoir été docile aux suggestions tentatrices de Maelzel, regretta plus tard de s'être fourvoyé dans cette ridicule aventure. « L'enthousiasme musico-patriotique des Viennois — nous dit encore André Boucourechliev, confirmant Romain Rolland — est à son comble. L'année 1814, au cours de laquelle Beethoven salue les succès alliés de quelques chants et hymnes de victoire, voit la reprise triomphale de Fidelio. Quand le Congrès de Vienne s'ouvre en novembre 1814, Beethoven apparaît comme l'artiste original et puissant dans lequel se reconnaît l'Allemagne. Il est présenté au palais impérial — il racontera plus tard, non sans fierté, que les lêtes couronnées lui ont fait la cour — et c'est devant une assemblée d'empereurs et de rois qu'il donne son dernier concert comme pianiste. Le 25 janvier 1815. Euphorie sans lendemain. Les désillusions ne tardent pas à se faire jour : l'Allemagne, l'Europe de la Sainte Alliance, dominés par la réaction politique et religieuse, ne sont pas celles de Beethoven qui reste fidèle à son idéal républicain. Quant

à la musique, bientôt Vienne n'aura d'applaudissements que pour Rossini dont la mélodie heureuse va tout submerger. On a peut-être consacré Beethoven célébrité nationale, mais c'est, dirait-on, pour pouvoir abandonner dans la gloire ce génie encombrant. D'autant qu'il n'écrit plus — et ses grandes œuvres ne sont, même plus jouées ».

Les lignes qui précèdent pourraient faire croire que Beethoven est fini, vidé. Il est exact qu'il y a eu un fléchissement et un découragement incontestables chez le pauvre grand homme pendant quelques années mais sait-on ce qu'il a dû souffrir en dehors même du martyre de sa surdité ? Son frère Karl meurt en 1815, laissant un fils dont Beethoven deviendra le tuteur. Nous n'entrerons pas ici dans la série de toutes les peines morales qu'a dû subir le malheureux célibataire qu'était Beethoven et qui, tout seul qu'il fut toujours dans son logis, n'en eut pas moins un grand sentiment de la famille. A ses douleurs morales s'ajoutèrent d'ailleurs bien des misères physiques car sa santé s'altérait. Mais malgré toutes ces épreuves, il n'avait pas du tout renoncé à la musique qui était bien loin d'avoir dit son dernier mot, comme nous allons le voir. L'apothéose, et combien éblouissante, allait bientôt consacrer à jamais la gloire de son génie. Dans l'intervalle, il reprenait son souffle, il concentrait ses forces et il avait bien droit à ce répit momentané après avoir donné tant d'années déjà une telle floraison de chefs-d'œuvre. Ignorons seulement les quelques faiblesses, si rares, qu'il a pu commettre. Le reste est assez grand, assez immense pour qu'il n'en soit plus question.

Il y eut en réalité cinq ans de crise apparente, de 1813 à 1818. Entre temps était survenue la fin désastreuse et lamentable de Napoléon que Beethoven avait pressentie depuis longtemps mais il n'en restait pas moins que l'Europe était toujours la proie de la réaction et que la démocratie telle que la rêvait Beethoven était encore à réaliser entièrement, Bonaparte ayant trahi tous les espoirs que Beethoven et tous les républicains avaient mis en lui. Il n'y avait donc plus sur le continent européen que des Majestés royales ou impériales solidement installées sur des trônes. Mais Beethoven, qui ne cessait de s'intéresser de très près aux choses de la politique, n'avait pas été sans remarquer que l'Angleterre, bien qu'elle fût apparemment un royaume était loin d'être bâillonnée, étouffée sous le despotisme de son souverain. Ce n'était pas un pays comme les autres. Le roi régnait par hérédité, c'était un fait, mais le soin de gouverner incombait à des ministres sous le contrôle du Parlement. Un libéralisme très appréciable permettait aux citoyens anglais — qui n'étaient plus de vulgaires sujets — de choisir leurs représentants pour discuter des affaires publiques, le peuple avait enfin voix au chapitre, c'était tout de même autre chose qu'une monarchie. Ce n'était pas encore l'idéal que pouvait souhaiter le républicain Beethoven mais il pensait que, faute de mieux, le mérite peut remplacer la grive, il faut savoir philosophiquement s'en contenter. Le roi avait la valeur d'un noble symbolique, il était la lettre décorative, le signe de ralliement mais l'esprit démocratique ne s'en exerçait pas moins en sa présence et en dehors de lui. Cela plaisait assez à Beethoven et lui paraissait de bon augure pour le proche avenir de l'Europe. Lisons un peu ce que cite J. G. Prod'homme dans son livre sur les Symphonies (page 72) : « L'Anglais Cipriani Potter, qui vécut à Vienne en 1817, et se promenait souvent avec Beethoven, racontait au biographe américain Thayer que, le dernier jour qu'il passa avec lui, Beethoven se mit à parler politique et traita de tous les noms imaginables le gouvernement autrichien. Très désireux d'aller en Angleterre, il exprimait son intention de visiter la Chambre des Communes. « Vous autres, en Angleterre, vous avez la tête sur les épaules. » Si, selon Rochlitz, ses critiques, faites en confiance à ses amis, n'étaient que le résultat d'une exaspération momentanée, Seyfried dit, au contraire, qu'il se prononçait volontiers dans un cercle d'intimes, sur des événements politiques qu'il jugeait avec une rare intelligence, un coup d'œil lucide, et une manière de voir claire et nette. On n'eût pas attendu mieux d'un diable consommé vivant dans le monde politique officiel. »

Beethoven reprochait surtout à la noblesse autrichienne ses pri-

villèges et son obéissance à s'arroger exclusivement les plus hautes fonctions de l'Etat. Il reprochait aussi au chef de l'Etat, l'empereur Franz, les impôts excessifs qu'il infligeait au peuple et la déplorable administration de sa justice. Il croyait, ajoute J. G. Prod'homme, qu'un gouvernement républicain pouvait échapper à toutes ces critiques... Ce qui ne l'empêchait pas, fait remarquer Wasielewski, de fréquenter les plus hauts personnages de l'empire, tels que l'archiduc Rodolphe, frère de l'empereur, de dédier ses ouvrages au roi de Prusse, à l'empereur de Russie. Il se montrait simplement politique de sentiment dans ses opinions sur l'empereur Franz, en tant que cela touchait la question de son existence. Il ne réfléchissait pas que les embarras financiers de l'Autriche étaient une conséquence des campagnes de conquête et de rapine de Napoléon et que le chef de l'Etat ne pouvait en être rendu responsable. S'il s'en fut rendu compte, il n'eût pas professé ces opinions sévères à l'égard de l'empereur Franz. Et comme celles-ci, aussitôt exprimées, étaient, sans doute, colportées par ses adversaires, à leur adresse, on ne saurait s'étonner qu'il n'obtient ni la fonction espérée, ni le titre de Kapellmeister si vivement désiré. De ces diverses interprétations de la conduite et des idées politiques de Beethoven, il ressort tout au moins cette impression, qu'aucun acte de sa vie ne vient démentir, qu'il était d'un libéralisme fort avancé ; et, si rien ne prouve qu'il ne fut pas un loyal sujet de son empereur, tous les témoignages s'accordent à le représenter, comme en ce point foncièrement républicain, l'historien de l'Éroica ne fait que les confirmer. C'était sans doute de la politique de sentiment mais on ne doit pas moins en tenir compte pour juger les opinions du compositeur.

Tout cela est parfaitement exact. Jusqu'à son dernier souffle, le génial auteur de « l'Éroica » ne chercha jamais à dissimuler, dans ses paroles comme dans ses écrits, la foi républicaine qui était en lui et les nobles dédicataires de ses ouvrages surent toujours à quoi s'en tenir à cet égard, quelle que fût la forme dithyrambique de ces hommages officiels. Mais étant ainsi fixés sur l'ardeur de ses convictions républicaines, n'avons-nous pas le droit d'imaginer ce qui se serait passé si, au lieu de l'empereur couronné Napoléon 1er, les troupes françaises avaient été conduites par le glorieux général Bonaparte pour apporter en Allemagne et en Autriche la lumière de la liberté ?

Logiquement, d'après les idées qu'il avait si franchement exprimées à Bonn lorsqu'il était, dans sa vingtième année, étudiant et disciple, à l'Université, du révolutionnaire Euloge Schneider, Beethoven devait considérer comme de son devoir d'accueillir avec enthousiasme les troupes françaises dès qu'elles entrèrent en libératrices sur le sol allemand, il se devait de faire cause commune avec elles puisqu'elles allaient instaurer une foi nouvelle dans toute l'Europe. C'était du moins le plus clair de ce qu'il espérait, la République représentait pour lui un suprême idéal qui devait planer au-dessus de tous les patriotismes particuliers de l'Europe. En un mot, être républicain c'était devenir citoyen du monde libre et non plus appartenir à telle ou telle nationalité, tous les hommes devaient devenir véritablement des frères. Ce rêve généreux peut paraître utopique à beaucoup de gens mais Beethoven pensait qu'une telle conception n'était autre, en fait, que l'idéal chrétien. Il a simplement oru — pour en être d'autant plus déçu par la suite — que le général Bonaparte avait d'aussi généreuses idées et était seul capable d'assumer un aussi noble apostolat et d'instaurer finalement dans toute l'Europe une ère de liberté, d'égalité et de fraternité. Beethoven était certainement convaincu que son grand homme allait être accueilli partout en libérateur, qu'il allait faire tomber sans coup férir les chaînes, les fers et les bâillons qui oppriment les peuples, que la Révolution, de française qu'elle était, allait bientôt devenir universelle.

On peut alors penser combien cet enthousiasme républicain qu'était Beethoven tomba de haut et quelle fut sa fureur quand son dieu — ou son demi-dieu, comme on voudra — devint un renégat en se couronnant empereur. Mais on doit aussi logiquement conclure de tout cela qu'avec de telles idées libératrices, Beethoven, Flamand par le sang, puis Allemand et Autrichien par adoption, devait admettre qu'il était avant tout républicain et qu'il devait en toute conscience mettre ses actes en par-

fait accord avec sa foi démocratique.

Il est alors permis de croire que si le destin avait voulu que les troupes révolutionnaires de France, conduites par le général Bonaparte, entrassent en terre germanique, elles eussent trouvé en Beethoven et ses amis républicains, l'accueil le plus fraternel. Mais les événements ont pris une autre tournure. C'est Napoléon 1er qui a envahi l'Allemagne puis l'Autriche, et alors tout changea. L'empereur français entendait se conduire en conquérant et en maître, et il se fit craindre de tous ceux qu'il combattait. A Vienne, lors de la première occupation, certains nobles autrichiens, croyant se concilier les faveurs de l'armée française, allèrent jusqu'à pousser l'immobilité très loin à l'égard de ses officiers. On vit, par exemple, le prince Lichnowsky recevoir à sa table plusieurs de ces officiers, Beethoven, qui aurait été le premier à fraterniser avec des Français, s'ils avaient été des républicains, ne put tolérer que Lichnowsky, qui était notoirement son mécano, se permit de faire aussi bonne figure à des Français impérialistes napoléoniens et il ne prit pas de gants pour le lui faire sentir. Une dispute violente éclata entre eux. Cette scène eut lieu en 1806. Voici d'ailleurs ce que révéla une lettre de Ries à Wegeler écrite assez longtemps après la mort de Beethoven et qui rappelait cette scène pénible dont Ries avait été le témoin. Romain Rolland a cité l'un des passages de cette lettre dont voici la traduction : « Sans le comte Oppersdorf et quelques autres, on en serait venu à une rixe brutale, car Beethoven avait empoigné une chaise et allait la briser sur la tête du prince Lichnowsky, qui avait fait enfoncer la porte de sa chambre où il s'était verrouillé. Heureusement, Oppersdorf se jeta entre eux... » Et Romain Rolland ajoute ceci : « Le motif de la querelle était le refus par Beethoven de jouer pour des officiers français, invités à la table du prince Lichnowsky. » Il est infiniment probable que Beethoven aurait joué très volontiers, et même avec enthousiasme si ces officiers avaient été des républicains de Bonaparte. Mais ceux-ci, on peut en être certain, n'eussent pas été alors des invités du prince Lichnowsky ! Tout change selon les conjonctures politiques et historiques, l'optique n'est plus du tout la même. On voit, en tout cas, que Beethoven avait de la suite dans les idées et que ses convictions étaient bien arrêtées. Il suivait spontanément ses impulsions, sans tenir compte de ce qui pouvait en résulter pour lui. Ce qu'il avait sur le cœur, il fallait qu'il le fit savoir immédiatement que cela plût ou non, peu lui importait car tel était son caractère.

Nous allons voir maintenant comment Beethoven, après la crise de dépression qu'il subit de 1813 à 1818, retrouva toute son énergie et tous ses moyens pour doter le monde de ses ultimes et impérissables chefs-d'œuvre. On reste confondu d'admiration et de stupeur devant tant de suprême beauté jaillissant tout à coup d'une pensée qui, après avoir déjà donné maintes preuves de son génie semblait pourtant bien près de s'éteindre. Romain Rolland a trouvé le titre qu'il fallait pour désigner dans son livre ce que fut cette apothéose de la vie glorieuse mais si douloureuse de Beethoven : Le Chant de la Résurrection.

Ce fut d'abord la miraculeuse éclosion de cette prolifique Sonate opus 106, dite für das Hammerklavier (1), l'un des plus hauts sommets de la littérature du piano. Et, cependant, cette sonate avait eu avant elle dans la production beethovenienne, des succès d'un rang exceptionnel, transcendants : l'Appassionata, la Pathétique, le Clair de Lune, L'Aurore, Les Adieux, pour ne citer que celles-là. Il semblait difficile que Beethoven pût désormais retrouver d'aussi hautes inspirations, il semblait au contraire qu'il ne dût jamais plus être que l'ombre de ce qu'il avait été. Néanmoins, bien que n'écrivant presque plus, il avait encore donné une très belle sonate, la Dorothea Cécilia, opus 101, en 1816 et, la même année, l'épouvantant Liederkreis, recueil de mélodies sur des vers d'un jeune et remarquable poète-médecin, le Dr. Aloys Isidor Jettles. Cette belle gerbe mélodique était intitulée : Au die entsetzte Geliebte (A la Bien-Aimée Lointaine), cette femme infortunée dont nous parlerons plus loin et dont Beethoven a toujours pudiquement gardé le secret. Tout cela avait un caractère suffisamment éphémère pour annoncer la fin prochaine de Beethoven, du malheureux grand homme déprimé, découragé et qui, en 1817, malade et en proie aux plus tourments domestiques causés par la tutelle laborieuse de son neveu

Karl, obtenue seulement par de pénibles procès engagés pour arracher l'enfant à la pernicieuse influence, au cynisme d'une mère indigne, ne savait plus comment il parviendrait à sortir de toutes ces épreuves. « Cette année — nous dit Romain Rolland — marque le creux de l'abîme où Beethoven se sent tomber. Son agonie physique et morale se prolonge jusque vers le mois de mars 1818. Dans ses lettres à Ries, à l'Archiduc du premier printemps 1818, on voit l'émotion de la grande peine de nouvelles crises de maladie l'espérance renaît : il attend le miracle des champs aimés, de cette campagne de Brühl et de Modling, où deux mois à l'avance sa pensée vole. Et en effet, à peine a-t-il touché à la terre promise, le resorgimento se produit. » Oui, tout à coup, miraculeusement, Beethoven se sent régénéré. Pendant quelque temps, ô prodige, il va constater une sensible amélioration dans la déficience de son ouïe et il se sent illuminé d'espoir. C'est alors, dans cette euphorie si mal entendue en ce printemps 1818, qu'il entreprit la composition de son très grand chef-d'œuvre, la Sonate opus 106. « Un fort stimulant — écrit Romain Rolland — lui vint du beau piano Broadway six octaves, présent de Londres, qui arriva à Modling précisément au printemps de 1818. Jusqu'alors, Beethoven n'avait qu'un Erard de Paris, dont la maison lui avait fait cadeau, en 1803, et qui était assez usé (l'instrument existe encore au musée Franco-carolinum de Linz). Le Broadway fut transporté ensuite par Beethoven à Vienne et dans ses diverses villeggiatures ; il se trouvait, quand il mourut, dans la Schwarzsparnerhaus et il est maintenant au Musée National de Budapest. Notons que, bien que plusieurs témoignages nous montrent souvent Beethoven composant au piano, Beethoven dit, en 1817, à Cipriani Potter, « qu'il ne faut jamais, pendant qu'on compose, s'asseoir dans une chaise ou il y a un piano pour n'être pas tenté de lui commander conseil. Ce n'est que lorsque l'œuvre est finie qu'on peut l'essayer sur le piano, faute d'orchestre à sa disposition. »

Ce piano Broadway avait une sonorité magnifique et il est vraisemblable que puisque Beethoven avait le bonheur inespéré de constater qu'il entendait enfin mieux (hélas ! cela ne dura guère) il ne se priva pas de jouer aussi souvent qu'il le put, en ces quelques heures bénies, sa merveilleuse Sonate op. 106 qui venait de naître. Ce piano fut, opéra comme une sorte de catalyse sur l'esprit surexcité de Beethoven qui sentait en lui une prodigieuse affluence d'idées et ce bouillonnement, cette richesse d'inspiration revenue soudain eut tôt fait de dépasser le cadre de cette sonate. Deux autres compositions, gigantesques, allaient bientôt jaillir de ce creuset : la Missa Solemnis écrite pour l'Intronisation de l'Archiduc Rodolphe à l'Archevêché d'Olmutz, et la Neuvième Symphonie en Ré dont nous allons maintenant parler.

André PETIOT,  
(à suivre)

(1) « Grosse Sonate für das Hammerklavier ». Hammerklavier est un simple essai de terminologie de Beethoven pour substituer au terme italien « Pianoforte » un mot allemand qui signifie : Clavier à marteaux. Il avait déjà voulu le faire insérer en tête de la Sonate op. 101.

## UNE AUBADE

Notre kiosque à musique a pris des airs de musée. Son architecture de métal et son toit en pagode évoquent les splendides façades de Cautelets, aux temps de Napoléon III. Les promeneurs du jardin public le contournent de loin comme s'ils craignaient de ne pas que l'effluve mélancolique et gracieux, inutile, désuet, vaguement ridicule, il résonne sur une large zone désertique où, parfois, pénètrent en courant des bandes de gamins batailleurs attirés par cet étrange no man's land.

Il faut à lui seul, je le sais, un excellent symbole de la présence mélancolique. Comme il n'a guère de valeur artistique et qu'il semble faire peser sur les marronniers, les tilleuls, les pelouses et les tulipes du jardin la sournoise menace des dimanches anglais, il a une destination évidente : la destruction et ne doit pas léguer sa survie que par un manque de crédits.

Hier, pourtant, il s'est réveillé et sursaut. Juchés sur son plancher grisâtre, à l'abri de ses pou-

treilles de fer, une trentaine de musiciens chamarrés jetaient aux quatre vents de puissantes sonorités cuivrées. Une petite foule est accourue, étonnée, respectueuse, vaguement méfiante... De la musique au kiosque à musique? Personne ne se souvenait d'un pareil spectacle. On craignait, je crois bien, un piège et peut-être même, comme l'orchestre paraissait jeune, une manifestation contestataire...

Pourtant, ce qu'il nous donnait là n'avait rien de révolutionnaire. Nous y reconstruisions l'ouverture d'une opérette du siècle dernier et quelques échos de Bizet. Le public se mit à fredonner, sourire, applaudir... Il faisait doux, le soleil jouait avec quelques nuages blancs, et chacun voyait dans cette subade l'annonce joyeuse du printemps. La bonne nouvelle dut se répandre rapidement car, lorsque le concert se termina sur l'air d'une marche guerrière, nous étions plusieurs centaines, autour du vieux kiosque ressuscité.

J'ai eu ensuite la curiosité de bavarder avec le chef de cette fanfare. Il dirige l'harmonie d'un petit village du Nord qui faisait, par une excursion de deux ou trois jours, un premier prix à un concours régional. J'ai ainsi appris qu'il existe en France plus de six mille de ces harmonies municipa-

les, ce qui représente plus de deux cent mille musiciens. Ces chiffres m'ont fait rêver.

« Les Français n'ont pas d'oreille », répétait la vieille demoiselle qui, lorsque j'étais enfant, tenait l'harmonium de notre église et tentait de faire chanter juste et à l'unisson un troupeau de petites filles aux voix discordantes. Et je me souviens que je tirais alors subrepticement sur mes deux oreilles pour être certaine que la maîtresse plaisantait. Cependant, depuis cette époque, j'ai gardé la conviction que la musique n'est pas notre fait. Ecoutez donc les Russes, les Allemands, les Noirs, disais-je, comme presque tout le monde, et comparez avec les braillements qui sortent de nos gosiers : nous sommes le peuple le moins musicien de la terre.

Pour si répandue qu'elle soit, cette opinion n'est peut-être pas fondée. Du moins, l'aventure de notre petit kiosque me pousse à la remettre en cause. Mais d'où vient alors que nous nous soyons fait à nous-mêmes cette triste réputation? Et beaucoup de nos villes ne laissent-elles pas sombrer, dans un silence funèbre, des petits kiosques qui ne demandent qu'à chanter?

(Extrait du journal « Echo de la Mode »), Lisselotte.

gradsky. Là déjà on se heurta à l'impossibilité de transformer les instruments traditionnels, et d'adopter une notation convenable. C'est la pierre d'achoppement de toutes les tentatives actuelles : reproduire de manière lisible et unifiée, l'inspiration ou la dialectique musicale d'artistes très divers.

Par contre on peut saluer dans les instruments de musique comme les ondes Martenot : l'extension de la percussion, crée des conditions d'écoute nouvelles, qui font encore honneur à notre pauvre sensibilité d'hommes.

Et pour n'avoir fait que les effleurer, les musiques « naturelles » d'un Messiaen (modes exotiques, chants d'oiseaux), universelle (Jolivet) ou de pure musicalité d'un Dutilleul, ces riches floraisons ne nous apportent-elles pas, malgré leur hardiesse le reflet de l'époque que nous vivons. A l'employé parisien, fatigué du bruit du métro, faut-il lui en faire retrouver les échos, dans une musique d'avant-garde? Ou doit-il (ce qu'il fait) se « recharger » dans le calme souriant de Mozart?

Notre époque musicale, va-t-elle sombrer, faute de pouvoir faire une synthèse efficace entre les éléments épars des novateurs. Devant ce torrent, on peut ouvrir les vannes. Mais qui aura assez de force pour les refermer.

Comment écouter notre temps? A chacun sa manière pourvu que l'humilité, la bonne volonté président au choix de ce qu'on désire écouter, que ni le snobisme (être dans le vent!) ni la peur de déroger aux douces habitudes n'entraient la quête de ce qui est vrai, original et pourquoi pas... beau!

Qu'une classe d'auditeurs de plus en plus importante se « terre » dans le conformisme le plus outré, se justifie par l'éclatement des formes, des syntaxes, des aspirations. Mais faut-il désespérer? Faut-il considérer que comme les Grecs de la période tardive, perdus dans la théorie des « pycnons » nous assistons à l'agonie de notre civilisation? Non, bien au contraire! Cette multiplicité des concepts, ces divergences prouvent la vitalité de l'art musical. Les contraintes étant tombées, on débouchera (sans doute) vers le renouvellement des moyens d'expression, à échéance plus ou moins lointaine.

Les plus grands novateurs ont toujours été torturés devant de tels bouleversements. C'est Schoenberg déclarant à la fin de sa vie :

« Songez à toutes les belles choses non écrites en do majeur (2) ; c'est, (indifférence feinte), Xénakis répondant à la question : « Admettez-vous que votre musique puisse être dangereuse? »

— « C'est possible, pourquoi pas! »

« Rien ne change, rien ne se crée », dit le dicton. La hardiesse de nos créateurs contemporains trouve des ancêtres :

« Nous nous amuserons à orchestrer idéalement les portes à coulisses des magasins, le brouhaha des foules, le tintamarre des gares, des forges, etc. »... L'art des bruits ne doit être limité à une simple reproduction imitative. Il tirera sa principale faculté d'émotion du plaisir acoustique spécial que l'inspiration de l'artiste obtiendra par des combinaisons de bruits... Quel est l'avant-gardiste qui a écrit ces lignes? Datent-elles de 1969? Point! C'est un extrait du « Manifeste des Musiciens futuristes », et ces lignes furent écrites en 1911!

Ecoutez la voix de la raison, celle d'A. Honegger qui s'écrit, en songeant à sa « Jeanne au Bûcher », « La musique doit changer de public et s'adresser à la masse. Pour cela, elle doit changer de caractère, devenir droite, simple, de grande allure... Le peuple se fiche de la technique et du fignolage... Je me suis efforcé d'être accessible à la musique de la rue tout en intéressant le musicien ».

D. PAQUETTE

1) Comme je me suis amusé à le faire, on peut imaginer un dé portant sur ses faces les couples : Do-Sol, Ré-La, Mi-Si, Fa-désa-Do dièse, Sol dièse, Ré dièse, La dièse, Mi dièse (Fa). Le « hasard » du jeu fait découvrir parfois des combinaisons curieuses, des agencements fortuits, voilà une facile opération « aléatoire »!

2) Les possibilités modales simplement issues des modes grégoriens sont innombrables (cf les tableaux qui figurent dans mon article de la CMF du mois de novembre 1966).

3) Sur la musique expérimentale, on consultera avec fruit l'article de Nicole Lachartre, « Les Musiques officielles », Diagramme du Monde numéro 146, avril 1969, le numéro spécial de la Revue Musicale, l'article de J.-J. Marie : « Musique électronique, expérimentale et concertée », Histoire de la Musique (La Pléiade), Tome 2 ainsi que le numéro spécial de la Revue Musicale (1969) « Les Musiques expérimentales ».

Saxophones  
Trompettes  
Clarinettes  
Flûtes, etc...

**Dolnet**  
66, rue de Houdan, T. 477.03.35  
78 - MANTES-LA-JOLIE  
la Grande Marque Française  
catalogue franco sur demande

# SAVOIR ÉCOUTER

(Suite de la 1ère page)

des nombres correspondant aux sons de l'échelle musicale, aux types rythmiques ou dynamiques au jeu instrumental (légalto, vibrato) défilent dans la machine à une vitesse de 1000 à la seconde. Par filtrage, analogue à nos règles de composition, seuls sont admis les chiffres satisfaisants. Le son dont les divers paramètres sont respectés apparaît enfin.

Les règles contrapuntiques tirées directement du « Gradus ad Parnassum » de Fuchs (1725) ont été également mises sous chiffres et employées. Un cantus firmus, est d'abord dégagé puis les règles interdisant la seconde, septième et quarte dans le sens vertical sont appliquées comme dans l'harmonie classique ; un intervalle disjoint « s'adoucit » sur un demi-ton. Quant au triton, terreur déjà des théoriciens médiévaux, il reçoit une résolution immédiate. Ces règles de classement forment ainsi les critères de la meilleure composition possible.

La première expérience s'est déroulée en 1956. Peu après naît la « Suite Illiac » de Hiller, pour un quatuor à cordes.

Musique algorithmique :

Il s'agit cette fois de calculs mathématiques ; mais qui forment une suite d'opérations simples, qui se répètent. Un ancêtre de ce procédé se retrouve dans ce dé à six faces qui, bien avant notre ère offrait la manière de composer une mélodie en représentant sur ses faces 5 notes et 1 silence (1).

Pierre Barbaud, inventeur de ce système introduit la pensée mathématique et ses méthodes dans la composition musicale. Il nous donne le processus suivant : préparation des programmes par cartes perforées (à la main), introduction dans la machine qui enregistre sur bande à l'aide du compilateur. Les résultats sont fournis en 45 secondes et il reste à décoder.

Musique Stochastique : C'est la musique voulue par Xénakis, qui la voit comme un ascète mystique mais athée. Architecte (élève de Le Corbusier), compositeur, (élève de Messiaen), il cherche à réunir ces deux conceptions, pour lui convergentes. Sa musique est basée sur le calcul des probabilités, lois pour lui universelles, puisqu'elles font appel à la loi des grands nombres.

On passe, selon lui de l'ordre parfait au désordre total. Les principes architecturaux s'appliquent à l'orchestration, chaque instrument suivant une trajectoire, sensible à l'œil et à l'oreille. Ces « glissades » vers l'aigu ou le grave reflètent l'effet positif ou négatif (toute partition d'orchestre révèle assez que l'enthousiasme se manifeste par des modulations ascendantes, la dépression par des modulations descendantes). Par là Xénakis veut prouver que les mécanismes, mentaux « mathématisables » trouvent correspondance dans la finalité de la nature.

Xénakis est aussi le père de la musique symbolique (logique) et stratégique (théorie mathématique des jeux). Naturellement bandes magnétiques et instruments sont associés à cette entreprise de rénovation.

La Machine imaginaire de Michel Philippot tend à construire un « schéma de la fabrication d'un message esthétique ». Par elle il pense qu'on peut vérifier les processus mentaux. La musique étant organisation perceptible, on rapproche mathématiques et musique, liées par la notion pythagoricienne de « perfection des nombres et des proportions ». Mais laissons lui donner sa définition.

« En face d'un problème donné, on essaie d'imaginer la machine et le programme qui pourraient le résoudre en s'imposant pour première règle que la machine imaginée, qui n'existe pas dans la réalité, soit toujours, techniquement réalisable à l'époque où l'on opère car sinon ce serait de la science fiction et non de la recherche ».

Il faudrait décrire également certains procédés psycho-sociaux comme celui d'A. Moles pour qui, la musique est un message temporel pur, une modulation de la durée. Il classe les processus créateurs en deux types d'information : sémantique (logique, traduisible donc « réinventable » par des procédés mécaniques), esthétiques, préparant les états intérieurs.

De la sèche énumération précédente, il faut retenir les trois grands courants actuels de la musique expérimentale : calculs de partitions.

— Synthèse artificielle du son.

— Initiation des processus de composition musicale, après leur découverte.

De cette dernière étude, il ne faudrait pas en conclure que c'est notre musique, toute la musique, et la musique de l'avenir.

Mettre en relief des vérités méconnues du grand public est obligatoire. On peut craindre par contre que beaucoup d'enregistrements hâtifs desservent plutôt ces ingénieurs « sur son ». Aucun ne cache, qu'il travaille comme un savant, en complet « désintéressement ». Trop de publicité nuit souvent et sert de repoussoir au bon peuple musical qui ne peut que se rabattre, dégoûté dans le plus bas conformisme et se repaître de Tchajkovski, Mascagni ou tout autre maigre... Suppé.

Ces recherches, sortes de jeux d'échecs musicaux (sans double sens) passionnent un petit cercle d'initiés et aboutissent souvent plus à des balbutiements, qu'à ce que représente la musique depuis des millénaires. L'artiste (ou le technicien) s'isole ainsi de plus en plus du public et risque d'être pris à son propre piège. On peut d'ailleurs se poser la question : quelles sommes sont englouties dans ces laboratoires où bien souvent les textes dévoilent après force compilations (et avec le ravissement des chercheurs) un simple accord parfait (authentique)! Or, à l'opposé des compositeurs, qui n'ont que le seul défaut d'ouvrir avec leur talent sans règle à calcul, végètent sans ressources. Ne faisons pas montre de trop de partialité. Consolons-nous, les spéculations d'ordre intellectuel aboutissent parfois à l'impasse, mais actuellement elles content, cher!

Tels furent, il y a quelques décades la technique de division 1/3 et 1/4 de tons de Haba et Viçhne-

## Plan de 10 ans pour l'organisation des structures musicales françaises

(Suite de la 1ère page)

1 — FORMATION

Continuation du plan déjà entrepris par la création chaque année de : 3 conservatoires régionaux (lycées musicaux) à horaire aménagés ; 5 écoles nationales ; 7 écoles agréées.

Tous les 2 ans à partir de 1971, 1 établissement supérieur d'Etat, 5 en tout, plus le Conservatoire National Supérieur de Paris.

En fin de plan : 6 établissements, supérieurs (dont Paris) ; 27 conservatoires régionaux ou lycées musicaux (10 seront en place en octobre 1969) dont 22 en province, 5 dans la région parisienne ; 36 écoles nationales (9 en place en octobre 1969) ; 72 écoles agréées (14 en place en octobre 1969).

2 — DIFFUSION

Continuation du plan en début d'application pour les orchestres régionaux et commencement de mise en place de la nouvelle politique pour les arts lyriques et chorégraphiques ainsi que le développement de la vie chorale.

a) Orchestres régionaux

Des structures efficaces minimum pour une diffusion musicale de qualité dans toutes les couches de la société urbaine, suburbaine, ouvrière, paysanne, universitaire devront être construites sur 3 types de formations instrumentales de base, ces formations étant appelées elles-mêmes à se fractionner en autant de groupes que l'action d'animation musicale le nécessitera.

Formation A (120 musiciens). Une formation par an. Stationnées dans les métropoles d'équilibre. Il y en aura 7 en tout (Paris excepté) 2 sont actuellement en cours de formation.

Formation B dite formation Mozart. 45 musiciens. Implantées dans des villes entre 120.000 et 250.000 habitants.

Création de 2 formations B par an.

Formation C (20 musiciens) implantées dans des villes de 60 à 120.000 habitants et ayant comme musiciens de base les professeurs des écoles nationales.

Création de 3 formations C par an.

La mise en place de la formation A, Rhône-Alpes est presque terminée, celle du Val-de-Loire est actuellement en préfiguration et devrait être installée en 1970.

La création d'une 3ème formation A à Bordeaux « Orchestre Philharmonique d'Aquitaine » est en cours d'étude (crédits optionnels).

b) Art lyrique et chorégraphique. En corrélation étroite avec les formations orchestrales et ayant également pour mission une action régionale le plus possible itinérante, il y aura 2 types principaux de théâtres lyriques. Les grands

opéras, que nous appelons A, implantés dans les métropoles d'équilibre (7) et qui seuls auront vocation à entretenir des troupes permanentes de chant, de ballet et des chœurs. Les théâtres B (18) (avec les orchestres B) qui n'auront ni troupe de chanteurs, ni ballet, ni chœurs permanents, feront des créations d'ouvrages modernes, joueront le répertoire sans chœurs ni ballet, mais recevront des métropoles d'équilibre les ouvrages à grands effectifs.

Chaque année, création d'un théâtre A ; de 2 théâtres B.

NOTE : En plus des théâtres à vocation régionale, 4 troupes lyriques et 4 troupes chorégraphiques non attachées à un théâtre donné auront pour mission principale la création contemporaine et sa diffusion en France et à l'étranger : 1 troupe lyrique tous les 2 ans ; 1 troupe chorégraphique tous les 2 ans. (Sont déjà en place ou en cours de formation : les ballets d'Amiens et le Théâtre Français de la Danse).

c) Développement de la vie chorale.

Il ne s'agit pas de créer des structures professionnelles qui en ce domaine rapidement vieillissent et se sclérosent, mais bien de permettre l'éclosion, la vie et la diffusion dans de bonnes conditions de chorales formées d'amateurs, sélectionnés et ayant à leur disposition des chefs de chorale bien formés, et tous les moyens de travail permettant d'atteindre les objectifs poursuivis (salles de répétitions, pianos, partitions, pianiste-répétiteur).

Une chorale agée, par département, formation pilote, permettra d'apporter à l'ensemble du pays les éléments de base de l'action culturelle musicale intense dont il a besoin.

10 chorales agréées par an.

3 — ANIMATION ET CONTROLE

Pour animer et contrôler la qualité et l'action des divers éléments ainsi en place, chaque région musicale devra avoir une infrastructure administrative et technique auprès des directeurs régionaux des Affaires culturelles.

Cette infrastructure reposera sur trois types de fonctions :

a) L'Inspecteur régional. L'Inspecteur « régional » a la charge d'un groupe de régions proches l'une de l'autre.

Il inspecte et conseille sur le plan pédagogique et technique : les conservatoires régionaux, les écoles nationales de musique, les écoles agréées ;

Il tient les réunions pédagogiques nécessaires pour assurer une pédagogie correcte ;

Il inspecte les manifestations des associations et festivals recevant

des subventions de l'Etat et de la région ;

Il appuie sur le plan technique chaque délégué et chaque animateur musical ;

Il travaille en étroite liaison avec l'Education Nationale.

#### b) Le Délégué Musical.

Le Délégué Musical est un animateur musical désigné par le chef du service de la musique, de l'art lyrique et de la danse auquel a été confiée, sous l'autorité du directeur régional, une action générale de diffusion de la vie musicale ; d'initiation musicale.

Dans l'exercice de ses fonctions le Délégué musical est placé sous l'autorité hiérarchique du directeur régional et l'autorité technique du service de la musique, de l'art lyrique et de la danse.

Il reçoit délégation dans le domaine de sa compétence, de représenter le directeur régional auprès des autorités locales ;

Il a mission d'inciter à la coordination des diverses manifestations musicales, lyriques, chorégraphiques ;

Il exerce une action propre dans le domaine de la recherche d'un nouveau public ;

Il établit et tient à jour un inventaire permanent des moyens et organismes musicaux existant dans la région ;

Il rend compte au directeur régional des difficultés survenues, des demandes de subventions reçues, et sollicite éventuellement son intervention ;

Il représente le directeur régional dans les commissions spécialisées ;

Il instruit les demandes de subventions transmises au ministère par le directeur régional ;

Il collabore avec les directeurs de Conservatoires régionaux ou non,

les présidents et directeurs des orchestres, etc., afin d'inciter et de développer tout particulièrement l'initiation musicale des enfants et des adultes.

c) L'Animateur musical départemental

Au fur et à mesure du développement de l'action en faveur de la musique, un ou plusieurs animateurs musicaux seront adjoints au Délégué musical.

Ces animateurs, échelons de base de la diffusion musicale se verront confier, conformément aux circulaires en vigueur, sous l'autorité du directeur régional et le contrôle du Délégué musical, une action de diffusion musicale ; d'initiation musicale soit dans un secteur géographique donné, soit auprès d'organismes déterminés, soit dans un domaine spécifique (par exemple, art lyrique, danse, initiation scolaire, chant choral).

Il informe le Délégué musical des difficultés qu'il rencontre et reçoit ses conseils ;

Il participe à l'inventaire permanent des moyens et organismes musicaux de la région.

NOTE. — Le nombre d'établissements d'enseignement musical, a été calculé en fonction des besoins en musiciens professionnels et en enseignants (Education Nationale et Affaires Culturelles), compte tenu du plan ci-dessus énoncé et des maîtres nécessaires pour les cycles primaire et secondaire. Pour le secteur public et subventionné le nombre total des musiciens professionnels sera en fin de plan de 18.000 environ. Le renouvellement étant de 3% par an nos établissements devront former 540 musiciens annuellement. A ce chiffre, il faut ajouter tout le secteur privé (enseignants, musiciens de variétés, techniciens du disque, etc.).

sans que l'on puisse trouver (ou si peu) des influences dans ses œuvres. C'est aussi pour cela qu'il fut impitoyable pour ses premières compositions. N'a-t-il pas détruit un Quintette pour quatuor à cordes et cor, une Sonate pour piano et violon jouée une seule fois à la Nationale, une esquisse symphonique Vendanges et trois mélodies ? Il reste de cette époque (1897) Deux madrigaux à quatre voix inédits. Envoyés à un concours de la Société des Compositeurs, sous des devises différentes, ils furent tous deux couronnés de succès. Les heures passent, pour piano (1898), que l'on peut considérer comme le premier numéro de son catalogue, est une œuvre qui contient les germes du style roussélien.

Vincent d'Indy avait demandé à ses élèves d'apporter à la classe de composition un premier mouvement de musique de chambre. Roussel présenta le début d'un Trio en Mi bémol pour violon, violoncelle et piano. Son maître lui conseilla de l'achever en raison de son intérêt musical. La première audition eut lieu le 4 février 1905 à la Nationale. Réurrection, prélude symphonique pour orchestre, d'après Tolstoï, composé en 1903, fut créé au même endroit un an plus tôt.

L'air marin de Tamaris (près de Toulon) et Henri de Rénier font jaillir de sa plume quatre mélodies, très chantées aux temps heureux où les programmes avaient inscrit ce genre : Départ, Vœu, Madrigal lyrique et ce merveilleux Jardin mouillé dont je ne puis résister à inscrire les quatre derniers vers avec l'audition intérieure qu'ils me suggèrent :

*Il pleut, et les yeux clos, j'écoute  
De toute sa pluie à la fois  
Le jardin mouillé qui s'épouille  
Dans l'ombre que j'ai faite en moi.*

Il est indispensable de rappeler que la créatrice de ces mélodies fut la cantatrice Jane Bathori. N'oublions pas le rôle ingrat mais si généreux qu'elle accomplit à cette époque et longtemps après pour défendre vaillamment les œuvres de jeunes compositeurs. Nous redirons plus tard le courage qu'il lui fallut (et le talent aussi !) pour imposer les Histoires Naturelles (sur un texte de Jules Renard) de celui qui, un jour, signa le célèbre Bolero.

A Cormelles, près de Paris, en 1904, Roussel écrit pour le piano : Conte à la poupée puis les Rusitques : « Danse au bord de l'eau », « Promenade sentimentale en forêt » auxquels s'ajoutera « Retour de fête ».

Soir d'été fut donné aux « Lectures du Nouveau Théâtre » fondées par Alfred Cortot pour faire entendre les œuvres orchestrales des jeunes musiciens. Cette pièce devait devenir l'Andante d'une première symphonie intitulée Poème de la Forêt dont les autres mouvements sont : Forêt d'hiver, « Renouveau », « Faunes et Dryades ». L'œuvre complète, achevée en 1906, devait être jouée pour la première fois en 1908 aux Concerts Populaires de Bruxelles puis à Paris chez Lamoureux sous la direction de Vincent d'Indy remplaçant Camille Chevillard. Dans le journal « La Liberté » on pouvait lire ces lignes significatives de Gaston Carraud : « ... Plus il produit, plus on sent se dégager en Albert Roussel une personnalité complète... personnalité de l'âme et personnalité du style... Cette musique évoque les tons clairs, chantants, à la fois subtils et francs des pays agiles modernes et M. Roussel a une forme mélodique, une harmonie, une rythmique raffinée, surtout un procédé de développement qui sont à lui... J'ai essayé de vous donner une idée générale de la personnalité du musicien qui est assez nouvelle pour n'être pas bien comprise tout de suite ».

En effet la même œuvre devait être sifflée à Rome...

On peut qualifier de « réaction contre l'impressionnisme » le style étincelant du Divertissement pour quintette à vent (flûte, hautbois, clarinette, cor, basson) et piano donné en 1906, le 10 avril, qui devait triompher en 1923... au festival de la Société Internationale de Musique Contemporaine (S.M.C.) à Strasbourg. Il comprend cinq parties enchaînées, opposées par le rythme, dans lesquelles chaque instrument conserve son caractère propre en assurant à l'ensemble un parfait équilibre.

A Bois-le-Roy, en 1907, Henry de Rénier inspire à nouveau le maître pour Quatre poèmes (chant et piano). Ils sont créés par Jane Bathori qui, au même concert, chante deux poèmes chinois écrits sur la gamme pentatonique (ré, fa, sol, la, do) si évocatrice de l'Orient. Ode à un jeune gentilhomme reste un succès marquant pour un grand nombre de cantatrices qui, avec Amoureux séparés, recueillirent de chaleureux applaudissements. Char-

les Koechlin juge en deux mots : c'est du « profond Roussel ».

La même année venait la Première Sonate pour piano et violon, exubérante dans la richesse de ses thèmes, et de ses développements. Elle devait assurer un succès à Arnaud Parent et à Marthe Dron qui en donnèrent la première audition au Salon d'Automne le 9 octobre 1908.

En cette année 1908 nous ne trouvons qu'une seule œuvre Le Marchand de sable qui passe, conte lyrique en un acte dont Roussel fit une musique de scène pour flûte, clarinette, cor et harpe et quintette à cordes (création au Havre en 1909), œuvre que l'on devrait bien reprendre pour en faire naître, selon un critique, « la nuance dans toute sa fascinante multiplicité ». Un événement capital illumine la vie d'Albert Roussel dont la santé chancelante l'oblige à faire preuve d'une énergie peu commune. Il rencontre à Paris une jeune fille d'origine alsacienne, Blanche Preisach. Leur mariage eut lieu le 7 avril 1908. Le début de cette parfaite union fut tourmenté par des deuils et, tandis que la mort rôde autour de ces deux êtres qui devaient rester profondément unis, la jeune compagne réussit à créer, autour du maître qu'elle ne cessera jamais de servir et d'aimer, une atmosphère souriante et si apportant aussi, avec une force joyeuse, une collaboration efficace dont nous reparlerons.

La Suite en Fa dièse pour piano montre plus d'audace que les œuvres précédentes. Elle comprend : « Prélude », « Bourrée », « Sérénade », « Ronde ». Elle fut écrite en 1909 pour être créée deux ans après à la Société Nationale par Blanche Selva.

En septembre de cette année-là Albert Roussel partit avec son épouse pour un long voyage aux Indes et au Cambodge (Bombay, Elhōra, Oodey-poor, Jeypoor, Tichor, Delhi, Agra, Bénarès, Ceylan, Singapour, Saïgon, ruines d'Angkor).

De ces quatre mois inoubliables le compositeur devait rapporter de nombreuses idées qui lui servirent pour plusieurs œuvres.

La première fut intitulée Evocations, pour soli, chœur et orchestre, dont les sous-titres évoquent pas directement les lieux que l'auteur précise par ailleurs : Les Dieux dans l'ombre des cavernes (grottes d'Elhōra), La Ville Rose, suggérée par l'entrée d'un rajah dans son palais (Jeypoor), Au bord du fleuve sacré, d'après une mélodie modulée par un jeune fakir sur les bords du Gange. La première audition eut lieu le 18 mai 1912 à la

Nationale sous la brillante direction de René Bâton, devant une salle Gaveau qui l'accueillit par une longue ovation.

Florent Schmitt (que je choisis à dessein) écrivit dans « La France » : « Ces Evocations me donnent une émotion vraiment forte et complète. A la profondeur de l'inspiration, à la magnificence des idées, à l'intensité de la vie intérieure qui les anime et les embrasse, elles joignent dans la mise en œuvre une séduction irrésistible ».

Tandis que Saint-Saëns avouait dans une lettre :

*Mon cher ami,  
Je suis, moi, une vieille grand-mère de 1830 : il n'y a rien d'étonnant à ce que vos coiffures modernes ne m'aillent pas.*

A vous, Camille Saint-Saëns, Gilbert de Voisins devait écrire l'argument d'un petit drame dont le cadre est situé autour d'une toile d'araignée et de son habitante. A cette époque une fenêtre de la maison était condamnée car, au dehors, un spécimen de cet insecte d'un fort beau modèle évoluait sur ses fines cordes. Le compositeur, loupe en main, étudiait les évolutions de sa « vedette ». Madame Roussel rappelait qu'« il y passait de longs moments pendant lesquels je me gardais bien de le déranger ! »

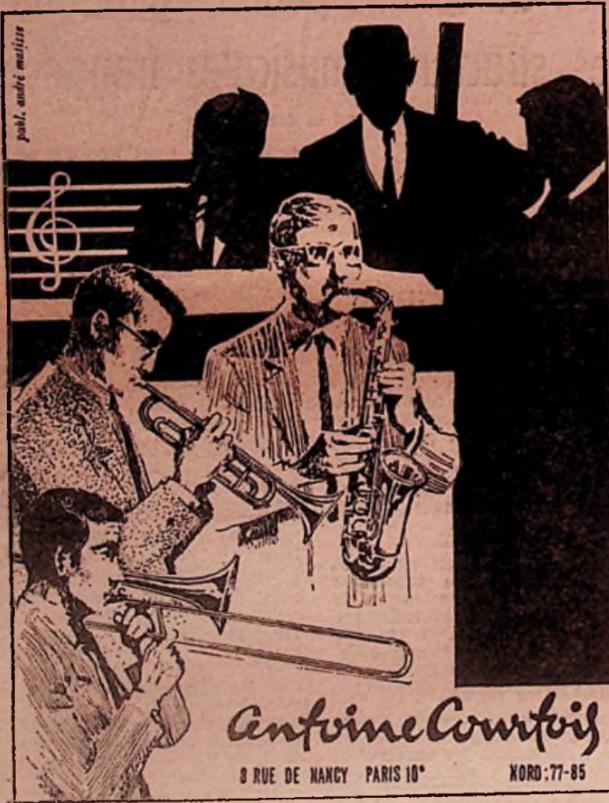
On a deviné qu'il s'agit de ce chef-d'œuvre qui débute par la si belle phrase lunaire de la flûte sur un fond veillé de cordes : Le Festin de l'Araignée. Disons que ce ballet est à Roussel ce que l'Apprenti Sorcier est à Dukas, c'est pourquoi je ne m'étends pas (à regret !) pour parler d'œuvres moins connues. Disons cependant que ce fut un vif succès au printemps 1913 au Théâtre des Arts où la féroce araignée fut Sahary-Djell tandis que le « gargonnet » rencontré sur « Melpomène », Gabriel Grovlez conduisait en homme et en grand chef tous les artistes de cette « première » qui eut de nombreux et chaleureux lepidoptères tant au concert qu'au théâtre.

Une Sonatine pour piano se fait toute petite à côté de ce ballet. Elle est de 1912. Ecrite à Belle-Ile-en-Mer, elle est faite de deux parties, dont un pétillant scherzo très roussélien, que Lucie Caffaret créa. Jota souvent et ne fut pas tellement imitée. C'est dommage !

Ajoutons, plus discrètement encore, un Petit canon perpétuel pour piano.

(A SUIVRE)  
PIERRE PAUBON.

(1) Voir début dans le journal mois d'avril 1970.



Antoine Courtois  
8 RUE DE NANCY PARIS 10<sup>e</sup> NOU 77-85

## LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

ROUSSEL (suite) (1)

La musique triomphe ! Albert ROUSSEL démissionne mais la séparation est dure...

« Il m'a fallu choisir entre la vie de marin et la musique car les deux sont difficilement conciliables. Peut-être regretterai-je parfois la mer, l'existence errante parfois monotone, tantôt pleine d'imprévu, si je n'aimais autant mon art ».

Koszul avait conseillé à son élève de quitter Roubaix, de s'installer à Paris pour fréquenter les concerts et travailler avec Eugène Gigout puisqu'il était trop âgé pour entrer au Conservatoire.

Albert Roussel s'installe rue Viète en octobre 1894 et se trouve dans l'immeuble où Alfred Bruneau compose son Messidor. Celui-ci s'accommode mal des Préludes et Fugues de J.-S. Bach dont le nouveau voisin se nourrit avec avidité mais bientôt une entente cordiale se réalise pour régler les heures de travail.

Pendant quatre années il travaille avec le célèbre organiste qui lui enseigne son grandiose instrument, le piano, l'harmonie le contrepoint, la fugue. Le musicien restait sourd aux appels de la

mer qui souvent le hantent, il se consacre à un labeur acharné partagé entre les études, la page quotidienne de Chopin qu'il admire, la lecture. Toute sa vie il gardera une profonde et admirative affection pour ce premier grand maître qui lui apprit l'essentiel de sa formation artistique.

Nous sommes à l'époque dont nous avons parlé ultérieurement où Vincent d'Indy fonde, avec Bordes et Guilmant, la Schola Cantorum. En 1898, Albert Roussel, attiré par la personnalité de d'Indy alors « Chef de file » de la jeune Ecole française, entre dans son établissement pour suivre son cours de composition et être invité par la suite à prendre la classe de contrepoint. A ce poste qu'il tint pendant douze ans, il devait dispenser son enseignement à des musiciens devenus célèbres tels que Paul Le Flem, Stan Goossens, Félix Raugel, Edgar Varèse, Roland Manuel, Guy de Lioncourt, Marcel Orban. Notons aussi, en dehors de la Schola : Rohozinski, Martinu, d'autres encore sans oublier Erik Satie.

Par ce qui précède il est clair que la formation tardive du compositeur ne pouvait pas être comparable à celle de la plupart de ses confrères. Sa haute personnalité parvenue très vite à la maturité s'est dégagée spontanément

## Motion votée lors du Midem classique à Cannes

Réunis à l'occasion du MIDEM CLASSIQUE, les 16 et 17 janvier 1970, à Cannes, des personnalités musicales venues de 25 pays groupant des compositeurs, des interprètes, des musicologues, des critiques, des éditeurs de musique, des directeurs de firmes de disques, des directeurs de radio et de télévision, des directeurs de revues spécialisées, des organisateurs de concerts et de festivals, ont voté (à l'unanimité) la motion suivante à l'issue de leurs travaux consacrés aux problèmes de la diffusion et de la promotion de la musique classique et contemporaine.

Les participants au colloque ont voulu, tout d'abord, rappeler que les disciplines de la sensibilité, au premier chef, la musique, sont aussi importantes pour l'équilibre et l'épanouissement de l'homme que celles de la connaissance : ils demandent, par conséquent, que la musique soit enseignée partout à l'école primaire et que cet enseignement soit assuré non pas par le solfège glacé, mais par le contact de l'enfant dès l'école maternelle avec la musique grâce aux méthodes actives, la musique étant l'art de la participation par excellence. Les participants souhaitent également qu'il y ait coordination permanente entre le Ministère de la Culture et de l'Éducation pour promouvoir des manifestations musicales de qualité dans le cadre de l'enseignement général primaire et secondaire.

La mutation fondamentale (toute récente de l'esthétique du langage et des moyens d'une partie des écoles contemporaines semblant demander d'autres lieux que les salles de concerts ou théâtres traditionnels pour trouver leur expression idéale, le colloque souhaite, pour traduire architecturalement ce qui peut apparaître comme une rupture, que quelques

expériences de construction soient étudiées, à partir de programmes concrètement précisés.

Les participants souhaitent que la critique musicale, dont la responsabilité est considérable, soit mise à même, devant l'ampleur et la difficulté des connaissances musicales et historiques qui doivent être les siennes, d'apprendre son métier grâce à des structures organisées et que, par conséquent, les directeurs de journaux choisissent leurs critiques musicaux autrement que par le hasard.

Les participants souhaitent encore que la fiscalité appliquée au livre soit étendue au bénéfice du disque. En effet, le disque comme tout autre support sonore, est incontestablement un support culturel : c'est pourquoi il paraît juste et éminemment utile que le disque soit mis à la portée du plus grand nombre, dans les meilleures conditions possibles, c'est-à-dire à un prix moins élevé, ce qui, par voie de conséquence, amènera à la multiplication des points de vente.

Les participants souhaitent que les émissions de radio et de télévision permettent une écoute active, qu'elles cherchent à atténuer le « fossé » séparant les auditeurs de musique classique et les amateurs de variétés : ils considèrent que tous les moyens nouveaux de diffusion, par exemple, le système RESO, doivent être étudiés et aidés sans relâche.

#### PAYS REPRESENTES

Allemagne (RFA), Angleterre, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Espagne, France, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Philippines, Polono, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, USA, URSS, Uruguay.

# INFORMATIONS

## AFFECTATION DANS UNE MUSIQUE MILITAIRE

Il nous est signalé que souvent de nombreux jeunes gens musiciens de nos sociétés font leur service militaire sans pouvoir être affectés dans une musique de leur régiment. A l'avenir, afin d'éviter pareilles anomalies, le commandant Jules Semler-Collery, Président de la C.M.F., se fera un plaisir de guider les jeunes gens, en instance de départ pour l'Armée, en lui envoyant deux ou trois mois avant leur incorporation, tous détails concernant leur état civil, leur bureau de recrutement, l'instrument qu'ils jouent dans une musique d'harmonie et une attestation technique de leur chef.

## ENGAGEMENT DANS UNE MUSIQUE MILITAIRE

Nous apprenons qu'à partir du 1er avril 1970 les jeunes gens pourront désormais s'engager pour deux ans dans un régiment de leur choix. La seule condition est d'avoir 18 ans révolus. Ainsi les jeunes musiciens de nos sociétés seront-ils encore plus sûrs de pouvoir accomplir leur service militaire dans une musique régimentaire, après entente avec le chef.

# CONCOURS INTERNATIONAL DE PIANO A ÉPINAL

Le Concours artistique d'Épinal vient de se dérouler, du 8 au 15 mars, dans l'agréable Cité des Images. Il a trouvé une conclusion prestigieuse par le lancement, pour la première fois depuis son existence, d'un Concours International de piano qui a eu pour cadre la bonbonnière loutre-scièze du théâtre municipal spinnalien.

Le concours lui-même rassemblait cette année 500 concurrents venus de la région de l'Est et de la Capitale. Parmi ces 500 élèves, issus des conservatoires, des écoles de musique et des cours privés, une centaine de danseuses ont affronté les feux de la rampe dès le premier jour.

Les candidats musiciens étaient fournis par la phalange des pianistes mais les autres disciplines instrumentales étaient tout aussi bien représentées. Les classes de guitare classique ont révélé un fort contingent de jeunes éléments. Les autres disciplines en présence étaient l'orgue, l'accordéon, les instruments du quatuor à cordes, la musique de chambre, le chant, la diction, la flûte, la clarinette.

Pour la première fois, les élèves pouvaient se réclamer de deux catégories distinctes : professionnels et non professionnels, et ceci, dans tous les degrés.

De sensibles améliorations ont été apportées au déroulement de ce concours aux destinées duquel préside Madame Suzanne Chevalier, professeur de piano à Épinal. Ainsi les concurrents ont été jugés par des jurys catégoriels au sein desquels ne figurait aucun professeur connu du candidat. D'autre part, l'étalement des épreuves sur huit jours a permis aux jurys de délibérer sereinement sans être talonnés par des horaires ou des contingences locales.

Les différents jurys ont été présidés, par M. Ehrmann dont l'autorité souriante a permis de dégager une sélection sévère, parmi les concurrents indisciplinés ou un peu trop confiants dans leur bonne étoile.

De cette rigueur fort louable, il ressort que le niveau du concours s'est élevé et que les premiers prix accordés avec parcimonie l'ont été à bon escient.

Il est à noter que, pour la première fois, a été introduite une épreuve d'Histoire de la Musique, obligatoire en degré Supérieur et en degré Excellence. Cette initia-

tive s'est révélée fort instructive et a permis de tester le degré de culture générale des concurrents. Il est apparu que la culture musicale marchait souvent de pair avec l'assiduité de l'élève à l'étude de son instrument.

Le concours international de piano s'est déroulé le dimanche 15 mars dans l'après-midi. Deux concurrents se sont affrontés sur le magnifique « Steinway » acquis récemment par la municipalité spinnalienne. Wilfrid Jeandrier, un Nancéien de 23 ans, brillant étudiant en Droit, élève de François Cholé au Conservatoire de Nancy, apportait toute la fougue de sa jeunesse.

Son aîné de sept ans, Gérard Lucasse, de Bar-le-Duc, premier prix lui aussi du Conservatoire de Nancy, a su imposer un jeu plein de maturité.

Les deux concurrents devaient présenter en éliminatoire :

— Le prélude et fugue en ut dièse mineur du clavecin bien tempéré de J.-S. Bach et les variations de Brahms-Paganini (2ème cahier). Tous deux franchirent allègrement ce premier barrage pour se retrouver un peu plus tard devant un programme imposé fort copieux, comprenant :

— Les études 1, 2 et 8 de l'opus 10 et 1, 6 et 11 de l'opus 25 de Chopin, et la sonate-scherzo de Roger Boutry.

Le jury était formé de : MM. Ehrmann, Président de l'Ordre des Musiciens ; Roger Boutry, Prix de Rome, compositeur et Madame ; Madame Baruchet, Professeur au Conservatoire de Sion (Suisse) ; le Maître Raffi Petrosian, concertiste et Madame.

Ce jury a estimé que, malgré leurs qualités évidentes, aucun des deux concurrents ne pouvaient prétendre au premier prix.

Gérard Lucasse a donc un second prix à l'unanimité, assorti d'un chèque de 2.000 F et d'un engagement pour un concert aux « Concerts Classiques » d'Épinal.

Wilfrid Jeandrier s'est vu décerner un second prix accompagné d'une somme de 1.000 F.

Les organisateurs espèrent une participation plus grande au concours 1971 dont le programme est déjà arrêté.

Jean DIDIER.

# Musique militaire et tradition

Ce fut encore une bien belle et bien cordiale réunion, à laquelle j'étais convié, ce jeudi 19 mars dernier, par notre jeune et cher camarade : le Capitaine Laurent Kellozzi, chef de la musique de la 1ère Région militaire, en garnison à Tours.

Ce rassemblement était provoqué par le départ à la retraite de son sous-chef : M. Henri Hisboé, sous-chef de musique de 1ère classe, atteint par la limite d'âge ; son rang, modeste, en la hiérarchie militaire, ne lui accordait pas les honneurs de la « prise d'armes... ». Respectueux de la tradition, le capitaine Vellozzi avait tenu à réunir, ce jeudi là, en la caserne Baraguay, à Tours, et avec l'autorisation de ses chefs, les hautes autorités militaires et civiles de la garnison, ainsi que les hautes personnalités musicales de la région et, pour manifester à M. Hisboé, en témoignage de leur grande estime et de leur sympathie, leurs regrets provoqués par un départ légitime, hélas !... Cette réunion traditionnelle débutait par une réception de tous les invités d'honneur, à l'intérieur de la caserne Baraguay, devant son grand mess. Il y furent reçus aux sons de la musique. Parmi les hautes autorités militaires, nous avons remarqué : MM. les Colonels Lebas et Bigot, de l'Etat-Major, représentant le Général Commandant d'Armes de la 1ère Région Militaire ; le Commandant Ronseray, chef du Personnel de la caserne. Auprès d'eux, se tenaient les hautes personnalités municipales et musicales de Tours et de la Région : M. Finaud, le « distingué » secrétaire-général de la mairie d'Amboise, fief de notre Ministre de la Défense Nationale, M. Debré ; M. Froidefond, Président de notre F.M. d'Indre-et-Loire. J'ai eu également la joie d'y rencontrer mes chers camarades, les Capitaines Dairon et Richard, ex-chefs de musiques militaires ; M. Charles Lhomme, le compositeur bien connu, ainsi que M. Bonnard, directeur de la musique des sapeurs-pompiers de Tours et ancien tambour-major de notre cher Président « C.M.F. » ; le Com-

mandant Semler-Collery. Inutile d'ajouter qu'après d'eux se tenaient également de nombreuses personnalités musicales d'Indre-et-Loire.

La musique nous fit entendre, pendant cette réception, après notre Hymne National, la Marseillaise, certains accents militaires, bien connus, qu'ont fait également tressaillir des nombreuses générations de jeunes soldats... et leurs aînés : La Saint-Cyrienne, la victoire ou la mort... et même mon « Boire un petit coup... » et autres « œuvres », dirigées par leurs « auteurs-compositeurs ». Après cette émouvante réception, l'on se mit à table... en le grand et bien sympathique mess de la caserne... et pour y déguster un excellent menu au cours du repas, qui se déroula dans une atmosphère de grande camaraderie ; nos musiciens, groupés par pupitres, nous firent entendre et successivement des « œuvres » de qualité et fort bien interprétées. Ce qui nous démontrait, une fois de plus, l'excellente qualité musicale de notre Musique militaire régionale. A la fin du repas, le Colonel Bigot, au nom du général Commandant d'Armes ; le Commandant Ronseray et l'un de nos camarades de la F.M., prononcèrent les paroles de circonstance, émues et soulignant la considération et la haute estime en lesquelles était tenu M. Hisboé, au sein des divers « milieux », militaires et civils, de la garnison de Tours. Le Capitaine Vellozzi, lui-même, exprima son émotion, causée par ce départ, en de vibrantes paroles, fort émues ! Puis, ce fut le dernier mouvement, le Final, exprimé avec art, de cette traditionnelle symphonie du « départ » : « (Halle de la tradition) ». M. Henri Hisboé, très ému, nous quitta, certes !, avec beaucoup de regrets. Mais il n'abandonnera pas ses « musicales » activités. Il s'en va exercer son grand et beau talent au sein du Conservatoire de Haïti, aux Antilles.

Nos bons vœux, ainsi que notre souvenir, pleurs de notre musical « Esprit », l'accompagnent en sa nouvelle et lointaine Patrie.

Capitaine Félix BOYER.

# Soirée culturelle à Paris

A la mairie du 13ème arrondissement où la musique a droit de cité et toujours favorablement accueillie, un concert fort intéressant fut offert, le 25 février 1970, par la réputée Association Symphonique de Paris (Directeur, notre ami Maurice Guyennot) avec le concours de la chorale Aura Juvenis (Directeur, M. Agnan).

Un copieux programme nous faisait entendre des œuvres diverses de Prestorius, Costeley, Vittoria, Bach, Mozart, Haendel et Purcell, parfaitement mises au point par M. Agnan et révélant un patient travail de ruche qui lui fait honneur. Le souvenir de Mgr Maillet lui a dicté une formule heureuse que ses jeunes exécutants ont su

faire apprécier d'un nombreux auditoire enthousiaste. De son côté, M. Guyennot, soûlèvement chevronné, n'en a pas un métier et une science musicale de premier ordre nous a charmé par son hommage au Beethoven de la *Symphonie héroïque*, de l'Alleluia du *Messie*, de Haendel et des extraits de la *Symphonie concertante*, de Mozart, où brilla d'un vif éclat l'ensemble Charles Koechlin formé des réputés virtuoses MM. Cornet (hautbois), Bloch (basson), Deleplace (cor) et Weller (clarinette) qui furent applaudis frénétiquement. En résumé, parfaite soirée, dont il faut remercier et féliciter la municipalité du 13ème arrondissement.

R. B.

# MUSIQUE DE L'AIR

## Concert du 18 février 1970

La Musique de l'Air a donné, le 18 février dernier, en soirée et au Théâtre municipal d'Issy-les-Moulineaux, un très beau concert d'autant plus mémorable et émouvant qu'il était le dernier que dirigeait le chef de musique principal Jean Gallet venant d'atteindre l'âge de la retraite. Une très nombreuse assistance avait donc tenu à apporter à ce chef de très grande valeur le témoignage non seulement de son estime et de son admiration pour les services distingués qu'il a rendus à la Musique mais aussi de sa vive sympathie pour ses qualités personnelles d'affabilité et de devoir qui lui ont valu tant d'amis au cours de sa belle carrière.

Le concert comprenait deux parties. La première, que dirigeait exclusivement le chef de musique principal Jean Gallet, débutait par l'Ouverture du *Carnaval Romain* ; de Berlioz (transcription de Pierre Dupont). Elle fut remarquablement exécutée et remporta le grand succès attendu. Le solo de cor anglais était joué par M. Boureille. Après cette ouverture romantique nous entendîmes la caractéristique Marche écossaise, de Debussy, dans la transcription de Paul Semler-Collery, qui fut suivie par la célèbre Valse du Chevalier à la Rose, de Richard Strauss (transcription R. Clérisse), et une suite de Chansons Paysannes Hongroises de Bel. Bartok, également transcrite par R. Clérisse. Cette première partie remporta un légitime succès.

La seconde partie avait un tout autre caractère puisqu'elle mettait largement en valeur, après la musique d'harmonie, la fanfare et la batterie. Nous entendîmes en premier lieu la batterie-fanfare, et sous la direction du tambour-major Henri Fouraux, trois belles pièces, magnifiquement sonnantes, de Roger Fayeulle : *Saint-Georges*, *Panache* et *Mirage*, puis *Bugle-Riff*, de Guy Luybaerts que dirigea l'ancien chef de fanfare Goute qui vient de prendre sa retraite et qui, en la circonstance, vint conduire en tenue civile. Le sympathique rétrahit fut longuement acclamé.

Nous eûmes alors le très grand plaisir d'écouter la magnifique Fanfare de la Péri, de Paul Dukas, dont l'exécution fut dirigée par le capitaine Jacques Devogel. Cette remarquable interprétation produisit une profonde impression. Le chef de musique principal Jean Gallet reparut ensuite au pupitre pour nous faire entendre les pittoresques Heures Sénégalaises, de Jean Avignon, remarquablement interprétées avec, en solistes, les trompettistes Picavais et Paillier. Ce fut ensuite une suite très moderne El Salon Mexico, de Copland, où brillèrent les solistes Gossens, clarinetiste, Robert Letellier, saxophone-alto, et Picavais, trompette. Et le programme se termina avec un éclat particulier avec la marche Thyrsus, de Jean Gallet, par le superbe ensemble harmonie et batterie-fanfare. Le succès fut si grand que nous eûmes en « bis », par le même prestigieux ensemble, l'audition d'un pas redoublé qui ne rate jamais son effet : *Sambre-et-Meuse*.

Ainsi s'acheva ce mémorable concert qui consacra la très belle carrière du chef de musique principal Jean Gallet. Apr. s le concert, le si sympathique officier réunit autour de lui nombre de ses amis parmi lesquels se trouvaient le commandant Jules Semler-Collery, chef honoraire de la musique des Equipages de la Flotte et actuellement président de la Confédération Musicale de France, accompagné du signataire de ces lignes. Et nous lui avons tous dit, à ce cher, brillant et probe artiste, quel beau souvenir nous gardons de lui. Il a pris à la Musique de l'Air qu'il a si bien servie une retraite noblement gagnée. Mais, en ce qui nous concerne, nous ne lui disons pas : Adieu ! mais « Au revoir » !

A. PETIOT

# Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4<sup>e</sup> — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois - cuivre).
- A percussion.
- Accessoires.
- Tenues de musiciens.
- Equipements complets pour majorettes.
- Musique imprimée, méthodes, etc...

— Catalogues et devis gratuits sur demande —

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

# Musique des Gardiens de la Paix

## CONCERTS PUBLICS

Mois de mai 1970 :

Mardi 5 mai : de 20 h. 30 à 21 h. 30, square du Temple (batterie).

Samedi 9 mai : de 17 h. à 18 h., Jardin du Luxembourg (musique).

Mardi 12 mai : de 20 h. 30 à 21 h. 30, square Carpeaux (batterie-fanfare).

Jeudi 14 mai : de 20 h. 30 à 21 h. 30, square Montsouris (musique et batterie).

Mercredi 20 mai : de 20 h. 30 à 21 h. 30, square du Temple (batterie-fanfare).

Jeudi 21 mai : de 17 h. à 18 h., Champ-de-Mars (musique et batterie).

Mercredi 27 mai : de 20 h. 30 à 21 h. 30, square de l'Archevêché (musique et batterie).

Jeudi 28 mai : de 17 h. à 18 h., jardin du Luxembourg (musique).

Mois de juin 1970 :

Mardi 2 juin : de 21 h. à 22 h., square des Buttes-Chaumont (musique et batterie).

Mercredi 10 juin : de 21 h. à 22 h., square de Vaugirard (batterie-fanfare).

## Orchestre symphonique de la R. A. T. P.

Une fois de plus — et nous sommes habitués depuis longtemps à ces très belles et saines performances musicales — nous avons pu assister à un magnifique concert donné à la salle Gaveau le samedi 14 mars dernier, en soirée, par l'Orchestre symphonique de la R. A.T.P. sous la direction si éclairée de son chef-fondateur, Georges Fossier.

Le programme nous offrit d'abord la joie d'écouter une œuvre de Strawinsky assez peu couramment exécutée: le Scherzo à la Russe dont la composition remonte à l'an 1944. Il s'agit d'une page typiquement slave, comme son titre l'indique, tant par ses lignes mélodiques que par ses rythmes contrastés. Tout cela coule fort agréablement, avec aisance et ne fait montre d'aucun évident souci d'apporter des révélations marquantes dans l'esthétique orchestrale de l'auteur, lequel a eu maintes autres occasions d'étonner ses auditeurs depuis ses lointains débuts aux ballets russes de Diaghilev. Cette exécution fut en tout cas remarquable et remporta un unanime succès.

Après cet exorde de caractère à la fois populaire et moderne, nous eûmes un plaisir d'un tout autre genre mais de non moindre qualité puisqu'il nous plongeait dans le classicisme italien du XVIIIème siècle et qu'il nous faisait entendre l'unique Concerto en ré mineur pour trompette et orchestre à cordes de Torelli qui fut publié, Corelli et Vivaldi ont été parmi les premiers Italiens à traiter la trompette en instrument concertant, comme Bach et Haendel en Allemagne et en Angleterre, mais Torelli, dans la péninsule, avec son unique concerto, prend rang également parmi les précurseurs. Il s'agit naturellement de la trompette simple qui exigeait du soliste une extraordinaire sûreté des lèvres, véritable virtuosité labiale qui seule permettait de triompher de toutes les difficultés. L'invention ultérieure des clés puis des pistons qui finirent par être adoptés définitivement en 1813, devait faciliter grandement le jeu de la trompette mais il ne faut pas croire pour autant que cet instrument, malgré ses perfectionnements mécaniques actuels, soit accessible à de quelconques solistes, bien au contraire. A cet égard, nous avions à ce concert la merveilleuse joie artistique d'apprécier toutes les finesse de l'interprétation de l'un des plus célèbres trompettistes actuels, Roger Delmotte, trompette-solo du théâtre de l'Opéra. Avec un virtuose de cette qualité, ce fut un enchantement. Remarquablement accompagné par l'orchestre à cordes, il remporta comme il se devait un triomphal succès.

La première partie du concert se terminait par l'interprétation d'un grand chef-d'œuvre de Brahms: le Double Concerto en la mineur (op. 102) pour violon, violoncelle et orchestre. Les solistes, là encore, étaient de très haute qualité puisque la violoniste était Brigitte Tournus, et le violoncelle Michel Tournus, violoncelle-solo de l'orchestre de l'Opéra. Ce magnifique concerto fit, comme toujours, une profonde impression sur l'auditoire, notamment le second mouvement, l'Andante, qui est bien l'une des plus nobles inspirations de Brahms, et qui s'enchaîne avec un finale qui ne manque jamais d'enthousiasmer le public. Inutile de dire que les deux grands solistes, admirablement secondés par l'orchestre particulièrement en forme et son chef qui veille à tout, furent longuement acclamés à la fin d'une interprétation aussi parfaite.

La deuxième partie de la soirée s'ouvrait avec l'interprétation du 2ème Concerto en Sol majeur, de Tchaikowsky, pour piano et orchestre, par la vaillante et remarquable virtuose qu'est Danièle Davat que nous connaissons bien puisqu'elle a déjà remporté un très grand succès à l'un des précédents concerts de l'Orchestre Symphonique de la RATP. Ce 2ème Concerto est extrêmement difficile à jouer mais il est de toute beauté et il est bien dommage qu'on l'entende bien moins souvent que le premier. Danièle Davat est bien la protagoniste qu'il fallait pour triompher de toutes les redoutables difficultés que présente cette œuvre. Elle les a vaincues avec une rare maîtrise et son éblouissante interprétation lui a valu la chaleureuse ovation qu'elle méritait tant. Dans l'andante si expressif, elle a été bien joliment soutenue par les deux sympathiques violon et violoncelle-solo de l'orchestre, Jean Colombani, et Guy Hospice. L'ovation finale les a réunis tous trois avec l'orchestre et l'ardent animateur de tout l'ensemble, Georges Fossier.

Et après ce si beau concerto de piano, nous eûmes un autre régal de choix: le concerto pour trompette et orchestre de Joseph Haydn qui est bien l'un des plus grands succès classiques de la trompette. Là encore, nous eûmes l'immense plaisir d'apprécier l'interprétation de Roger Delmotte qui est exemplaire. Ce concerto est merveilleusement écrit non seulement pour l'instrument soliste mais pour tout l'ensemble. Le génie d'un tel maître ne pouvait mieux faire. Haydn était vraiment à l'apogée de sa maîtrise quand il le composa. Tout se tient dans ce chef-d'œuvre, tout s'enchaîne de façon admirable et l'on ne sait plus si, sur les trois mouvements qui le constituent, l'un affirme réellement sa supériorité sur les deux autres. Tout cela est d'une unité impressionnante et le public n'a pas manqué de donner libre cours à son enthousiasme à la fin de cette mémorable interprétation. Roger Delmotte a été très longuement acclamé devant le bel orchestre et son chef qui l'avaient si bien accompagné.

Et ce superbe concert s'est terminé par une œuvre très originale de Khatchaturian intitulée Mascarade. Cette partition fut d'abord une musique de scène destinée à accompagner un drame de Lermontov. Elle fut jouée ensuite par les plus grands orchestres internationaux avant de devenir définitivement un ballet intitulé: «Le rêve de Véronique». Les cinq mouvements de Mascarade ont été intitulés: Valse, Nocturne, Mazurka, Romance et Galop mais ce ne sont pas uniquement des pièces chorégraphiques, ils ont aussi des rapports étroits avec les caractères des personnages de Lermontov et ils donnent une idée de l'ambiance qui pouvait régner à Saint-Petersbourg vers 1830. Cela vaut surtout pour les représentations scéniques mais, au concert, on fait facilement abstraction de toutes ces considérations pour suivre uniquement les caprices et la fantaisie que nous apporte la musique. Cette exécution obtint le plus franc succès. Une mention particulière doit être faite en l'honneur du violon de Jean Colombani et tout l'ensemble fut merveilleusement animé par le cher Georges Fossier, comme on peut l'imaginer.

Ce fut en définitive, un très beau succès amplement mérité par tous les solistes, l'orchestre et leur infatigable animateur. La belle musique a été dignement servie.

André PETIOT

## Harmonie du Personnel de la R. A. T. P.

Concert du  
samedi 21 mars 1970

Salle Pleyel

Georges Fossier nous a donné salle Pleyel, huit jours après un magnifique concert de l'Orchestre Symphonique, salle Gaveau, un très beau programme avec l'Harmonie de la RATP. Ce concert commençait par une intervention de la «Batterie-Fanfane», heureuse initiative qui montre ce que l'on peut obtenir avec des moyens simples et modestes, des interprètes consciencieux et un bon chef. Le Tambour-Major Aimé Heuline avait prévu quatre œuvres d'un répertoire qui a fort heureusement évolué en se modernisant, grâce à des compositeurs qui touchent de près les «Batteries»: Roger Fayeulle et Jacques Devogel — une fantaisie «Les bords du Rhin», de Frodhomme terminait cette partie du programme.

Ce fut ensuite l'Harmonie qui débutait avec la «Suite Danoise» de Tony Aubin, Membre l'Institut, professeur au Conservatoire et qui a formé tant de Grands Prix de Rome et de compositeurs. Cette œuvre avait été conçue pour instruments à vent et piano, adaptée ensuite pour l'orchestre symphonique et finalement transcrite pour harmonie par Désiré Dondeyne. Quatre mouvements composent cette suite: une «Ouverture», une «Sara-bande», l'évocation «d'Ophélie» et, pour conclure, la «Danse de Paju Pilli».

Avec les «Histoires» de Jacques Ibert, dont l'œuvre est si élégante et d'une facture parfaite (Robert Clérissé a transcrit ces pièces de piano avec beaucoup de délicatesse), nous eûmes le plaisir d'entendre «La Cage de Cristal», «Le Vieux Mendiant», dont le cor anglais exprima la tristesse accablée, «La Meneuse de Tortues d'Or» et enfin «Le Petit Ane Blanc».

La première partie se terminait avec la «Rapsodie Suédoise», de H. Alfvén, «Midsommarvaka», si bien transcrite par Pierre Dupont. Georges Fossier a su donner la couleur aux festivités du soir de la Saint-Jean jusqu'à la danse effrénée qui entraîne cette gale rapsodie vers une éclatante conclusion.

Kabalevsky est l'un des chefs de file de la vie musicale en URSS. Parmi ses opéras, «Colas Breugnon» est le plus célèbre. L'ouverture au rythme rapide et constant a mis à l'épreuve la belle technique des musiciens dans tous les pupitres. «Musique aux Quatre Vents», de Roger-Roger, nous a oromenés aux quatre vents du monde et la trompette-solo a fort bien joué, dans le style qui convenait, l'Intermezzo qui précédait le tableau «Shangai».

Le pupitre des clarinettes, homogène et juste, devait ensuite interpréter la «Danse des Violons» que les auteurs, les frères Jeanjean, ont eux-mêmes adaptée pour les clarinettes. Les traits de virtuosité, brillamment enlevés, valurent au pupitre un légitime succès.

Le concert devait se terminer avec une sélection de la musique du film «West Side Story» de Bernstein; tous les épisodes, rythmés ou lents, eurent un tel succès que Georges Fossier dut les bisser.

Félicitons le chef qui sut composer un programme à la fois distingué et varié, exécuté avec sa maîtrise habituelle, ainsi que les musiciens dont la valeur et la tenue s'affirment toujours pour le plaisir de l'oreille et des yeux.

P. MATHIEU

## Un concert d'œuvres du «groupe des six»

Lettre d'Issy-les-Moulineaux  
(le 14 février 1970)

Quelle bonne idée de la part de la municipalité d'Issy-les-Moulineaux, ainsi que sur l'initiative de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, que d'avoir songé aux cinquante ans du Groupe des Six. Mieux encore: de leur avoir consacré un concert d'une si haute tenue et d'une si grande originalité. Trop rares sont en effet les concerts de musique d'harmonie entièrement composés d'œuvres originales. Bien sûr, on a beau s'imposer la règle, il lui fallait, comme à toute règle, une exception. La seule transcription inscrite au programme de cette soirée était celle d'un ouvrage inédit et jamais encore exécuté sous sa forme primitive: une ravissante Partita pour flûte, hautbois et clarinette, et orchestre de chambre de Germaine Taillefer. La transcription, de Désiré Dondeyne était d'une éblouissante couleur sous des solistes très avertis. Que de révélations d'œuvres d'harmonie à l'affiche écrites par le «Groupe des six». Trop peu de nos formations connaissent cette admirable musique de scène destinée à «14 juillet» de Romain Rolland. Trois membres du Groupe des six» avaient collaboré pour écrire cette musique de scène: Georges Auric: «Palais Royal», d'une fraîcheur et d'une couleur orchestrale très dégagée; Arthur Honegger: «Marche sur la Bastille», puissante allégorie, prenante, à la veille du grand destin politique de la France; Darius Milhaud: «Introduction et Marche funèbre», magistrale fresque à la mémoire des morts de la Révolution, qui vous tient en haleine jusqu'à la fin, où seule la percussion crée l'ambiance souhaitée.

Et que dire de cette esquisse d'une fanfare pour le cinquième acte de Roméo et Juliette de Francis Poulenc (ignorée même des exécutés du compositeur). Ecrite dans un style d'apparence inhabituel, elle gagnerait à être réentendue, car on finirait par y reconnaître l'esprit de ce musicien doué d'une si forte personnalité.

Venons-en à Louis Durey, l'ainé des six. Sa personnalité, est certes plus difficile à déceler à travers son esthétique en perpétuel devenir. On pouvait facilement s'en rendre compte en confrontant ses deux œuvres inscrites au programme et composées à douze ans de distance: le Concertino opus 83 pour piano et vents interprété par Ina Marika avec autant de conviction que de musicalité sans fard (l'orchestre des Gardiens de la Paix se joua à merveille des embûches que le compositeur ne lui a pas davantage ménagées qu'à la par-

tie soliste), et Obsession, version instrumentale du n° 8 des Autoportraits pour piano opus 108, composés entre 1967 et 1970, dédiée à Désiré Dondeyne. L'esthétique néo-romantique du Concertino se ressent de toute évidence d'une longue fréquentation de la chanson du terroir, le final est même bâti sur un authentique chant de labour du Nivernais. Tandis qu'Obsession, témoigne d'une singulière aptitude que traduit un chromatisme presque sériel. Voilà qui nous rappelle que l'auteur fut en France le premier à s'inspirer directement de Schoneberg dès 1914.

Quand à la Partita de Germaine Taillefer, dont la composition remonte à quatre ans environ, la version originale pour orchestre à cordes sous les trois solistes (flûte, hautbois, clarinette) a été habilement remplacée par une transcription pour petite harmonie dotées des seules anches susceptibles de rendre des effets propres aux cordes. Le savoir-faire et l'ingéniosité de Désiré Dondeyne ne sont décidément plus à démontrer. «Une musique qui sent bon» dira-t-on et dans laquelle on retrouve le même parfum que dégagait le premier mouvement si délectable du Quatuor à cordes du même auteur.

Quand à la Suite Française de Darius Milhaud qui terminait le programme, l'heureuse transcription symphonique du compositeur ne nous fera pas oublier la rédaction originale pour harmonie qui fut conçue, à dessin; pour des formations de compétence moyenne et cela sans concessions à la facilité. Pour plus connue que soit cette œuvre par rapport à celles qui la précédaient ce soir-là, on ne l'écoula pas moins avec un plaisir toujours renouvelé.

Bravo une fois encore pour la mairie d'Issy-les-Moulineaux, pour la Musique des Gardiens de la Paix et pour le présentateur Frédéric Robert. Pareille soirée ne s'oublie pas de sitôt. Elle s'est honorée par surcroît, de la présence de trois des quatre survivants de cette brillante pléiade. Pour ce cinquantenaire du «Groupe des six», Darius Milhaud nous fit observer que seules à ce jour, la ville d'Issy-les-Moulineaux et la Musique des Gardiens de la Paix, dans un programme original, avait pensé à ce cinquantenaire. Tous furent sensibles à cette mémoire. Il serait dommage qu'une telle manifestation ne soit pas reprise en d'autres lieux, serait-ce avec un programme légèrement différent, car il y a place pour d'autres partitions originales des maîtres du «Groupe des six», que l'on ignore parfois!

Signé: un auditeur.

## Disparition du Cercle musical d'Étampes

ÉTAMPES, le 25 mars 1970

Monsieur Boulanger Eugène, directeur du Cercle Musical d'Étampes, à Monsieur le Président de la Confédération Musicale de France  
Monsieur le Président,

Le Cercle Musical ayant cessé toute activité, ses membres et moi-même avons décidé de vous adresser le montant des fonds disponibles qu'il détenait pour le local de la C.M.F.

Vous voudrez donc bien trouver ci-joint un chèque de 496.78 F. Nous espérons ainsi apporter notre modeste contribution à cette œuvre en souhaitant qu'elle aboutisse assez rapidement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations,

Monsieur Boulanger Eugène  
28, rue Evezard - 91 - Étampes

La Confédération Musicale de France regrette la disparition du Cercle Musical d'Étampes, espère le voir bientôt renaitre et adresse à ses représentants (Directeur - Bureau) et à tous ses membres, ses bien vifs remerciements pour cette « pierre » apportée pour le local de la C.M.F.

# CONCOURS D'EXCELLENCE 1970

TITRE DES MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
<b>PIANO</b>		
A - INVENTION A 3 VOIX - Au choix du Professeur	J.-S. BACH	Au choix
B - FINAL DE LA SONATE AU CLAIR DE LUNE	BEETHOVEN	Au choix
<b>VIOLON</b>		
MOUVEMENTS	Jean-Pierre BEUGNIOT	TRANSATLANTIQUES
<b>ALTO</b>		
2ème CONCERTO (1er Solo)	WIENIASKI Transcription : GINOT	JOBERT
<b>VIOLONCELLE</b>		
PASSACAILLE	LULLY	LEDUC
<b>CONTREBASSE A CORDES</b>		
ANDANTE DE LA SONATE	André AMELLER	DURAND
<b>CHANT</b>		
A - VOCALISE - Au choix du Professeur	CONCONE	Au choix
B - LE TEMPS DES LILAS - Extrait du poème de l'Amour et de la Mer	E. CHAUSSON	SALABERT
C - MELODIE OU AIR CLASSIQUE - Au choix du Professeur		
<b>FLÛTE</b>		
NOCTURNE ET ALLEGRO SCHERZANDO	Philippe GAUBERT	ENOCH
<b>HAUTBOIS</b>		
ANDANTE PASTORAL ET SCHERZETO	Félicien FORET	BILLAUDOT
<b>CLARINETTE</b>		
LIED ET FINAL	J. SEMLER-COLLERY	Max ESCHIG
<b>BASSON</b>		
RECIT ET THEME VARIE	Gabriele PIERNE	LEDUC
<b>SAXO-ALTO</b>		
PRELUDE ET SALTARELLE	R. PLANEL	LEDUC
<b>SAXO-TENOR OU SOPRANO</b>		
CONCERTINO 26	Julien PORRET	MARTIN
<b>COR</b>		
PIECE EN RE	Henri BUSSER	LEDUC
<b>TROMPETTE</b>		
LEGENDE	Georges ENESCO	ENOCH
<b>CORNET-BUGLE</b>		
ROMANCE ET TARENTELE	J. SEMLER-COLLERY	Max ESCHIG
<b>TROMBONE</b>		
PIECE EN MI B. MINEUR	Guy ROPARTZ	LEDUC
<b>TUBA</b>		
TUBANOVA	J. SEMLER-COLLERY	Max ESCHIG
<b>ACCORDEON</b>		
PARTITA	Désiré DONDEYNE	TRANSATLANTIQUES
<b>GUITARE</b>		
7ème ETUDE	VILLALOBOS	Max ESCHIG
<b>MANDOLINE</b>		
MELITZA (Czardas)	Fred GUENETT	B.-G. ADOFE

**ADRESSES DES EDITEURS**

B.-G. ADOFE	17, rue Sautner - Paris-9
BILLAUDOT	14, rue de l'Écliquier - Paris-10
DURAND	4, place de la Madeleine - Paris-8
ENOCH	27, boulevard des Italiens - Paris-2
JOBERT	44, rue du Colisée - Paris-8
LEDUC	175, rue Saint-Honoré - Paris-1er
MARTIN	108, La Coupée - 71, Charnay-lès-Macon
MAX ESCHIG	48, rue de Rome - Paris-8
SALABERT	22, rue Chauchat - Paris-9
TRANSATLANTIQUES	14, avenue Hoche - Paris-8

# CONCOURS INTERNATIONAL D'ORCHESTRES SYMPHONIQUES AMATEURS

Un concours international d'orchestres symphoniques d'amateurs se déroulera en Belgique, dans la province de Liège, durant les mois de novembre et décembre 1971. Nous donnons ci-après le règlement de ce concours. Nous serions très heureux que des sociétés françaises prennent part à cette compétition aux côtés des sociétés des Pays-Bas, d'Allemagne Fédérale, de Belgique et du Luxembourg.

**I - Règlement général**

1) Le concours international d'orchestres symphoniques amateurs est ouvert tous les trois ans aux orchestres belges et étrangers à raison de deux orchestres au plus par pays participant.

L'année précédant le concours international, il est procédé, dans chaque pays participant, à une épreuve éliminatoire destinée à retenir deux orchestres représentant ce pays. En ce qui concerne la Belgique, cette épreuve sera organisée par l'ASBL préitée, sous le patronage du ministre de la Culture française, avec la collaboration de la Direction des Affaires culturelles de la Province de Liège et celle de la Confédération Musicale de Belgique.

L'année qui suit le concours international sera consacrée à un concours de composition d'œuvres destinées aux orchestres amateurs.

2) Par orchestre symphonique, il est convenu de considérer un orchestre composé au minimum de 34 musiciens se répartissant par exemple, à raison de : 2 flûtes, 2 hautbois, 2 clarinettes, 2 bassons, 2 cors, 2 trompettes, 1 timbale, 6 premiers violons, 6 seconds violons, 4 altos, 3 violoncelles et 2 basses.

3) Un orchestre sera dit « amateur », lorsque le nombre des musiciens professionnels appelés en renfort ne sera pas supérieur à 12, par professionnel. Il faut entendre :

1) tout instrumentiste rémunéré par sa ou ses prestations à l'orchestre ;

2) tout instrumentiste qui tire régulièrement une rémunération de son travail musical ou qui est pensionné comme tel.

Le chef d'orchestre peut être un professionnel, sans pour autant intervenir dans ce calcul.

Les cas d'espèces éventuels sont tranchés sans appel par le jury. Il est interdit aux musiciens de prêter leur concours à plus d'une société. Ils doivent en tout cas, faire partie de celle-ci depuis un an au moins. La liste prévue à l'article 8 doit en faire mention.

4) Si le nombre de musiciens de renfort évoqué à l'article précédent est supérieur à six, sans que jamais il puisse dépasser douze, la cotation attribuée à la formation en cause sera réduite de 2% par instrumentiste professionnel. A l'inverse, la formation qui n'atteint pas le quota de six musiciens professionnels de renfort, verra sa cotation majorée d'autant de 2% par instrumentiste. Le pourcentage est calculé sur le total des points à attribuer.

5) Chaque orchestre sera coté sur l'exécution d'une œuvre imposée par le jury, d'une œuvre choisie par le jury dans le répertoire présenté par l'orchestre et d'une œuvre choisie par l'orchestre lui-même dans ce répertoire.

6) Le répertoire de l'orchestre sera établi dans le cadre d'une liste type dressée par le jury. Cette liste sera soumise à révision à l'issue de chaque concours. Ce répertoire comportera huit œuvres. L'œuvre au choix devra nécessairement être une symphonie.

7) Un jury de cinq membres, président compris, est désigné par le conseil d'administration de l'ASBL sur présentation de la Commission Musicale constituée par ce Conseil. Chaque membre du jury est pourvu d'un suppléant nommé de la même façon. Le secrétariat sera assuré par un membre du personnel de la Direction des Affaires culturelles de la Province de Liège.

**II - Règlement du concours 1970-1972**

**A) Éliminatoires 1970**

8) L'éliminatoire belge se déroulera chaque samedi soir du 21 novembre au 12 décembre 1970 dans les villes de Liège, Verviers, Huy, Spa, à raison d'une prestation de deux orchestres par soirée. Les dates des prestations des orchestres et les villes où ils se produiront seront tirées au sort. Les modalités pratiques de ce tirage au sort seront communiquées en temps utile aux sociétés participantes. S'il était nécessaire, des prestations auraient également lieu le dimanche.

Les sociétés qui désirent prendre part au concours doivent en faire la demande pour le 15 mars 1970 au plus tard, en renvoyant le document « Modèle A » (dûment complété), à la Direction des Affaires culturelles de la Province de Liège. Les sociétés annexent à leur demande la liste des membres effectifs de l'orchestre et la liste des œuvres qui figurent à leur répertoire (cf. art. 6). Elles feront connaître à cette occasion la symphonie de leur choix. Le jury prend acte de la liste des participants établie en fonction des art. 2 et 3.

Les sociétés participantes recevront un mois plus tard, communication de l'imposé et de l'œuvre retenue par le jury dans leur répertoire, (cf. art. 5). A ce moment, et pour le 1er mai 1970 au plus tard, elles feront connaître la liste définitive de leurs membres et celle des professionnels prévus, avec mention « certifié sincère » (Document « Modèle B »).

Le calendrier du concours ne peut être modifié. L'horaire doit être scrupuleusement observé.

9) La commission musicale se sé-

serve le droit de contrôle quant aux déclarations des sociétés participantes et prend éventuellement toute mesure d'investigation qu'elle juge nécessaire.

10) Le jury classe les sociétés participantes selon les points obtenus. Les deux orchestres classés en tête et ayant obtenu un minimum de 70% sont appelés à disputer le Concours international.

11) Les deux sociétés classées reçoivent :

la 1ère : 20.000 F ;  
la 2ème : 10.000 F.

12) Les primes sont mises en liquidation un mois au plus tôt après la clôture du concours.

13) Certains instruments lourds et volumineux (timbales, contrebasse), et les pupitres peuvent être mis à la disposition des sociétés qui, par contre, doivent se munir du matériel d'orchestre (partitions). La liste du matériel demandé (instruments) devra être jointe à l'inscription définitive.

Aucune société n'a le droit de modifier en quoi que ce soit le texte original de la partition.

Les sociétés participantes versent un droit forfaitaire d'inscription de 1.000 F, quel que soit le nombre de musiciens faisant partie de l'orchestre.

B) Le Concours International 1971.

14) Ce concours est ouvert à raison de deux orchestres au plus par pays participant. La date exacte en sera fixée ultérieurement, mais se situera entre la mi-novembre et la mi-décembre.

15) Les deux meilleurs orchestres retenus par l'organisme compétent de chaque pays participant s'inscrivent au plus tard le 15 mars 1971, en renvoyant le document « Modèle A » (dûment complété), à la Direction des Affaires culturelles de la Province de Liège.

Les sociétés annexent à leur demande la liste des membres effectifs de l'orchestre et la liste des œuvres qui figurent à leur répertoire, suivant les directives énoncées aux articles 2, 3, 5 et 6 du règlement général. Elles feront connaître à cette occasion la symphonie de leur choix. Le jury prend acte de la liste des participants établie en fonction des art. 2 et 3.

Les sociétés participantes recevront un mois plus tard communication de l'imposé et de l'œuvre retenue par le jury dans leur répertoire (cf. art. 5). A ce moment, elles feront connaître la liste définitive de leurs membres et celle des professionnels prévus, avec mention « certifié sincère » (document « Modèle B »).

Le calendrier du concours ne pourra être modifié. L'horaire doit être scrupuleusement observé.

16) Le jury classe les sociétés participantes et leur attribue un rang, qui est communiqué au public, et un pourcentage qui est communiqué à la société.

17) Le pourcentage attribué aux sociétés participantes détermine l'allocation de primes de :

Excellence : 10.000 F de 70 à 85% ;  
Honneur : 20.000 F pour plus de 85%.

La 1ère classe obtient en plus le Prix de la Province, soit 20.000 F.

La 2ème classe obtient en plus le Prix de la Ville de Liège, soit 15.000 F.

La 3ème classe obtient en plus le Prix de la Ville de Verviers, soit 10.000 F.

La 4ème classe obtient en plus le Prix de la Ville de Huy, soit 10.000 F.

18) Les primes sont mises en liquidation un mois au plus tôt après la clôture du concours.

19) Certains instruments lourds et volumineux (timbales, contrebasse) et les pupitres peuvent être mis à la disposition des sociétés qui, par contre, doivent se munir du matériel d'orchestre (partitions). La liste du matériel demandé (instruments) devra être jointe à l'inscription définitive.

Aucune société n'a le droit de modifier en quoi que ce soit le texte original de la partition.

20) Les sociétés participantes versent un droit fixe d'inscription de 500 F majoré, le jour de la présentation, d'une somme de 30 F par musicien participant, le chef n'entrant pas en ligne de compte.

C) Le concours de composition 1972.

21) Le concours de composition d'œuvres destinées aux orchestres d'amateurs est ouvert à tous les compositeurs originaires de la Province de Liège ou y domiciliés depuis deux ans au moins. Un lauréat ne peut se présenter au concours que 4 années après avoir obtenu le prix.

22) Les œuvres soumises au concours auront une durée d'exécution n'excédant pas 15 minutes. Elles seront inédites et ne pourront avoir été présentées même partiellement, devant un quelconque public, dans une salle, à la radio ou à la télévision.

23) Les œuvres seront adressées à la Direction des Affaires culturelles de la Province de Liège, 46, bd Piercot à Liège, trois mois avant la date du concours, laquelle sera fixée en temps opportun. Elles seront expédiées en manuscrit. La première page portera le titre de la pièce ou de la distribution complétée. Le tout sera expédié, sous pli recommandé, en 2 exemplaires obligatoirement en un seul colis.

24) L'œuvre primée sera désignée à la majorité des membres présents. Le jury pourra ne pas attribuer de prix.

L'œuvre sélectionnée obtiendra en guise de prix l'impression et l'édition aux frais de l'organisateur du concours.

25) Le jury jugera souverainement. Les cas non prévus par le règlement seront réglés de son droit, et sans appel, par la Commission Musicale, après éventuelle consultation du jury.

# PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2F la ligne de 32 lettres

signes ou intervalles + T.V.A.

**OFFRES D'EMPLOIS**

■ L'Harmonie Municipale de ST-FLORENTIN, recherche musiciens clarinettes, saxos, trombone, basse, un emploi dans le bâtiment. L'industrie et l'administration sera réservée en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (89). Un poste de jardinier est vacant à la ville.

■ CHATEAUNEUF - EN - THY-MERAI (20) 2.121 habitants, recherche pour le 1er janvier 1971, chef de musique pour l'Harmonie (3ème D., 3ème S.) et formation claviers, pouvant assurer les fonctions de secrétaire général de la mairie ou de commis, service comptabilité. Logement assuré. Ecr. M. le maire, président du Conseil général d'Eure-et-Loire.

■ Harmonie 2ème D. 1ère section, recherche bons instrumentistes : clarinette, basse, cuivre, flûtes, hautbois. Emplois et logements offerts dans toutes les professions. S'adresser à M. Jean POTIER, 7, place Boislandry (61) L'AIGLE.

■ AVRANCHES (Manche), 11.000 habitants, ouvre un concours sur titres et épreuves pour recrutement directeur école municipale de musique, harmonie et orchestre. Traitement indiciaire assimilable à professeur école de musique. Adresser candidature à la Mairie d'AVRANCHES.

■ Recherchons musiciens dans les pupitres anches (saxo-clarinettes) et proposons emplois dans diverses branches. Ecr. au journal avec précisions sur emplois demandés, sous numéro 771.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

■ Chef de musique recherche direction d'harmonie avec Ecole de musique ou emploi. Ecr. au journal sous numéro 772.

■ 25 ans, Marié, 2 enf. ex-musicien Musique des Equipages de la Flotte (excellentes réf.) 1er prix de Cons. Nat. pour le saxo et la clarinette. Niveau d'études 1ère partie Bac. Enseignerait dans école de musique, cumul souhaité, avec emploi municipal (préf. éventuelle pour région Sud-Est). Ecr. à M. Daniel MARTIN, 15, rue Louis-le-Grand, Quartier de Siblas, 83 - TOULON.

**OCCASIONS**

■ A vendre : deux trompettes basses m b - cuivre, marque COUESNON, bon état. S'adr. M. DISSARD, chef de musique, SAINT-DIER-CHAUVERNE (63).

■ Vendrais grande flûte LEBRET, petite flûte ré b BONNEVILLE. Ecr. M. LAFONT, 5, avenue Le Brix, Toulouse (31).

■ Vends guitare, basse, 800 F. Ampli trois entrées, vibrato. 600 F. Ecr. au journal sous numéro 773.

■ A vendre bon état : trompette si b « Selmer » dorée avec étui et housse grand format, Méthodes Arban et Forestier, et Traités d'Harmonie Dubois et Caussade (2 vol.). Ecr. à M. Michel DUFLOT, 39, rue de Fretin, FACHES-THUMESNIL (Nord).

**DIVERS**

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

■ Pupitre de poche pour Harmonie et Fanfare, primé Concours Lépine, Paris, Mle Déposé unique sur le Marché Européen, documents gratuits. Ets TAMIOT, (36) ARGENTON (Indre).

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

# Manifestations 1970

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
<b>CONGRES</b>			
Pentecôte 1970 16 et 17 mai 1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la Confédération Musicale de France et Concours de Musique.	Secrétariat du Congrès et Concours Ecole Nationale de Musique de Tarbes 19, Cours Gambetta
27 septembre 1970 Pentecôte 1971.	LYON (Rhône) LAON (Aisne).	Congrès Technique Fédéral. Congrès d'été de la C.M.F. et Concours de Musique.	M. Rolando, 5, rue Charles-Flasse, St-Fons (Rhône). M. Thirault, Directeur du Conservatoire de Musique de LAON (Aisne).
<b>CONCOURS</b>			
Pentecôte 1970 16 et 17 mai 1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Concours international.	Secrétariat du Congrès et Concours Ecole Nationale de Musique de Tarbes, 19, Cours Gambetta.
6 et 7 juin 1970	SELESTAT (Bas-Rhin)	Concours national et international de chant choral.	M. Marcel Laugier, président de l'Harmonie Chorale 1858 2, avenue de la Liberté 67 - Selestat.
7 juin 1970	ROMORANTIN (Loir-et-Cher)	Concours national de musique.	M. Lucien Benoist, 31, cité des Grands Frères, à Romorantin (41).
21 juin 1970	FLORANGE (Moselle)	Concours fédéral et festival de musique.	M. Pierre Jacquinet, président, 11, rue Neuve, Florange (Moselle).
11 juin 1970. 21 juin 1970	CABOURG (Calvados) GRADIGNAN (Gironde)	Concours International de Musique. Concours fédéral des batteries fanfares.	M. Dessouilles avenue Frères-Hurtaud Cabourg. M. Guillaume Jean, 82, rue Victor-Hugo, La Grave, d'Ambarès (Gironde).
28 juin 1970	CHALON-SUR-SAONE (S.-et-L.)	Concours international de musique. Toutes sociétés, toutes divisions.	M. Claude Daloz, 20, rue Docteur-Mauchamp Chalon-sur-Saône (71).
6 septembre 1970	MONTCEAU-LES-MINES (S.-et-L.)	9ème Concours d'accordéon « La Coupe des Vacances ».	M. Jo Spiewak, 19, rue de la République, Montceau-les-Mines (71)
<b>FESTIVALS</b>			
3 mai 1970	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de musique	M. René Hoffmann, 133, rue de la République, Marange-Silvange.
3 mai 1970 7 mai 1970	ST-CYR-AU-MONT-D'OR (Rhône)	Festival du Groupement de Lunérest.	M. le Président de la Fanfare.
Ascension 10 mai 1970	QUINCIEUX (Rhône) TOURNUS (Saône-et-Loire)	Festival de musique de l'Union des Sociétés Musicales du Canton de Neuville-sur-Saône Festival et congrès de la Fédération musicale de Saône-et-Loire.	M. Etienne Porchel, président de la Fanfare - 69 - Quincieux. M. Merille, 74 Cité Bel-Air, Montceau-les-Mines (71).
10 mai 1970	ROCHE-LA-MOLIERE (Loire)	Festival Folklorique et Musical, organisé par le groupe « SYRENA ».	Mlle Danièle Matella, 41, rue d'Aurèle Roche-la-Molière (42).
10 mai 1970	BROYES (Marne)	Festival de Musique organisé en l'honneur du 20ème Anniversaire de la Société « ETOILE BROYENNE »	M. Paul Caillebourdin 160, route de Villemonble 83 Bondy
10 mai 1970	MERIGNAC (Gironde)	Festival B. et B.F., organisé par la batterie-fanfare « Quand Même » de Pichey-Mérignac.	Bar Mathieu à Pichey-Merignac (33)
17 mai 1970 Pentecôte 17 et 18 mai 1970	CHAUVIGNY (Vienne) COUTANCES (Manche)	Festival de musique - Jumelage avec Geisenheim - Participation de deux sociétés musicales allemandes. 175ème anniversaire de l'Harmonie municipale.	M. Guy Lacelle, président de l'Harmonie - 86 Chauvigny. Comité du Festival 5 bis rue Tourville, Coutances (50).
17 et 18 mai 1970	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de musique	M. René Godfrin Prés. 17, rue de la Moselle Corny-sur-Moselle.
24 mai 1970	CHATEAU-D'OIRON (D.-Sèvres)	Grand festival régional de musique organisé à l'occasion du 44ème anniversaire de la Société musicale « La Galette Oironnaise ».	M. Max Moreau directeur de musique d'Oiron 79 Oiron
24 mai 1970 24 mai 1970	L'HOUEMEAD (Charente-Maritime) SOUCHT (Moselle)	Festival de musique Festival de chant.	M. Lucien Festhauer 132, rue Principale, Soucht (Moselle).
24 mai 1970 24 mai 1970 24 mai 1970 24 mai 1970 31 mai 1970 31 mai 1970 31 mai 1970	PONT-D'AIN (Ain) ST-JUST-LA-PENDUE (Rhône) BANNES (Marne) MACLAS (Loire) ST-RAMBERT-en-BUGEY (Rhône) ALGRANGE (Moselle)	Festival de la Fédération des Bords de l'Ain. Festival du Groupement Rhin et Tambouze. Festival organisé par la Fanfare municipale. Festival de musique Congrès et Festival départemental de l'Ain. Festival de musique	M. le Président de la Fanfare. M. Reron Henri, Président. M. Limonne maire, 42 - Macias. M. Mallet, 133 rue Vauban, Lyon (VI) (Rhône). M. Camille Michel secrétaire en mairie Algrange (Moselle).
31 mai 1970	BOUZONVILLE (Moselle)	Festival international de musique.	M. Jean-Marie Georquin, 23, rue Claude-Debussy, Bouzonville (57).
31 mai 1970	ST-LAURENT-SUR-SAONE (Ain)	Festival de Batterie-Fanfare à l'occasion du 90ème anniversaire de la Société	M. le président des Sauveteurs de Saint-Laurent-sur-Saône (Ain)
31 mai 1970 6 et 7 juin 1970 6 et 7 juin 1970 6 et 7 juin 1970	RUFFEC (Charente) MORTEAU (Doubs) VALS-LES-BAINS (Ardèche) VICHY (Allier)	Festival. Congrès fédéral. Festival de musique - Congrès fédéral du Sud-Est. Festival international de musique (C.I.S.P.M.) - Attribution de « La Lyre d'Or de Vichy » réservé aux harmonies d'honneur d'excellence ou de supérieure A - Une société par nation désignée par Fédération Nationale.	Festival Groupement Saint-Genis-Laval, Assemblée générale et Festival du Val-d'Azergues.
7 juin 1970 7 juin 1970	PIERRE-BENITE (Rhône) PONTCHARRA-SUR-TURDINE (Rhône)	Festival Départemental de Musique. Festival de musique et de majorettes.	M. Ollagnon, Président de la Fanfare. M. le Président de la Fanfare
7 juin 1970 7 juin 1970	VILLERS-COTTERETS (Aisne) FAMECK (Moselle)	Festival de musique organisé par l'Etoile de Rochefort.	M. Picheln, secrétaire général, Liège 02 - Tél. 83. Mme Lucie Laurent, présidente 1 rue de Flandre Fameck (57).
7 juin 1970	ROCHEFORT-SUR-MER (Charente-Maritime)	Festival de musique	M. Gérard Mathé Président-Directeur de la société
7 juin 1970 7 juin 1970	CHARLIEU (Loire) LA FERRIERE-EN-PARTHENAY (Deux-Sèvres)	Festival de musique Festival Régional.	M. François Verchère, Maire, 42 - Charlieu. M. Pousse, chef de musique des « Amis Réunis » - La Ferrière (79).
13 et 14 juin 1970	AUDINCOURT (Doubs)	Festival de musique.	M. Albert Cordier, 102, route d'Audincourt, à Montbeliard (Doubs).
13 et 14 juin 1970 14 juin 1970	SAINT-DIE (Vosges) CHARBONNIERES-LES-BAINS (Rhône)	54ème Festival de la Fédération musicale des Vosges. Festival avec épreuves de classement.	M. Vogh, Ecole de Musique, Saint-Dié (Vosges) M. Collet Casino de Charbonnières.
14 juin 1970 14 juin 1970 14 juin 1970	CORBAS (Rhône) UGINE (Savoie) LAGNIEU (Ain)	Festival Groupement Saint-Symphorien-d'Ozon. Festival départemental de Savoie. Festival de musique	M. Desserand, à Saint-Symphorien-d'Ozon M. Adam, Président à Moutiers (Savoie). M. Thermet à Lagnieu (Ain).
14 juin 1970 14 juin 1970 14 juin 1970 14 juin 1970 14 juin 1970	NOUANS-LES-FONTAINES (Indre-et-Loire) BLANZAC (Charente) SAUJON (Charente-Maritime) BASSE-HAM (Moselle) HERY (Yonne) LIGNY-EN-BARROIS (Meuse)	Festival cantonal Festival de musique Festival organisé par l'Amicale Saujonnaise. Festival de Musique Festival Fédéral. Festival de la Fanfare Municipale.	M. E. Monod. M. Bouvier, rue Bigot à Blanzac. M. Paul Bureau Maire, et Président de la Société M. G. SPANIER 2 bis, rue du Fort Basse-Ham. M. Baile à Hery (89). M. J. Thiel, chef de musique, à Ligny-en-Barrois.
20 et 21 juin 1970	LYON VIII <sup>e</sup> (Rhône)	Festival Franco-Suisse de l'U. D. du Rhône et de l'Union des Sociétés musicales de Lyon.	M. A. Vettard, Président 53 Bd des Etats-Unis (Lyon VIII <sup>e</sup> ) M. A. Koessler Président.
21 juin 1970	SARRE-UNION (Bas-Rhin)	Grand Festival de musique organisé à l'occasion du 14ème anniversaire de la Société Philharmonique de Sarre-Union. Défilé avec majorettes, Sociétés de Musique et chœurs.	M. Dorizon, 4, rue Gricourt, Tours (37). Secrétariat de la Fédération, 284, rue Vendôme (Lyon III <sup>e</sup> ).
21 juin 1970 21 juin 1970	L'ILE-BOUCHARD (Indre-et-Loire) LYON (Rhône)	Festival concours départemental réservé aux Sociétés de la Fédération. Festival départemental du Rhône.	M. S. Duynet, Président, à Mezeriat (Ain). M. Gagnepain, à Arnes (Rhône).
21 juin 1970 21 juin 1970 21 juin 1970 21 juin 1970 21 juin 1970	MEZERLAT (Ain) COGNY (Rhône) CHAMBON (Charente-Maritime) AGDE (Hérault) COUSANCES-aux-FORGES (Meuse)	Festival des Dombes. Festival du groupement musical Beaujolais-Villefranche. Festival de musique organisé par l'Harmonie Chambonnaise. Festival de musique et de majorettes. Festival de Musique organisé par « l'Etoile de Cousances ».	M. Samson, Directeur de l'Harmonie. M. Antoine Garcia 12, rue Venuste, Agde (34) M. Marcel MAUR Président - 6 rue du Moulin à Cousances-aux-Forges (53) M. René Thiriet, vice-président 8, rue Général-Gibon, Woippy (57)
21 juin 1970	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique 40ème anniversaire de la Fête des Fraises.	M. Giraud, Président 1er adjoint, au Maire.
28 juin 1970	FOURAS-LES-BAINS (Ch.-Marit.)	Festival de musique organisé par « La Lyre Fourasine ».	M. Nebou, Marcel Président de l'Union Musicale Arfeuilles.
28 juin 1970	ARFEUILLES (Allier)	Festival de musique organisé à l'occasion du cinquantenaire de l'Union Musicale (patronage de la FMC).	M. Jacquy Barreau, La Roudry, Tabanac (Gironde)
28 juin 1970	LE TOURNE (Gironde)	Festival de Batteries et Batteries-Fanfares, organisé par l'Amicale Tournaise et l'Union des Batteries-Fanfares de la FSMO.	Mme R. Conz, secrétaire, 52, rue de Gaulle Hettange-Grande (57).
28 juin 1970	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival international de musique.	M. E. Schott président 12, rue de la Liberté, Haute-Yutz (57)
28 juin 1970	HAUTE-YUTZ (Moselle)	Festival de musique	M. Fernand Nousse, président, route de Sterck Koeningmacker-Metrich (57).
28 juin 1970	METRICH (Moselle)	Festival de musique	M. Ch. Passaguin « Les Cèdres » avenue du Parc Thoron (Haute-Savoie).
28 juin 1970	BONS (Haute-Savoie)	Festival de la Fédération du Chablais.	Avant-Garde Saint-Jean en mairie.
4-5 juillet 1970	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc-Distroff (Moselle).
5 juillet 1970	DISTROFF (Moselle)	Festival de musique. Société Musicale Union.	M. Guillaume Jean 52, rue Victor-Hugo, La Grave, d'Ambarès (Gironde).
5 juillet 1970	LORMONT (Gironde)	Festival de batteries fanfares organisé par l'Entente Bassens-Lormont et l'Union des B. et B.F. de la Fédération du Sud-Ouest.	M. Thébaud Directeur de la Société.
5 juillet 1970 5 juillet 1970 5 juillet 1970 12 juillet 1970 12 juillet 1970 19 juillet 1970	SURGERES (Charente-Maritime) SALLANCHES (Haute-Savoie) FRANCUEIL (Indre-et-Loire) MONTODON (Indre-et-Loire) MOSNES (Indre-et-Loire) ST-NICOLAS-DE-BOURGUEIL (Indre-et-Loire)	Festival de musique organisé par l'Harmonie et la Batterie-Fanfare. Festival de la Fédération du Faucigny. Festival cantonal. Festival cantonal. Festival cantonal. Festival cantonal	M. Coudurier. M. A. Guillou. M. R. Rambault. M. H. Legendre. M. P. Bruneau.
19 juillet 1970	NEUILLE-LE-LIERRE (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. P. Chatairon.
19 juillet 1970	GARCHE (Moselle)	Festival de musique.	M. Gérard Gaucher, 25, Grande-Rue, Garche par Thionville (57)
26 juillet 1970 2 août 1970	ODENAS (Rhône) SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	Festival du groupement des 3 cantons. 4ème Festival international de musique, placé sous le patronage de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais.	M. le Comte de Chabannes, à Odenas (Rhône). Mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord).
15 août 1970	LA NOUE-SAINTE-MARIE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival réservé aux sociétés de l'Île-de-Ré.	M. Brullon Emile, Maire de La Couarde.
20 septembre 1970	AVIGNON (Vaucluse)	Festival international de musique.	M. le président du Comité de coordination des fêtes - Hôtel de Ville Avignon (84).

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

**LES MUSICIENS DU SOIR**

HARMONIE D'IVRY

Programme du 9 mai 1970 : Gopak de Katchaturian (Tr. Dondeyne) - Tricky Trombone d'Heiler - Annen Polka de Johann Strauss (Tr. Dondeyne) - Marche de l'Amour des Trois Oranges, de Prokofiev. Rassemblement fanfare pour cuivres et timbale de Pierre-Max Dubois.

**Communiqué**

Nous apprenons avec plaisir que la Musique de la Garde Sénégalaise, de Dakar, dirigée par notre ami le Commandant Jean Avignon, viendra prochainement en France donner une série de concerts de musique populaire. Nous en reparlerons dans le prochain journal.

**VIENT DE PARAÎTRE**

Aux Editions Choudens, 38, rue Jean-Mermoz, Paris-8ème : Méthode de Hautbois de Roger Fage ; 30 Exercices pour le piano d'après Chopin de Pierre Auclet.

Aux Editions Musicales Agorilla (Chant du Monde), deux disques 33 tours, 30 cm, de 12 danses 1900 ou sol's orchestre Bentaberry). Réf. AG 70.03 et AG 70.04.

**« TIMBRES ET AIRS VARIÉS »**  
Poèmes de F. BARBET  
Profess. d'Ed. Musicale  
au Lycée Gauguin  
PAPEETE (TAHITI)  
Editions de LA REVUE MODERNE  
14, rue de l'Armorique  
PARIS-XV

ALBUM POUR PIANO POUR EXAMENS TRIMESTRIELS OU ANNUELS DE

JACQUES BARAT  
EDITIONS MUSICALES  
« MAPPEMONDE »  
(91) ATHIS-MONS

LES PLUS BELLES CHANSONS de 1900 à 1940  
Collection de 110 succès  
Editions Paul BEUSCHER Arpège  
23 à 29, bd Beaumarchais  
PARIS-4ème

Le congrès 1970 vient s'inscrire sur la liste des congrès parfaitement réussis. Que M. Pierre Verdun, le dynamique secrétaire de la Fanfare municipale de Wassy en soit félicité, car c'est lui qui organisa tout, de A jusqu'à Z, et il n'était pas possible de faire mieux. Bravo M. Verdun.  
D. BORNOT.

**92 Sociétés dont 30 en Haute-Marne**  
Depuis longtemps l'« Harmonie », la « Clique » ont droit de cité dans nos villes, dans nos bourgs, et même dans certains de nos villages. Concerts, défilés jalonnent agréablement le cours de l'année.

Mais on oublie souvent la somme d'efforts, de dévouement, que représente la vie d'une société musicale. On ne s'étend pas outre mesure, d'ordinaire, sur le travail fastidieux des répétitions, sur la formation des jeunes recrues.

Dans notre région, la Fédération groupe les Sociétés deux départements : l'Aube et la Haute-Marne. Elle contribue par ses activités communes à maintenir et à développer la qualité musicale de ses adhérents. Le point sur une société parmi les autres, l'Harmonie municipale de Langres, nous permettra de connaître de plus près ce qui se fait chez les musiciens. Son chef de musique, M. Denis Bornot, également vice-président de la Fédération, est bien placé pour répondre à nos questions.

La Confédération musicale de France, dont le siège est à Paris, comprend 44 fédérations qui s'étendent sur un ou plusieurs départements. Le président national vient d'être élu : le commandant Jules Semler-Collery, ancien chef de musique des Equipages de la Flotte à Brest.

La Fédération Aube-Haute-Marne groupe 92 sociétés dont 30 en Haute-Marne. Son Comité se réunit trois fois par an à Troyes.

Quel est le rôle de la Fédération ?

Elle doit d'abord organiser les examens fédéraux annuels qui ont lieu à Chaumont, Troyes, Romilly-sur-Seine et Saint-Dizier, à partir de cette année. Ces examens comprennent différents degrés : préparatoire, élémentaire, moyen, supérieur. Les lauréats du degré supérieur participent au Concours national de Paris.

**LES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES**  
Une des activités intéressantes, et de création récente, menée par la Fédération, est l'organisation de « Journées pédagogiques ».

Trois Fédérations seulement, sur les 44 ont mis au point des journées pédagogiques. Pour l'Aube et la Haute-Marne, une journée a lieu tous les ans. La quatrième s'est déroulée le 14 décembre dernier à Chaumont. Les trois autres ont eu lieu à Troyes, Langres et Romilly.

Elle est le but de ces journées ? Il s'agit de maintenir le niveau de nos sociétés musicales, essentiellement populaires pour la plupart. Nous avons la chance par l'intermédiaire de M. Logé, à Troyes, de pouvoir faire appel au concours des professeurs du Conservatoire de cette ville : MM. Maurice Famenot, professeur de clarinette, Jean Logé, qui sont les piliers de nos journées pédagogiques.

On y apprend tout ce qui peut intéresser un chef de musique, ou un cadre : la direction, l'étude des morceaux, etc... Le succès va d'ailleurs grandissant : à Chaumont, nous étions près de 100 participants venant de 14 sociétés, alors que nous n'étions que 35 à la première journée à Troyes. L'ambiance est excellente, les progrès sont indéniables. Bien sûr ces journées s'adressent plus particulièrement aux cadres, mais elles restent ouvertes à tous.

Outre ces activités, la Fédération gère l'assurance des Sociétés. Chaque année, un congrès réunit les dirigeants, alternativement une année sur deux dans chaque département. Pour 1970, il aura lieu le 15 avril à Wassy. Les travaux du Congrès concernent la gestion, les problèmes matériels.

Il y a quelques temps avait lieu un festival de musique chaque année. Il était l'occasion d'un rassemblement de toutes les sociétés avec défilés, concerts, etc... La formule a été abandonnée. Désormais la Fédération prend en charge les frais de déplacement d'une société à une manifestation importante prévue dans l'année ; ce fut par exemple cette année, la venue de l'« Aube » de Troyes à Fayl-Billot pour le Centième anniversaire de l'Harmonie de Fayl-Billot.

Par contre, en certaines régions, une « Fête de l'Amitié » rassemble quelques sociétés : Les sociétés musicales du Nord de l'Aube et de la Haute-Marne se retrouvent chaque année.

Que dire encore ? Chaque année en octobre, les dirigeants des Fédérations se réunissent en congrès à Paris. Il existe une publication mensuelle. Le bureau de notre Fédération publie également un petit bulletin annuel, fin février.

Terminons en rappelant la composition du Comité de la Fédération Aube Haute-Marne.

Président : M. Emile Logé (Troyes).  
Vice-présidents : MM. Marcel Demmerlé (Troyes) ; Gaston Flévez (Chaumont) ; Denis Bornot (Langres).

Directeur artistique : M. Maurice Falligot (Troyes).  
Secrétaire général : M. Roger Vallet (Montier-en-Der).  
Trésorier général : M. Roger Charlé (Troyes).

Conseiller artistique : M. Jean Logé (Troyes).

Une société parmi d'autres : l'Harmonie municipale de Langres

Depuis quand existe l'Harmonie municipale de Langres ?

Elle a des origines fort lointaines, me dit M. Bornot, mais elle



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE  
Documentation sur demande :  
HENRI SELMER - 19 rue de la Fontaine - 92 101 - 75 PARIS 16<sup>e</sup> - Tél. : 623.09.74



disparu même complètement vers 1920. Elle fut reconstituée le 10 août 1931, sous la direction de M. Louis Jeannard, que beaucoup d'anciens Langrois ont connu. La société comptait alors 35 exécutants.

Après la guerre, M. Jeannard étant décédé c'est M. Georges Chollet, qui prit la direction de l'Harmonie jusqu'en septembre 1957 où il dut cesser pour raison de santé.

Etant alors sous-chef de musique, j'ai dirigé la société, dans l'attente du retour de M. Chollet. Malheureusement celui-ci décéda en décembre 1959. J'ai été nommé chef de musique le 10 mai 1960.

Depuis 1945, l'Harmonie s'appela successivement « Harmonie municipale et des Cheminots », puis « Harmonie municipale des sapeurs-pompiers ». Des événements tristes et joyeux ont marqué ces 25 dernières années : le 1er juin 1947, le « Festival de musique » fut un succès. Il rassembla près de 1.500 musiciens. M. Chollet m'avait choisi comme commissaire général du festival.

Par contre, vers 1950, l'effectif était tombé à 22 exécutants. Il y avait alors trois sociétés musicales à Langres : la « Clique des sapeurs-pompiers », la « Fanfare des Jeunes » et notre Harmonie. C'était trop pour une petite ville. Le capitaine des pompiers d'alors, M. Robert Henry, et moi-même nous nous sommes attelés à réaliser la fusion de la « Clique » et de l'Harmonie. Tout fut repris à zéro. Une école de musique fut créée en 1958. L'ambiance changea. La « Fête de l'Été de l'Harmonie » fut créée le jour du 14 juillet.

**100 EXECUTANTS**

Désormais l'Harmonie compte 100 exécutants chiffre jamais atteint à Langres. Elle participe à de nombreuses fêtes au cours de l'année outre ses deux fêtes propres : la Sainte-Cécile, jour de retrouvail-

les des membres de l'Harmonie et de leurs familles, et la Fête de l'Été. Tous les deux ans, un voyage est organisé. Nous nous sommes rendus deux fois à Ellwangen, notre ville jumelle d'Allemagne. L'accueil y fut chaque fois formidable.

L'Harmonie est épaulée par une école municipale de musique qui compte 80 élèves. Deux cours (solfège, instruments) ou répétitions sont organisés chaque jour. Une répétition générale a lieu tous les mois. Trente-deux élèves seront présentés aux examens fédéraux le 19 avril prochain à Chaumont.

Les cours ont lieu au siège social, 8 rue Lombard, dans les locaux vétustes qui ne suffisent plus. Une autre salle, à l'école Bouneffe, est utilisée pour les jeunes des quartiers sud.

Ajoutons encore, que grâce à la municipalité et à l'U.C.L. l'Harmonie a été dotée d'uniformes complets et impeccables. C'est la première fois qu'une dépense de cette importance était réalisée.

Et votre répertoire

Je me tiens, pour ma part, — c'est mon rôle — au courant de toutes les nouveautés. Chaque année nous ajoutons des morceaux nouveaux et adaptés à notre répertoire. Nous disposons également d'un programme très étendu de marches militaires, pour notre participation aux fêtes et défilés patriotiques.

Il y a peu de temps, le 1er janvier, nous étions réveillés en fanfare. Sait-on que, à partir de 6 h. 30, en ce premier jour de l'année, l'Harmonie donne 43 autobus dans les différents quartiers de la ville. Les musiciens nous ont souhaité « la bonne année ». Je me souviens de leur retour et de leur souhait : que l'année 1970 soit favorable à la musique pour la Société Langroise et toutes les sociétés de la Fédération Aube - Haute-Marne.

Guy HUBERT.

**1970 : BI-CENTENAIRE de BEETHOVEN**

à cette occasion, TRANSATOUR propose un voyage en Allemagne pour les sociétés de musique.

Programme sur demande à

**TRANSATOUR S.C.T.T.V.**

34, rue de Lisbonne - PARIS-8ème

l'agence officielle de la Confédération Musicale de France

Egalement : voyages en Corse, Italie, Hollande et dans les provinces françaises.

**FÉDÉRATIONS RÉGIONALES**

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

**AUBE ET HAUTE-MARNE**

**Le Congrès 1970**

Le congrès annuel de la Fédération Musicale s'est tenu à Wassy (Haute-Marne) le dimanche 15 mars. C'est devant une salle comble que M. Emile Logé, président, entouré de tous les membres du bureau, déclare le congrès 1970 ouvert. C'est alors, jusqu'à midi, les différents exposés traitant de toutes les questions propres à la vie des sociétés musicales de l'Aube et de la Haute-Marne. La discussion de plusieurs projets donne lieu à de belles joutes oratoires. La preuve est faite que l'on peut être un bon musicien et un ardent militant.

Entre autres décisions prises, si gnalons que la prochaine journée pédagogique aura lieu à Pancy (Aube) le dimanche 25 octobre prochain, elle sera l'organisation sur place de M. Hubert Richard, le sympathique et actif chef de musique de la fanfare locale. M. Falligot précise qu'à cette journée il sera procédé à l'étude de deux conducteurs : « Suite orientale », de Popy et « Jam Session Story », de Darnitz. Ces deux morceaux sont édités aux Editions Robert Martin à Macon.

Les sociétés de musique — quelle que soit leur effectif — devront demander au moins 400 F chaque fois qu'elles apporteront leur concours à une manifestation. Les sociétés ayant un important effectif et en tenue sont invitées à prendre 1.000 F.

La cotisation annuelle à la Fédération musicale Aube - Haute-Marne sera de 50 F à partir d'octobre prochain. Enfin le congrès 1971 aura lieu à Bar-sur-Aube (Aube). La date exacte sera fixée en fin de cette année.

C'est avec plaisir que les congressistes ont accueilli M. Delong, député de la Haute-Marne, (M. Favre, député, s'était excusé, retenu par ailleurs). M. Maurice Falligot, notre directeur artistique, fit un brillant exposé, sur la situation de l'étude de la musique dans les écoles. MM. Dejong et Favre sont intervenus auprès du ministre intéressé et nous savons que nous avons en Haute-Marne, deux députés qui nous ont toujours aidés. C'est ensuite la visite au monument aux morts. Puis énumérés par la Fanfare municipale et la Jeunesse musicale de Vaux-sur-Blaise, les congressistes se rendirent au vin d'honneur que leur offre la municipalité. Le repas au restaurant Bertin est servi au cent congressistes. Au début du repas, MM. Emile Logé, président, et Jean Logé, conseiller artistique, furent décorés de la médaille de la Confédération musicale de France pour leurs années de dévouement à la cause de la musique. En leur remettant ces médailles, le distingué vice-président de la Fédération, M. Marcel Demmerlé ne manqua pas, en termes délicats de féliciter vivement les deux décorés qui furent chaleureusement ovationnés.

**BOUCHES-DU-RHONE**

**La Muso Maianenco a brillamment fêté la Sainte-Cécile :**

La Muso Maianenco, qui a célébré cette année son 158ème anniversaire et qui jouit dans la région de l'estime générale, a dignement fêté la Sainte-Cécile les dimanches 23 et 30 novembre 1969.

Ne voulant pas déroger à une très vieille et bonne coutume, c'est à l'office de la grand-messe du dimanche 23 novembre que s'est déroulée la première partie du programme. Dans le silence recueilli que comporte le saint lieu, la Muso Maianenco se fit entendre dans des œuvres appropriées : Offertoire de la messe de R. Martin Julex, extrait de Mors et Vita, Oratorio de Gounod, Marche Pontificale également de Gounod.

Le dimanche suivant, 30 novembre, à 10 h., dans la grande salle de la mairie, M. le commandant Martin, maire de Maillane, recevait M. Courrial, président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône et Madame M. Firmin François, président de la Muso Maianenco, délégué de la Fédération départementale et tous les membres de la Société.

Au cours de cette sympathique réunion, la Médaille d'honneur des Sociétés musicales décernée par le Ministère des Affaires culturelles était remise aux musiciens ayant plus de 20 ans de service dans les rangs de notre société, ce sont : MM. Bayol Marius, Firmin Joseph, Laugier Jean, Laugier Louis, Lillamand Ferdinand, Lillamand Jean, Lillamand Laurent et Rioussel Louis. De même le jeune Damien Jean-Pierre, qui avait obtenu 19 sur 20 aux examens fédéraux, reçut des mains de M. le président Courrial un livret de Caisse d'Épargne et une médaille du Conseil général.

L'assistance adressa de vives félicitations à tous ces musiciens après quoi M. le maire prit la parole pour dire toute l'admiration que lui inspire le courage dont font preuve à l'heure actuelle les musiciens qui déploient efforts, dévouement et patience pour exercer, en complément d'une activité professionnelle, un art desintéressé et, notamment, culturel et qui prouve à tous.

A son tour M. Courrial, après avoir remercié M. le maire de l'excellent accueil qu'il avait reçu, adressa ses félicitations aux musiciens et en particulier aux non-

L'ouvrage fondamental qui fera encore autorité demain



# DICTIONNAIRE DE LA MUSIQUE

publié sous la direction de  
**MARC HONEGGER**  
Directeur de l'Institut de musicologie de Strasbourg  
avec la collaboration de plus de 150 spécialistes de tous pays.

Des origines à nos jours, tout le domaine musical recensé de A à Z en deux splendides volumes reliés.

5 500 rubriques : compositeurs, musicologues, facteurs d'instruments, éditeurs de musique, interprètes.

Nombreux catalogues et listes bibliographiques, références d'éditeur pour la plupart des titres cités.

1 232 pages de texte, 32 pages hors-texte en couleurs, 96 pages hors-texte en noir et blanc.

En préparation :  
Tome III : SCIENCE DE LA MUSIQUE, technique, esthétique, sociologie.

les 2 tomes 180 F chez votre libraire

**BORDAS**

veaux décorés tout en les conseillant utilement.  
Toute l'assistance se rendit ensuite au Café du Soleil où sous l'habile baguette de M. Liemandt, a Muso Malanenco donna un concert qui concentra les mélomanes les plus d'élite tant, par le choix des morceaux que par la qualité de l'exécution : attaques francs, finesse et souplesse chez les bois, justesse et belle sonorité chez les cuivres et batterie parfaite. De vifs applaudissements ont justement récompensé ce patient travail de mise au point que doivent s'imposer les musiciens durant de nombreuses répétitions. Voici le programme exécuté : 1) Vive la Pisto, indicatif de la Elsta aux Etalles de Bernard Bida et Albert Lasry ; 2) C'éopâtre, ouverture de Bajus ; 3) Dansorama, fantaisie jazz de John Darling ; 4) La Housarde, valse militaire de L. Ganno, arrangement de P. Kelsen ; 5) Chatschok de Boris Rubaschkin, arrangement de R. Martin.

Après l'apéritif, tous les musiciens et leurs amis se trouvèrent réunis dans la coquette salle de l'Oustaiet Malanen, autour d'un menu de choix préparé par le vatel René Garino.

Comme d'habitude les discours furent le complément attendu et apprécié de ces respectables agapes. Tour à tour, M. Firmin, président de la société ; M. le commandant Martin, maire, et M. Courtaud, président départemental, d'ont en termes choisis tout leur attachement à la Société Mallanaise et formèrent des vœux pour que, avec des ressources accrues et toujours assurées d'un recrutement de jeunes musiciens, la Muso Malanenco marche longtemps encore de succès en succès. M. Courtaud fit part des nouveaux projets de la Fédération en ce qui concerne plus particulièrement l'enseignement musical dans le département. Les musiciens applaudirent unanimement l'allocution de notre jeune et dynamique président.

Le lendemain, 1er décembre, un service funèbre a été chanté à la mémoire des membres défunts de la Société. A 12 h, après l'apéritif pris au Café de France, siège de la Muso Malanenco, l'ajoli traditionnel fut servi à l'Oustaiet Malanen. Ce n'est, que tard dans la soirée que les musiciens se séparèrent enchantés du succès de la Sainte-Cécile de 1969.

#### Succès pour l'Accordéon-Club Gardanne-Biver.

Comme chaque année, l'Accordéon-Club de Gardanne-Biver participait au concours international d'accordéon qui s'est déroulé à Lyon les 7 et 8 mars derniers.

Voici les résultats qui se passent de commentaires : 7 coupes, 15 médailles d'or, 10 médailles d'argent.

La plus haute récompense individuelle en catégorie honneur, catégorie maximum, a été remportée par Claude Gora qui a obtenu la coupe mention d'honneur et les félicitations du jury.

De nombreux candidats, environ 500, venus de Genève, Lyon, Saint-Etienne, Chambéry, Grenoble, Annecy et d'autres villes, participaient à cette compétition, ce qui montre avec ces récompenses, la classe de nos accordéonistes.

Pour la première fois l'ACGB, dirigée par le professeur Gora, présentait son groupe au concours d'ensemble. Ledit groupe étant en 2ème division, remportait coupes et félicitations unanimes du jury par 28 points sur 30. M. Gora avait le mérite de présenter le groupe le plus jeune (moyenne d'âge, 14 ans) qui, malgré tout, était « bissé » par une salle archicomble. Cet enthousiasme allait tant pour l'exécution des morceaux que pour la présentation impeccable de son groupe avec la nouvelle tenue jaune et bleue.

Jamais l'ACGB n'avait obtenu un tel résultat. Le bassin mineur doit être fier de posséder un tel ensemble et un professeur de la valeur de M. Gora qui se dépense sans compter pour tous ces enfants.

Voici la liste des récompenses ayant obtenu des récompenses : Claude Gora, une coupe catégorie honneur ; Hélène Pélina, une coupe, 2 médailles d'or et félicitations du jury ; Frédéric Léon, une coupe et une médaille d'or, félicitations du jury ; Max Floridan, une coupe, 2 médailles d'or et félicitations du jury ; Thierry Villemain-Veron, une coupe, une médaille d'or et félicitations du jury ; Alain Gori, une coupe, une médaille d'or et félicitations du jury ; Alain Vettori, 2 médailles d'or, une argent et félicitations du jury ; Yvonne Lefebvre, 2 médailles d'or et félicitations du jury ; Serge Lebris, 2 médailles d'or et félicitations du jury ; Jean-Marcel Assante, 3 médailles d'argent ; Francine Bonnefois, 2 médailles d'argent ; Bruno Roupioz, une médaille d'argent ; Marguerite Lefebvre, une médaille d'argent ; Gérard Perez, une médaille d'argent, une médaille de bronze.

Nos compliments à tous ces jeunes qui savent agréablement occuper leurs loisirs par la pratique de l'art musical ; nos félicitations à M. Gora leur dévoué professeur et nos remerciements à la municipalité qui devant l'effort de notre société, vient de la doter d'un nouveau siège où se tiendront dorénavant nos cours et répétitions.

#### Tambourinaires de Santo-Estello

M. Félix Faure, maître d'œuvre du Péligrig, vice-président administratif de la société, a été promu au grade d'officier dans l'Ordre national des Palmes Académiques, pour services rendus à l'enseignement. Titulaire des médailles d'honneur de la Jeunesse et des Sports des so-

ciétés musicales et chorales de la Confédération Musicale de France, des médailles d'or du mérite folklorique et de la Renaissance Française ; de la croix d'argent de la Croix-Rouge Française ; membre de plusieurs conseils d'administration dont celui de la Fédération des Sociétés musicales des B.D.R., il est un fidèle et ardent mainteneur des traditions provençales à qui nous sommes heureux d'exprimer nos bien sincères et cordiales félicitations.

#### Sainte-Cécile à l'Harmonie barbentaise

C'est sur deux jours que s'est étendue cette année, la fête de notre sainte patronne.

Tout d'abord le samedi 13 novembre en soirée au cinéma Rex, c'est à une grande soirée de variétés que les habitants de notre commune étaient invités à assister. L'Harmonie, forte de ses 52 exécutants avec à sa tête le chef Léopold Michel, y ouvrit le feu par un brillant concert qui au cours de la première partie du spectacle, permit au nombreux auditoire d'entendre successivement la Première Marche Militaire de Schubert, l'Ouverture de Concert de Giraud, les deux Pinsons, polka pour 2 trompettes (solistes MM. Lunain et Louis Grange), tous 2 premiers prix du Conservatoire d'Avignon), et enfin pour terminer, le Retour à la Vie, valse de Chabas.

Après des applaudissements bien mérités, les musiciens quittent la scène pour faire place, en 2ème partie, à un concert vocal qui nous procura le plaisir d'apprécier les vedettes régionales Jacqueline Gaspari et Robert Miras dans les derniers succès avant que le bel canto soit à l'honneur avec José Erera, ténor de l'Opéra de Besançon qui, accompagné par Mme Erera, professeur de piano, nous tint sous le charme de son bel organe en interprétant tous les airs célèbres du répertoire classique.

Une tombola clôtura cette soirée dont l'organisation égale la réussite.

Le dimanche 16 novembre, les musiciens se réunissaient à 9 h, dans le vaste sanctuaire de Saint-Michel de Frigolet pour un office religieux au cours duquel furent exécutés la Marche et la Pête Nuptiale de Ciro Urbani, la Légende d'Albinoni l'Angelus de Massenet, la Légende de Salko de Rymsky Korsakow, O Salutaris de Mozart et une pièce pour saxo-alto de Marcel Rousseau avec en soliste J. Mirral.

Une foule compacte garnissait les vastes nef de l'abbaye.

Après une messe, célébrée par le Révérendissime père Abbé, les musiciens reçurent sur le parvis de l'église une ovation bien méritée.

Un apéritif leur fut servi avant que les cars n'arrivent pour les amener à Entrechaux pays voucheurien, où les attendait un succulent repas qui se termina dans une ambiance des plus fraternelles.

#### Brillant concert de l'orchestre symphonique SNCF de Marseille

Poursuivant son œuvre d'éducation musicale populaire, la Fédération des Sociétés Musicales des B.D.R. vient d'ajouter un nouveau volet à celui déjà fort important des écoles de musique qui accueillent 1.800 enfants dans les sociétés fédérées du département.

C'est en effet à des auditeurs commentés gratuites, données par les diverses formations qui y sont affiliées, qu'elle invite les élèves de ses écoles, leurs parents et les habitants des concert, pour parfaire leurs connaissances musicales et pour perfectionner leurs qualités d'auditeur.

La première de ces manifestations se donna dans la salle des Antiques des Beaux-Arts, mise à la disposition de la Fédération par l'administration municipale.

C'était l'occasion pour l'excellent Orchestre Symphonique SNCF, présidé par M. Joffroy, de donner sa première prestation de la saison, avec un peu de retard dû au décès de son chef le maître Joël Smilgouet.

Devant une salle comble, et après avoir rendu hommage à son prédécesseur M. Canavesio, nouveau chef d'orchestre, dirigé avec beaucoup de doigté et de sensibilité, un concert éclectique où s'alliaient les noms de Weber, Charpentier, Brahms et Beethoven.

En première partie nous entendîmes :

L'Ouverture de l'Opéra Euryanthe, pages étincelantes de Weber où le compositeur a exposé quelques thèmes principaux de l'œuvre.

Une œuvre de jeunesse de Charpentier ; les Impressions d'Italie où les diverses parties de cette suite reflètent les sensations et sentiments ressentis par leur auteur au contact des coutumes du pays et de ses beautés naturelles. Les sous-titres sont d'ailleurs évocateurs, la Sérénade d'abord sur un thème populaire qui nous a permis d'apprécier le talent du violoncelliste solo M. Perulli, dont les qualités musicales (phrasé, sensibilité, justesse) ne sont, plus un secret pour les mélomanes, et, en réponse, le solo d'alto excellemment tenu par M. Perrin qui nous a donné bien des satisfactions et à qui nous souhaitons d'autres succès. A la Fontaine où, comme il se doit, un moment de fraîcheur et d'inspiration poétique ; lui succédèrent enfin le trio des Mules, accompagné par la chanson du radeleur sur les chemins de la montagne et en apothéose la splendeur du grand soleil sur les Alpes.

Cette suite a été rendue avec application par l'orchestre qui a su exprimer les intentions de l'auteur suivant les indications de la baguette du chef.

Pour clôturer cette première partie, les deux célèbres Danes Rougroises 5 et 6 de Brahms, dont le rythme



W.-A. Mozart; « Santa Lucia », arrangement de M. Menichetti; « Au Royaume de Bacchus », arrangement de Laurent Delbecq; « Suite de valses de Chopin », arrangement d'André Durant; « Viva El Torero », pasodoble de F. Menichetti.

Toutes ces œuvres, extrêmement contrastées, tant dans leurs mouvements que dans leurs intentions, ont permis de mettre en lumière d'une manière saisissante, toutes les facettes du talent de ce jeune orchestre et de son chef.

De la ligne mélodique dentelée au rythme le plus scandé, toute la palette des nuances a été présentée aux auditeurs venus nombreux. Mais le moment le plus émouvant fut sans doute, pour tous les mandolinistes et guitaristes présents, l'exécution hors programme de « La dernière étape ». Cette œuvre jouée en hommage à son compositeur trop tôt disparu, François Menichetti, a été présentée avec émotion par M. Paul Michelot. En effet, si la disparition prématurée de François Menichetti est une perte irréparable pour l'art musical populaire et les orchestres à cordes, à la vie desquels il avait consacré son existence, elle est un coup très dur porté à l'amitié qui liait, depuis de nombreuses années, M. Paul Michelot au grand compositeur. Jamais le Club Musical d'Orly n'a joué et ne jouera « La dernière étape » comme il l'a fait ce 22 février 1970.

Après la citation de cet hommage émouvant et profondément sincère à François Menichetti, revenons au déroulement de ce concert auquel il aurait particulièrement aimé assister : c'était en effet le 10ème anniversaire du Club Musical d'Orly. Cet anniversaire a offert à M. Gaston Vléns, maître d'Orly, l'occasion de récompenser les mérites de M. Paul Michelot, fondateur de l'orchestre professeur, directeur et président. Après un bref historique de la carrière musicale déjà bien remplie de M. Paul Michelot, M. Gaston Vléns, en soulignant son vif plaisir, lui remit la médaille d'honneur du Conseil général de Val-de-Marne.

C'est sous des applaudissements nourris, venus à la fois du public et de l'orchestre, que M. Paul Michelot reçut cette médaille, symbole de son dévouement à la cause de la musique et de son travail désintéressé de tous les instants au profit des enfants. M. Paul Michelot est de la race de ceux trop rares, qui par un travail quotidien sans éclat succèdent, des joies profondes qui font notre société humaine, ne moins obscure et notre époque quelque peu meilleure.

M. Gaston Vléns a su également, en quelques mots bien choisis, rendre hommage à Mme Michelot qui apporte à l'œuvre entreprise par son époux le soutien moral indispensable. C'est alors que s'exprima au nom de l'orchestre, une jeune exécutante mandoliniste, remuée à Mme Michelot un souvenir qui marquait la reconnaissance et l'attachement des jeunes à M. et Mme Michelot pour les joies qu'ils leur procuraient.

Puis, à leur tour, les jeunes furent à l'honneur et c'est justice : Yves Souron (22 ans) et Géraldine Marais (18 ans) reçurent chacun un cadeau, récompensant leur assiduité et leurs 8 années chacun d'ancienneté à leurs âges cela est exceptionnel ! Enfin M. Michelot rappela les résultats obtenus par trois jeunes mandolinistes de l'orchestre aux examens fédéraux du 23 mars 1969 :

Catherine Ménager, 18 ans, 1er prix ascendant degré supérieur; Violette Ganivet, 18 ans, 1er prix degré moyen; Eliane Lassalle 18 ans, 1er prix degré moyen.

C'est sur une sauterie réunissant musiciens, parents et amis que se termina cette agréable matinée musicale du 22 février 1970.

En conclusion, l'exprimer tout d'abord une satisfaction d'avoir participé à un concert où qualité technique et sentiments ont harmonieusement cohabité.

Mais ma plus grande satisfaction est sans conteste d'avoir rencontré une société qui fait honneur à l'art musical populaire et son directeur, M. Paul Michelot dont le talent et la modestie illustrent si bien cette pensée du grand L.-V. Beethoven : « l'artiste est sans orgueil parce qu'il sait que son art est sans limite » !

Georges-Charles BERNARD, Président du Comité Mandoliniste de Courbevoie

Au cours de ce banquet, de nombreuses décorations furent remises à des musiciens méritants.

Nous leur adressons toutes nos félicitations et nos remerciements pour tout le dévouement qu'ils apportent à la marche de leur société.

La médaille d'or de la ville de Pantin fut remise par M. le maire à M. Kalmnecker pour 50 ans de présence à la société.

Nous remercions également tous ceux qui, non musiciens, nous aident dans l'organisation et le déroulement de nos manifestations concerts, sorties.

Le Président.

**ROSNY-SOUS-BOIS**  
L'Harmonie de Rosny-sous-Bois a animé, par un concert gratuit donné en soirée, samedi 14 mars, la fête communale, place Saint-Exupéry. Ce concert, bien suivi, eut lieu dans la salle de l'OPHLM gracieusement mise à la disposition de la société.

Le programme était ainsi composé : « Le Jour le plus long » (marche de P. Anka); « L'Ouverture de la Dame Blanche » (Baldieu); « Concerto pour clarinette » (Mozart); « La Danse macabre » (Saint-Saëns); « Suite Maracaine » (Delmas); « Feux d'Artifice » avec Gilbert Bécaud (Marlin).

B. POIRREZ.

# INDRE

M. le président Dupouy ayant quitté le Berry, pour se retirer dans les Landes, la Fédération lui a fait ses adieux, au cours d'une petite cérémonie qui s'est déroulée dans les salons de l'Hôtel du Faisan à Châteauroux.

M. M. Pairoux, maître de vaucauy, conseiller général et vice-président de la Fédération après avoir rappelé les grandes qualités musicales et d'organisateur de M. Dupouy, lui remit le cadeau, un fusil pour la chasse aux palombes; que les sociétés du département lui offraient, avec leurs regrets de le voir s'éloigner. Mme Dupouy ne fut pas oubliée et gardera un souvenir tangible de son pays. Après avoir levé les verres à la santé des partants et de la Fédération, on se sépara en pensant aux choses sérieuses.

En effet, il fallait renouveler le bureau de la Fédération; ce qui fut fait, peu après. Après deux tours de scrutin, M. Jean H. Gaultier fut élu président. MM. Pairoux et Pachetie furent élus vice-présidents. M. Robert Couturier nommé trésorier, Jean-Claude Avril élu secrétaire administratif.

# LOIRE ET HAUTE-LOIRE

## ROANNE

**Le Comité Roannais des Sociétés Musicales a tenu une importante réunion d'information**

Ce dimanche 22 mars, à 10 h., à la Maison des Sociétés, rue de Cadore à Roanne, les délégués des 33 sociétés musicales constituant ce comité étaient conviés à assister à une importante réunion d'information. Le président, M. Charles Labouret, ouvrit les débats en souhaitant la bienvenue aux 40 personnes présentes. 24 sociétés étaient représentées 4 excusées, (1 en sommeil, le Réveil de Perreux). Le président rend un hommage à la mémoire des disparus de l'année écoulée, M. Jean Deroche, ancien président du Comité; M. Chevrier, directeur de l'Ecole de Bussières; l'abbé Grosbot, animateur du Réveil Crémeusien.

Tout de suite, il passe la parole au délégué de Charlieu, M. Truchet, pour entretenir l'assistance du déroulement du Festival annuel du Comité de l'Harmonie de Charlieu à la charge d'organiser les 6 et 7 juin prochains. Tout d'abord la musique officielle retenue est la célèbre Musique de la Légion Etrangère qui animera la retraite aux flambeaux du samedi 6 juin, à 20 h. 30, suivie du concert au stade, à 21 h.; puis le bal animé par le réputé orchestre Verchuren.

Le dimanche 7 juin, à 21 h., se tiendra les assises du congrès du Comité (probablement à la caserne des pompiers). A 10 h., à l'abbaye de Charlieu, concert par les Sociétés vocales et à cordes. A 11 h. 30, dépôt d'une gerbe aux monuments aux morts avec la Légion et les autorités. A 12 h., banquet officiel; à 13 h. 30, place de la Gare, rassemblement des sociétés.

A 14 h., départ, du défilé pour rejoindre le stade, où à 14 h. 45 sera exécuté le morceau d'ensemble « Roncevaux ».

A 15 h., sur les deux podiums chaque société exécutera un morceau (11 mille à une exécution de 6 minutes pour permettre à chaque société de se produire), la Musique de la Légion Etrangère exécutera un important concert.

A 18 h. 30, remise des coupes de la Ouisse d'Epargne et du Comité aux sociétés les plus méritantes (1 coupe pour le concert du matin et 3 pour le concert de l'après-midi).

M. F. Franceries, responsable de la Commission technique du Comité fait part des dates des examens de la Fédération qui débuteront :

— le samedi 30 mai, à 14 h. 30, pour la batterie, à la salle des Filifres, ex-caserne Werlé; pour les élémentaires et moyens, les épreuves auront lieu le dimanche 31 mai à partir de 8 h. 30, Maison des Sociétés, rue de Cadore; pour les cours supérieurs, le dimanche 14 juin, à 8 h. 30, même lieu.

La date limite des inscriptions est fixée au 15 mai, à adresser à M. F. Franceries, B. rue de Sully à Roanne. Il est demandé à toutes les sociétés

d'intensifier les abonnements au Journal de la Confédération Musicale de France, ce Journal étant très intéressé.

M. Labouret rappelle de bien vouloir régler les cotisations de la Fédération et des assurances en temps utile.

Cette année, les feuilles de renseignements ont été retournées dans les délais. En 1971, le Festival sera organisé par l'Indépendante de Montagny, pour 1972, le délégué de La Pacaudière demande d'organiser le festival annuel, pour 1973 ce sera au tour de l'Association des Parents d'élèves de l'Armée. Le délégué de Pouilly-sous-Charlieu demandant de réserver 1974 pour que la dynamique société locale en ait la charge.

A 11 h. 45, M. Labouret lève la séance en remerciant de nouveau les participants à cette réunion qui s'est déroulée dans les meilleures conditions.

Le secrétaire adjoint délégué à la Presse : Jean FOLLIOT.

## FIRMINY

**L'Harmonie et la chorale mixte de l'Omni-Club de l'Ondaine (O.C.O.), ont fêté leur patronne, Sainte-Cécile.**

Le dimanche 30 novembre 1969 marqué dans les annales de Fraisses. En effet la messe de 10 h. 30 célébrée par le Père Briet était à l'occasion de Sainte-Cécile animée par la Chorale Mixte et l'Harmonie O.C.O. sous la direction de M. Claude Touche. Une nombreuse assistance recueillie emplissait la vaste église Saint-Régis. On put écouter avec beaucoup de plaisir la très belle messe en musique à 3 voix mixtes dont M. Cl. Touche est l'auteur. A l'Offertoire, Selgneur donne la Paix à 2 voix mixtes du même compositeur avec accompagnement de l'Harmonie. A la sortie, Nous Chanterons pour Tol Selgneur, à 4 voix. L'Harmonie, interprète avec art, différents extraits du Messie de Haendel, A l'issue de la cérémonie religieuse, les musiciens, les choristes et diverses personnalités se retrouvaient, salle du Cercle des Fraisses, pour un vin d'honneur.

M. G. Watelet, vice-président de la Fédération musicale de la Loire et de la Haute-Loire et président de la Chorale mixte de l'OCO, en termes délicats remercia les personnalités présentes d'avoir bien voulu assister à l'office religieux auquel musiciens et choristes ont apporté leur concours pour célébrer la fête de leur patronne Sainte-Cécile, adressa sa reconnaissance au Père Briet pour son aimable accueil et exprima à M. Cl. Touche les sentiments de sympathie, que, président musiciens et choristes lui témoignent depuis de longues années.

Au cours de ce vin d'honneur, plusieurs médailles furent remises par MM. Watelet et Abel, président de l'Harmonie aux musiciens et choristes.

P. ANGENIEUX.

**CHEF DE MUSIQUE**  
**ECUSSONS BRASSARDS**  
pour vos FANIONS  
**BRASSARDS**  
Attributs brodés mains  
métier suisse

**Les Brodeurs**  
REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3  
C.C.P. 76132 Tél ARC 62-50  
Se recommander au journal

**MONTBRISON - BOEN**  
**Lyre Montbrisonnaise**  
**Magistral succès du concert spirituel donné le 22 février**

C'est devant une assistance attentive, au premier rang de laquelle on notait la présence de M. Michel Jaquet, député-questeur à l'Assemblée Nationale; M. J.-P. Blanchet, sénateur-maire de Boen; M. Mascle, maire de Montbrison; M. Foyat, président de l'Entente Musicale; Aimé Prévost qui assume la double tâche de président de la Lyre et de saxophone-alto solo, de nombreux représentants des municipalités et des sociétés locales; MM. J. Rouchon, président de la Fédération des Sociétés musicales de la Loire et Haute-Loire; M. E. Saby, secrétaire fédéral, retenus s'étaient excusés de ne pouvoir y assister. Nous les remercions de l'attachement qu'ils portent à notre société.

La Lyre s'est présentée dans sa formation la plus complète sous la direction de son chef : Charles de Parny. Présentés en termes précis, par J. Javnaic, membre de l'Harmonie Nationale, les œuvres du programme détaillé ci-dessous ont été exécutées avec brio la tenue parfaite des solistes a déchaîné les applaudissements d'un nombreux public qui n'a pas craint de manifester son enthousiasme sans jamais troubler la dignité de l'ensemble où se déroulait ce concert. Qu'il nous soit permis ici de remercier le Père Audouard, archiprêtre de la paroisse, qui a autorisé cette audition sous les voûtes de l'église de Boen.

Cette manifestation culturelle donnée dans le cadre de son cinquantenaire, a bénéficié du concours de l'excellent Groupe vocal « Renaissance » de Montbrison dirigé avec une grande compétence par M. Charles Barthélémy.

La Lyre a de nombreux autres projets et cette année verra la réalisation de plusieurs d'entre eux (pressage d'un disque souvenir - Voyage en Allemagne, dans la ville jumelée avec Montbrison).

On voudrait remercier tous ceux à qui l'on doit cette magnifique réussite qui prouvera s'il en était besoin, de sa vitalité et, que Boen peut être aussi la capitale du goût artistique et des vales nourritures spirituelles.

**PROGRAMME :**  
Par La Lyre, direction : Charles de Parny : « Marche d'Athalie », Mendelssohn; « Andante Religioso », Gluck; « Sous les tilleuls », extrait des « Scènes Alsaciennes », Massenet; solistes flûte Aimé Prévost; clarinette Louis Larose; saxo-tenor, J.-P. Capot; « Trumpet Voluntary », Purcell, par Jean Deglronde (Petite trompette Si b aigu) à l'orgue, M. Maurice Berchoux; « Choral en forme de Fugue », Gretry.

Par l'Ensemble vocal « Renaissance » Direction : Charles Barthélémy : « Le Petit joueur de flûteau », G. Brasseur; « Puisse Martin », G. Brasseur; « Negro Spiritual », C. Geoffroy; « Negro Spiritual » (Mes Peines fondent), C. Geoffroy; « Choral du Veilleur », J.S. Bach; « Choral » (Tout est bien, quant Dieu l'a fait), J.-S. Bach; « Agnus Dei de la Messe brève », de Palestrina.

« Fantaisie Chromatique », J.S. Bach à l'orgue, M. Hélène Riguet.

Par la Lyre : « Andante pour élévation », mélodie, d'A. Lurand (A la mémoire d'André Durant), orchestration de Ch. de Parny; « Largo », Haendel; saxo-alto solo, Aimé Prévost; à l'orgue, M. Hélène Riguet; « Ave Maria », Schubert; trompette solo, Jean Deglronde; à l'orgue, M. Maurice Berchoux; « Andante Cantabile », Mozart, arrangement pour quatuor composé de : hautbois, J.-M. Brosse; saxo-alto, A. Prévost; saxo-tenor, J.-P. Capot; saxo-baryton, M. Seychal; « Marche de Renzi », R. Wagner.

# NORMANDIE

Rappelons que le Congrès annuel se tiendra à Châteaudun les 6 et 7 juin prochain. Comme d'usage, toutes précisions parviendront en temps opportun

## CAEN

### Nécrologie

M. François Bellis, directeur honoraire de « La Fraternelle » (harmonie en division d'honneur) vient de s'éteindre dans sa 82ème année. Des attaches à la ville de Caen depuis plus d'un demi siècle, avaient fait de lui une personne légendaire. Brillant 1er prix de trompette du Conservatoire de Caen (classe de notre Maître commun M. Sarrazin) il entra rapidement à « La Fraternelle » qu'il ne quitta que l'an dernier, terrassé par la maladie qui devait l'emporter. Il succéda à M. Sarrazin comme professeur au Conservatoire et nombreux sont les élèves qu'il a « fabriqués ». Quelques années après la dernière guerre, il devint directeur de l'Harmonie Caennaise; par un travail acharné il réussit à faire parvenir « sa Fraternelle » en division d'honneur. Pendant 20 ans, il fut le secrétaire adjoint de notre Fédération, animé par son amour de nos sociétés populaires; il y a deux ans son fils André, lui-même brillant trompettiste, lui succéda dans ses fonctions de même que, depuis un certain temps, comme professeur au Conservatoire. Rappelons que c'est ce même fils André Bellis qui a pris sa place au pupitre de « La Fraternelle ».

Appartenant à de nombreuses sociétés, F. Bellis était en outre membre du Conseil de Prudhommes, Ancien Combattant de la grande guerre (dans les zouaves), il était chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre, Bien entendu, il était titulaire de toutes les récompenses fédérales et confédérales.

Après l'absoute, M. Barthélémy, président de « La Fraternelle », retraça en termes élevés, toute la vie exemplaire du disparu. Une foule émue, animée de souvenirs, s'aligna devant la dépouille mortelle avant de manifester, à sa famille attristée, ses sentiments de douloureuse sympathie.

Parmi l'assistance : M. Louvel, sénateur-maire de la ville de Caen, de nombreuses personnalités caennaises, notre président entouré de membres du bureau et de représentants de sociétés voisines et de ses anciens élèves.

Que Mme Bellis sa veuve, ses deux fils Raymond et André, toute leur famille, « La Fraternelle » et ses nombreux amis trouvent ici l'assurance renouvelée du souvenir que conservera toujours de leur cher défunt, la Fédération de Normandie à laquelle il resta fidèlement attaché.

## CAEN

Il nous est agréable de faire savoir que l'Association des parents d'élèves de l'école nationale de musique de Caen organise du vendredi 3 au mardi 28 juillet 1970, au lycée agricole de Coutances (Manche), 3 séjours musicaux : pour enfants de 9 à 12 ans, pour jeunes de 13 à 15 ans, pour jeunes de 16 ans et plus.

Tous renseignements : APEC, 13, rue Bellevue 14 - Caen, tél. (31) 81.71.69.

Séjour musical pour enfants de 9 à 12 ans : chant à 2 et 3 voix, entraînement technique pour tous (pour les non-instrumentistes flûte à bec et percussions). Initiation à l'orchestre pour les plus avancés, repos, cure de santé, jeux, promenades, travaux manuels, potées, veillées récréatives.

Séjour musical pour jeunes de 13 à 15 ans : jeunes tous instrumentistes, Chant, choral, entraînement technique, orchestre, initiation à la musique; de chambre, sports, travaux manuels, veillées artistiques, veillées nature.

Séjour musical pour jeunes de 16 et plus : Jeunes, tous instrumentistes confirmés, entraînement technique, orchestre, musique de chambre, chorale, travail personnel de l'instrument, enquêtes, travaux artistiques (émaux, plâtre, reliure).

Chaque séjour est dirigé par un directeur diplômé assisté de 8 à 10 moniteurs et monitrices, musiciens et animateurs de jeunes.

Ces séjours se dérouleront dans les locaux, très confortables, et très bien adaptés à nos besoins et à nos activités, du Lycée Agricole de Coutances (Manche).

**VOYAGE** - Caen-Coutances et retour en car, 25 F.

**INSCRIPTION.** - Après l'avoir rempli, retourner le bulletin détachable à : A.P.E.C., 95, rue de l'Eglise, à Caen (14), accompagné d'un droit d'inscription de 10 F (non remboursable), réglé par chèque postal (les 3 volets), chèque bancaire ou mandat; d'une enveloppe 13,5 x 21, libellée à votre adresse et affranchie à 0,80 F.



Harmonie municipale de Pantin  
Comme tous les musiciens de l'Harmonie Municipale ont fêté leur patronne en l'église du Pré Saint-Gervais.  
La messe fut agrémentée de morceaux de choix parfaitement exécutés sous la direction de M. Hector Gadenne, le directeur de cette phalange qui ne cesse de progresser et en qualité et en nombre, puisque ce sont 60 musiciens tous amateurs, qui la composent maintenant, dont de nombreux jeunes.  
Les morceaux choisis étaient :  
« Egmont », de L.-V. Beethoven; « Chœur dialogué », de L. Böhm, transcription pour harmonie de M. H. Gadenne, à l'orgue la jeune Jean Gadenne, 1er prix de la Schola Cantorum; « Largo », de Haendel, orgue et trompette (soliste, M. René Duché); « Adagio de la 3ème Symphonie », de Saint-Saëns, orgue et harmonie; « Marche d'Athalie », de Mendelssohn.  
Une assistance nombreuse et recueillie goûta cette marche exécutée d'une façon parfaite par l'Harmonie Municipale de Pantin.  
A la suite de cette audition tous les musiciens de leur famille se retrouvaient autour d'une table bien garnie pour un banquet présidé par M. Fernand Lanat, maire de Pantin, entouré de nombreux membres de la municipalité. Ceux-ci prouveront par leur présence l'attachement qu'ils portent à notre société, qui ne cesse de se produire aussi bien à Pantin que dans des villes avoisinantes ou éloignées.

# CONNAISSANCE

B. P. 17 — 59 - ROSENDAEL

C.G.P. 308 36 Paris



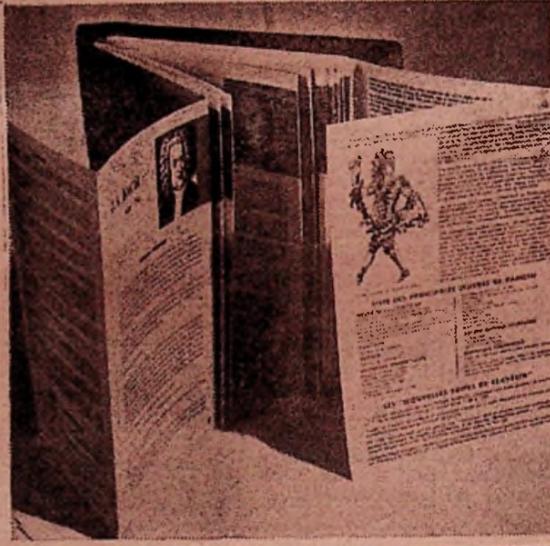
# MUSIQUE

Tél. (16.20) 66.30.35

J'ACCEPTÉ BIEN VOLONTIERS DE PATRONNER VOTRE ENTREPRISE CAR LES FICHES QUE VOUS VENEZ DE ME FAIRE PARVENIR SONT D'UNE PRESENTATION PARFAITE ET PEUVENT RENDRE DE GRANDS SERVICES A NOS MUSICIENS. LE PRÉSIDENT : A. EHRMANN.

## PLUS D'UN MILLION DE FICHES PAR AN

- Série 1 : Biographie « Les Grands Compositeurs »
- Série 2 : L'orchestre. Les instruments. La musique des origines à nos jours.
- Série 3 : La notation musicale. La musique de la Renaissance à l'Opéra.
- Série 4 : L'art classique. La symphonie. L'opéra.
- Série 5 : La musique romantique. Les écoles modernes et contemporaines.



Chaque série comprend dix fiches sur papier cartonné fort

Abonnement annuel par série

Prix spécial pour les musiciens des sociétés de la C.M.F.

**11 FRANCS**  
PAR SÉRIE

### COUPON REPONSE

A adresser à C.D.L.M. : B.P. 17 — 59 - ROSENDAEL

Nom de la société musicale .....

Adresse .....

Département .....

Ville .....

(Ecrivez en lettres majuscules)

Musiciens, s'inscrivent ainsi :

<input type="checkbox"/>	à la série 1
<input type="checkbox"/>	à la série 2
<input type="checkbox"/>	à la série 3
<input type="checkbox"/>	à la série 4
<input type="checkbox"/>	à la série 5

● VEUILLEZ TROUVER CI-JOINT UN CHEQUE DE LA SOMME

de                      Francs correspondant à ces abonnements

Le                      Signature :

## INCITEZ VOS MUSICIENS A PARFAIRE LEURS CONNAISSANCES MUSICALES...

- Les sociétés qui abonneront plus de vingt musiciens et qui nous feront parvenir leurs inscriptions avant le 31 mai, recevront un diplôme d'honneur du « Mérite musical »
- La remise de ces diplômes, en septembre, sera relatée dans la presse.

néficiaries de prises en charge des Caisses d'Allocations Familiales ou autres et de bourses « jeunesse au plein air ».

### LISIEUX

Moins comble que pour l'audition du guitariste Yépès, la salle du « Royal » était cependant bien garnie. L'incertitude et l'incélébrance de la saison ont certainement incité d'habituels auditeurs à rester « près des chenevis »... Ils le regretteront en lisant le présent compte-rendu. Nous avons retrouvé, avec plaisir, M. Anne... Sa présentation de « Adagio » en sol mineur, d'Albinoni, nous a appris l'existence de la « toubée » dans l'oubli de la quasi-totalité de ses œuvres cependant fort recommandées par Bach à ses élèves... Puis ce furent « Aria » de la suite en ré de J.-S. Bach : fragment qui devait rapidement symboliser en quelque sorte, l'art de Bach, tout comme certains « Largo » symbolisent, très superficiellement, celui d'Haendel : il n'est pas non plus sans évoquer l'image, à demi légendaire, de celle que le compositeur venait d'épouser : la toute jeune Anna Magdalena. Arrivent ensuite les « deux héros du jour » Erwan Fauré, violoncelliste, professeur-adjoint au Conservatoire national supérieur de Paris dans la classe du Maître Bernard Martelli (pour les curieux, aucune parenté avec Gabriel Fauré), et M. Muckensturm, directeur de l'école de musique et de l'Orchestre, pianiste, incomparable accompagnateur. Ces deux talents associés ont donné de la « Sonate » pour violoncelle et piano, de Grieg, une remarquable interprétation. Les trois longs mouvements de l'œuvre où l'on retrouve quelques reminiscences du « Concerto » pour piano et orchestre entendu il y a plusieurs années avec France Clidat, ont fait monter de la haute technicité et d'un sentiment profond de son du « celliste », virtuosité du pianiste ont déchaîné joie et enthousiasme soulignés d'applaudissements et de rappels vigoureux... On attendait un peu un morceau en « bis »...

Et c'est l'entracte au cours duquel M. Anne, exécutant le docteur Devaux, président de l'Orchestre, empuisé remercia l'assistance ayant répondu à l'appel des organisateurs. Il salua particulièrement de leur présence M. le sous-préfet Miguet ; M. Maudoult, maire-adjoint ; Mgr Durand. Selon une tradition désormais bien établie, il sollicita la générosité des présents en faveur de la quête qui allait être faite « pour permettre la venue d'artistes éminents » et adressa par anticipation ses vifs remerciements.

Et la seconde partie débuta avec l'exécution de la seule partie orchestrale proprement dite de « L'Amour Sorcier », de Manuel de Falla. L'audition intégrale de ce ballet

écrit à l'intention de l'extraordinaire danseuse espagnole Pastora Imperrio, qui désirait que sa voix fût mise en valeur autant que ses talents chorégraphiques, a été présentée il y a quelques années avec le concours de la toute jeune et gracieuse Nadine Deniz, mezzo-soprano de l'Opéra. La Danse de la Frayeur, la célèbre Danse rituelle du feu, la Pantomime sont les plus beaux épisodes de l'œuvre mettant l'accent sur l'élément gitano de l'art populaire espagnol.

Et c'est le feu d'artifice de la soirée avec le « Diverissement », de Jacques Ibert, extrait de la musique de scène écrite pour la comédie de Labiche : « Le chapeau en paille d'Italie ». Un rassemblement de solistes est indispensable pour la délicatesse et difficile exécution de l'œuvre : ils étaient là, locaux et professeurs au Conservatoire de Caen (ces derniers pour la partie harmonie et l'originalité de la savante écriture du Maître sont concertés dans les six parties de la Suite. Dansons seulement qu'après quelques accords discordants du piano, en guise d'introduction, la musique se transforme en un endiablé galop final... qui a été bissé sous une tempête d'applaudissements.

Dans les salons de l'hôtel de ville, il nous a été agréable d'assister à une audition d'élèves de l'école municipale de musique : à quatre exceptions près, tous pianistes, dont quelques-uns d'un degré très avancé. Nous ne citerons pas les titres particulièrement intéressants ; les noms des auteurs alternent des purs grands classiques aux contemporains. A côté de Beethoven et Chopin, voisinaient P. Bonneau, J. Chailley, H. Sauguet, Ch. Nabert (avec sa curieuse « Histoire d'un clown »)... Accompagnés par M. Muckensturm, directeur de l'école ; Jany Muckensturm, charmante assistante, réduite plutôt aux parents, avec un « Concertino » de violon, de Kreutzer ; Alain Lobert, détaillé, avec succès, une « Bouillotte » pour trompette, de Gabay ; Fabrice Gourlay montra qu'il joue déjà très bien du basson avec le « Morceau de Concerto », de G. Pierné, et que Jacques Moncoubert, ancien de l'école, 1er prix du Conservatoire de Caen, est un trompettiste de classe (que ses professeurs seraient heureux de le voir « tenter Paris »), exécutant remarquablement « Lied et Scherzo », d'Albéric, directeur actuel du Conservatoire de Tours, d'origine havraise.

Et la soirée se termina en beauté avec l'exécution des 2ème et 3ème parties du « Concerto en Fa », de Bach, en soliste au piano, Christine Lacour, gracieuse et déjà brillante concertiste, accompagnée par un groupe réduit de cordes : cela sous la baguette de M. Muckensturm. Aux premiers rangs des auditeurs, MM. Maudoult, adjoint au maire ; Anne, président de la Fédération de

Normandie ; Devaux et Thomas, respectivement présidents de l'Orchestre Symphonique et de l'Harmonie Municipale.

### BERNAY

L'Harmonie Municipale, dont la résurrection remonte à janvier 1968, a pris maintenant sa vitesse de croisière et chaque concert est l'occasion d'un voyage toujours plus agréable ; mais l'évolution et les progrès (accompagnés ou à faire) ne sont-ils pas un voyage vers le beau ou, tout au moins, vers le mieux ?

Toujours est-il qu'en écoutant notre société, le 4 mars, nous avons très bien senti cette progression sur le chemin de la qualité. La marche « 20<sup>th</sup> Century Special » nous a mis tout de suite en train (et c'est plus qu'une simple expression). Cette marche illustre le vieux train du Far-West avec sa cloche, le halètement de sa locomotive et son sifflet si caractéristique. La recette pour « faire » un bon sifflet est simple. Il suffit d'un accord de quinte augmentée (qui laisse deviner la gamme par tons), accord que les instrumentistes laissent rapidement glisser au demi-ton inférieur pour le remonter tout aussi vite par le seul moyen des lèvres. Cela donne exactement la modulation du sifflet de train américain. On s'y croirait !

Nous avons ensuite entendu l'exquise valse de Ernest Gillet « Loin du bal », au charme vieillot mais combien délicat. Il y a des œuvres qui vieillissent vite d'autres encore qui vieillissent bien. « Loin du bal » est de celles-là.

Le numéro trois du programme était assez inattendu : « Liebesfreud » du grand violoniste Fritz Kreisler. Cette pièce, écrite pour violon et piano, et que M. Nasselet a transcrit pour harmonie, dissimule sa finesse et son élégance sous la robe tourbillonnante du « Landler » autrichien, une danse villageoise à trois temps. C'est surprenant mais c'est ainsi : cette musique, pensée pour le violon, sort du pavillon des instruments de l'orchestre l'harmonie tout aussi fraîche et pétillante que lorsqu'elle s'échappe de l'archet. Si nous nous sommes aussi très agréablement confiés aux bugles, sensibles comme des cordes, des solistes, MM. Lecœur et Leduc.

Succédant à cette pièce, six jeunes élèves clarinettes vinrent sur scène rejoindre M. Nasselet qui avait troqué la baguette pour la clarinette basse. L'œuvre annoncée était un « Quatuor pour cordes » de Gérard Meunier qui sera surpris, s'il lit ce compte-rendu, d'apprendre l'usage qui a été fait de son excellent ouvrage, d'ailleurs fort bien écrit. Surpris, certes, mais aussi d'accord, nous l'espérons. En effet, ce quatuor composé à l'intention de jeunes élèves des classes de cordes, dans le but de les familiariser,

d'une manière fort agréable, avec la discipline de la musique de chambre, est tout aussi bénéfique à de jeunes clarinettes. M. Nasselet s'en est si bien rendu compte qu'il a convié trois élèves supplémentaires à participer à ce... « Quatuor » lui-même se réservant la partie de violoncelle exécutée à la clarinette basse.

Nos félicitations au compositeur M. Gérard Meunier, mais aussi à cet ensemble de clarinettes pour sa belle sonorité et la sûreté de son jeu très nuancé.

La première partie de ce concert devait se terminer magnifiquement par la chaude et colorée « Marche Florentine » de Fucik, que l'orchestre rendit avec une sensibilité et une verve toute latines.

Le lever de rideau de la seconde partie eut pour thème « L'Étudiant passe », pièce de caractère bien connue dans laquelle la petite flûte du sous-directeur de l'Harmonie, M. P. Robillard, crayonnait spirituellement la silhouette d'un jeune et insouciant potache.

« L'Étudiant passe »... passa et fit place à la célèbre « Berceuse de Jocelyn » de Benjamin Godard. De Jocelyn, opéra-romance, il ne reste plus guère que cette berceuse au demeurant très belle, tant de fois jouée. L'Harmonie Municipale sut raviver les couleurs profondes de cette page et nous la rendit, totalement dépoussiérée, avec de belles sonorités d'orgue. Le trombone, qui s'élevait au-dessus de l'orchestre, fut somptueux et grave. Compliments à M. Jean Biet !

La « Symphonie des Jouets », que l'on sait maintenant être de Léopold Mozart, succéda à la « Berceuse » de B. Godard. A notre connaissance aucune Harmonie n'avait encore interprété cette œuvre à la fois juvénile, grave, tendre et espiègle comme l'enfance même. Les pièces qui émaillent de leurs interventions mutines ce Divertissement, étaient impeccablement animés par des élèves de l'école de musique. Reconnaissons honnêtement que la crainte que nous avions d'entendre une « Symphonie des Jouets » alourdie du poids des instruments à vent n'était pas fondée. Il faut dire que la transcription qu'en a faite M. Nasselet a été suffisamment discrète et reste fidèle à l'esprit de l'œuvre. L'auditoire prouva d'ailleurs son plaisir en exigeant un « bis ».

Après cela il ne restait plus qu'à conclure. Pour cela, et obéissant à une tradition maintenant bien établie, et bien accueillie, l'Harmonie nous offrit un classique du jazz qu'un film de grande mise en scène est en train de rendre célèbre : « Hello Dolly ». La qualité du programme et de l'exécution ayant mis l'auditoire « en condition », « Hello Dolly » mit le feu aux poudres. Tandis que l'Harmonie jouait, que M. Nasselet improvisait au saxo-soprano,

le public scandait le rythme des pieds et des mains. Bref, il faisait beaucoup plus chaud dans la salle des fêtes que dans ce 4 mars, enneigé et glacial !

Bien sûr, il y eut un bis, et même un ter qui fut accordé aux insatiables dans cet autre « classique » sont tenus par le trombone (J. Biet), les trompettes (MM. Coisson, Delaporte, Laller, Maillet et Lessuire) et le saxo-baryton (P. Robillard). Les interventions de ces solistes furent toujours savoureuses et pleines d'humour.

C'est sur un tonnerre d'applaudissements que se termina cette très bonne soirée.

Dehors nous attendaient la neige et le froid, mais nous étions trop pleins de musique pour nous en apercevoir...

### NECROLOGIE

Nous apprenons avec peine le décès, survenu dans sa 80ème année, du père de notre très cher fédéral, M. André Petit. Que la famille du disparu veuille bien trouver ici les condoléances de la Fédération et le renouvellement des sentiments de douloureuse sympathie que lui a présentés M. Anne le jour de l'inhumation.

### EVREUX

L'Harmonie municipale a récemment offert un excellent concert

La première partie était consacrée à des partitions classiques : deux œuvres de Fr. Schubert, la « Marche militaire » et un mouvement de la « Symphonie Inachevée », mais ce fut surtout dans le final de la Symphonie no 5 « du Nouveau Monde » d'Anton Dvorak que l'Harmonie, sous la direction de son chef, M. Lion, donna sa pleine mesure. Plus vivante que jamais, elle ne comportait pas moins ce soir-là de 58 musiciens dont plusieurs prix de Conservatoire avec notamment Jean-Noël Crocq.

La musique moderne fut ensuite la base de la seconde partie. On put écouter avec beaucoup d'intérêt « Empire State Building », de J. Darling ; puis un « Pot pourri » des airs très célèbres de « West Side Story », de L. Bernstein. Enfin Music of the Four Winds de Roger-Roger fut l'occasion pour René Sanès, professeur à l'école de musique, de nous faire entendre son admirable talent de parfait technicien de la trompette, allié à une très grande sensibilité artistique.

Cette soirée, à laquelle assistait M. Sebilmacher, représentant le maire d'Evreux, se montra particulièrement sur plusieurs points. Elle donna une parfaite illustration de la cohésion et de la qualité de l'Harmonie qui semble passer une force nouvelle dans des œuvres difficiles. Mais aussi elle prouva que l'élect-

# GERD KAEMPER "SUR LES AILES de la CHANSON"

Méthode complète de piano

Cette méthode se présente sous la forme attrayante d'un recueil de chansons populaires allemandes, espagnoles, françaises, italiennes... ajoutées à des airs très connus de Schubert, Mozart, ou Beethoven.

Pourtant, en dépit de ses apparences séduisantes, ce recueil est bien une méthode rationnelle de piano. Tout ce que l'on attend d'une méthode — la présentation systématique des notions indispensables — y est. Il y est même deux fois : en musique et en théorie.

1 Volume ..... 23,75

ÉDITIONS ALPHONSE LEDUC

175, rue St-Honoré PARIS-1er 073-27-03

Un thème d'un programme sait plaire au public. C'était, en somme le principal...

OOO

On se souviendra, à Evreux, du concert qu'on donna les pianistes Marie-José Billard et Julien Azais à l'invitation de l'école municipale de musique. Succédant à l'orchestre de Jean-François Pallard, venu au mois de novembre — décliné — M. Lion aura gâté, cette année les mélomanes ébroïcien(ne)s : ces deux jeunes musiciens auront en effet fait passer à la très nombreuse assistance deux heures d'une qualité peu ordinaire.

Déjà, le coup d'œil sur la scène du théâtre était assez inhabituel, avec ces deux pianes placés face-à-face (ou côte à côte). Et quels pianos ! De quoi faire rêver les mélomanes (ou les solistes) qui fréquemment assistaient les concerts ébroïcien(ne)s. Mais l'inattendu était évident, du côté des interprètes. Utilisant un répertoire exclusivement composé de pièces écrites pour deux pianos et donc en général assez peu connu, ils surent joindre à l'unisson des claviers un unisson de l'inspiration — et de la virtuosité, qui est tout simplement extraordinaire.

On pourrait évidemment s'ingérer à différencier au moins sous l'angle de la technique pianistique, ces deux jeunes interprètes unis dans la musique comme dans la vie... On reste un peu abasourdi devant un accord si parfait.

La première partie du programme devait donner un échantillon assez complet de leur palette. Dès l'accord, un « larghetto » et « allegro » en mi bémol majeur, de Mozart, interprété dans un mouvement presque romantique, montra qu'un même courant émotif passait à travers les deux interprètes. Quant aux cinq valses de Brahms, op. 39 qui suivirent, elles emportèrent les deux pianistes dans un même tour de danse toujours très souple et très équilibré. Mais c'est sans doute le « Scherzo en si mineur », de St-Saëns, que leur accord se fit le plus scintillant, le plus éblouissant.

Ce véritable feu d'artifice dans lequel on retrouve la couleur de l'auteur de la « Danse macabre » — fut en effet une merveille de brio et de précision. Enfin, les « Variations sur un thème de Beethoven », du même compositeur, leur permit de dessiner d'une main souple une de ces fresques lumineuses et bien équilibrées comme les aima ce maître de l'école française de la fin du siècle dernier.

La seconde partie était consacrée à deux musiciens du Groupe des Cinquante qui vint à l'assistance d'interpréter la « Sonate 1953 », de Poulenc et la célèbre « Sérénade », de Méhau. L'émotion dégageait de la gaieté désinvolte du premier et la vitalité méditerranéenne du second furent — eux aussi — très bon ménage.

Ce concert somptueux, riche, chatoyant, devait se terminer sous les ovations, avec deux petites pièces délicieuses et raffinées comme des bibelots de Saxe : une « Toccata à la musique » de Boutry, et un « Enlèvement pour Cithère », de F. Poulenc.

### SAINTE-LO

Ce fut un très grand concert qui eut lieu aux mémoires Saint-Louis le dimanche 8 mars dernier, au Théâtre.

La musique municipale avait, en effet, en cette année du bi-centenaire, décidé de rendre hommage à Ludwig van Beethoven.

Les œuvres choisies constituaient un programme qui ne pouvait que valoir les plus difficiles. Elles furent présentées par Mme Rastel qui, avec une dextérité parfaite, sut créer l'ambiance digne de cette audition.

Les commentaires rédigés par Guy-Louis Carrière, Directeur de la Société, furent bien revivés par la nombreuse assistance qui, fortement influencée par les idées de la Révolution Française, lutta toute sa vie pour un idéal de liberté et de vérité qu'il sut magistralement exprimer dans son œuvre.

Et c'est ainsi que l'on écouta successivement : « l'Hymne au Soleil » ; « Bagatelle », ce morceau détaillé par les aches et les basses ; et terminant brillamment cette première partie le quatrième mouvement Allegro-vivace de la « première Symphonie » en ut majeur.

Puis, se situant entre les deux parties du programme confiées à la Municipalité, ce fut la Sonate

avec tout le talent, qui est grand, et toute la délicatesse de Mme Janine Juchem. Professeur au Conservatoire Municipal.

La musique municipale reprit possession de la scène avec la Marche Turque extraite des « Ruines d'Athènes » ; ce fut ensuite l'Adagio de la « Sonate Pathétique ». Ce concert, dirigé avec beaucoup de maîtrise par Guy-Louis Carrière, se termina en apothéose par l'audition de l'Ouverture « d'Égypte », chaleureusement, longuement, très longuement, applaudie par un public qui semblait vouloir prolonger indéfiniment ces moments étonnants.

Nul doute que cette magnifique musicale restera comme l'une des meilleures manifestations artistiques dont la ville de Saint-Lô peut s'enorgueillir. Entre temps, une excellente matinée musicale était donnée au Théâtre par le Conservatoire de Vernon sous la conduite de son Directeur, M. Marcel Jean, qui présenta différentes formations dans notamment des œuvres de Pleyel, Thirllet, Wienawsky, Schubert, Haydn, Beethoven, Solistes et ensemble obtinrent un succès très mérité et l'auditoire sut bien le faire comprendre, ovationnant de bon cœur l'exécution de plusieurs morceaux.

Il va de soi que les élèves du Conservatoire de Saint-Lô comptent bien rendre la visite à leurs jeunes amis de Vernon. Il n'est pas douteux que ces échanges, effectués en dehors de tout esprit de compétition, font que l'expérience d'une école profitant à l'autre, le résultat ne peut qu'être bénéfique pour tout le monde.

Selon la tradition, le Conservatoire Municipal de Saint-Lô s'est rendu, le samedi 28 février, à l'hôpital mémorial où il donna son concert annuel sous la direction de Guy-Louis Carrière.

L'orchestre symphonique interpréta tout d'abord l'ouverture « d'Idoménée », de Mozart ; le quintette à vent : trois pièces de Gluck, Haydn, Schubert. La jeune pianiste Martine Duval donna le premier mouvement du Concerto en mi bémol, de Mozart. Par Claude Jourdan, hautbois, accompagné au piano par René Vilar, une Sonate de Téliéman et, pour la première fois à Saint-Lô, quinze minutes de guitare classique par Jacques Godin, professeur au Conservatoire Municipal. La chorale du Conservatoire se fit également apprécier dans cinq chants folkloriques à deux et trois voix.

Cette agréable soirée se termina par trois extraits de la « Water Music », de Haendel, interprétés par l'Orchestre Symphonique.

OOO

Poursuivant son œuvre de vulgarisation musicale, le Conservatoire Municipal présente également une partie de programme au Foyer Socio-Educatif de l'École Nationale de Perfectionnement de Saint-Lô. Les commentaires du Directeur intéressèrent très vivement le jeune auditoire et les applaudissements spontanés saluèrent chaque morceau prouvé l'intérêt des élèves pour la « chose musicale ».

Comme on le voit, le Conservatoire Municipal de Saint-Lô continue son excellent travail.

R. L.

### VALOGNES

Dans sa protestation du 24 Juin 1961 contre l'annexion de la Commune d'Alleuville à la ville de Valognes, M. Pierre Nicolas Cardet écrivait cette phrase qui aujourd'hui ne peut manquer de faire sourire :

« Ils (les habitants d'Alleuville) ne veulent pas contribuer à payer des tambours et une musique dont les sons discordants, font gémir les échos de leurs montagnes ».

On peut, entre parenthèses, se demander où se trouvent ces « montagnes » d'Alleuville où il n'y a même pas de colline, et où le point le plus élevé ne dépasse guère 55 mètres au-dessus du niveau de la mer ! Mais si M. Cardet revenait et s'il pouvait entendre la Musique de Valognes-Montebourg en 1970, dont celle de son époque fut l'ancêtre, il serait sans doute surpris et son avis serait bien différent de celui qu'il exprimait voilà un peu plus d'un siècle.

En effet, d'année en année, les progrès de la Musique Municipale s'affirment. Elle en a donné une nouvelle et éblouissante preuve à l'occasion de son traditionnel « Concert de Printemps », printemps qui n'était pas tout à fait au rendez-vous, car la matinée fut marquée par une chute de neige pressentie aussi forte que celle de la nuit du 13 février. Rarement on avait vu tomber des flocons aussi gros, et cela pendant plus de deux heures et demie. Mais cette neige disparut aussi vite qu'elle était venue et, à l'heure du concert, il n'en restait pour ainsi dire plus trace en ville.

La salle du Cinéma « Trianon » était presque comble pour cette très belle matinée musicale, au programme judicieusement composé, distrayant, agréable et brillant, et qui était placé sous la présidence de M. Marcel Audouard, maire de Valognes, et de M. René Hébert, premier adjoint et président de la Musique, entourés de nombreux personnalités de Valognes et de Montebourg.

Parfaitement dirigée par son dévoué chef, M. Louis Dupéroux, la Musique au grand complet interpréta un magnifique choix d'œuvres variées, qui furent chacune présentées par Mme Dupéroux.

En première partie : « Marching through Georgia », une alerte et célèbre marche américaine de G. Miller ; la charmante ouverture de « La Mascotte » ; « Trumpet voluntary », une solennelle marche anglaise du XVIIIème siècle d'Henry Purcell ; la « Marche Tintamarresque » de Francis Popy ; et la célèbre suite de valse, « Espana », composée par Waldteufel sur les motifs de Chabrier.

En seconde partie, ce fut une grande fantaisie-sélection sur les refrains les plus fameux de la première guerre mondiale, « Les airs du Poilu » ; « Pa pa l'Arbi », la célèbre Marche du 3ème Zouave, de Félicien ; « Le temps des fleurs », transcription de la chanson créée par Dalida, Yvan Rebroff et Petula Clark et un autre grand succès récent de la chanson, « Ah ! si j'étais resté célibataire ».

Au cours de l'entracte, M. Hébert prit la parole pour saluer les personnalités et la nombreuse assistance, et pour féliciter au nom de tous les musiciens et leur chef et leur apporter ses plus chaleureux encouragements.

## QUEST

L'assemblée générale de l'Union départementale des Sociétés Musicales de la Charente-Maritime à Châtellillon, le 22 février 1970, a obtenu un grand succès.

L'Union départementale des Sociétés Musicales et Chorales a tenu son assemblée générale annuelle salle basse de la mairie de Châtellillon, le 22 février, sous la présidence de M. A. Dullin, ancien ministre, sénateur, président du Conseil général, et de M. Fernand Bonnin, président adjoint de la Fédération Musicale de l'Ouest et président de l'UDSMC.

M. Bonnin ouvre la séance à 9 h. 30 ; il souhaite la bienvenue à tous les représentants des sociétés ainsi qu'à M. le président du Conseil général M. A. Dullin, qui vient d'arriver. Il excuse M. le président Leroy, retenu à Thenezay auprès de Mme Leray, malade. M. le maire qui sera représenté par un de ses adjoints, M. Aubry ; M. le député Dehen, retenu par une manifestation patriotique ; M. Belly, conseiller général, qui assistera au « d'honneur ».

Le président Bonnin fait savoir que M. Charrier, directeur du Conservatoire municipal des Sables-d'Olonne, est gravement malade et demande à l'assemblée de lui adresser des vœux de prompt rétablissement adopté à l'unanimité. Il parle ensuite de l'incendie de la Bourse du Commerce de Rochefort où la société amie l'Etoile de Rochefort avait sa salle de répétition au 1er étage ; l'immeuble est complètement détruit, il ne reste que les 4 murs. L'Etoile a tout perdu : instruments, diplômes de concours, etc. Le président Bonnin en profite pour dire qu'il est indispensable de s'assurer contre tous risques.

Dans le cas présent, le bâtiment, qui appartient à la ville, était assuré par celle-ci. Il est donc possible que l'Etoile récupère la valeur de ce qu'elle a perdu.

Le président remercie le représentant de la presse locale et demande aux sociétés en retard de payer leur cotisation avant le 1er janvier, l'année musicale commençant le 1er octobre de chaque année et donc les noms des sociétés en retard, quelques-uns sont en sommeil.

Il est procédé à l'attribution des secrétes : 30 sont présentes et 12 ont envoyé des pouvoirs au nom du président, 2 divers.

Compte-rendu moral : le président expose l'activité des sociétés au cours de l'été 1969 et félicite tous les organisateurs des festivals qui ont obtenu un succès mérité, parfois avec de la pluie comme celui de Saint-Fort-sur-Gironde et Rochefort, il félicite M. Bernard de Saint-Savinien-sur-Charente, qui a réuni 37 sociétés, M. Verdou, qui malgré un décaissement de date en raison de l'élection du président de la République, a été très réussi. En 1970, 7 festivals sont en préparation : le 1er Châtellillon prévu pour le 30 mai est avancé au 7 mai (Ascension) en raison de la fête annuelle des écoles du département à La Rochelle ; viendront ensuite : Rochefort, Saujon, Chambon, Fours, Surgères, 15 août l'île de Ré ; nous leur souhaitons du soleil et un plein succès. Ces manifestations musicales sont la meilleure propagande en faveur de nos sociétés populaires de musique. C'est un appel pour les jeunes à aimer nos sociétés et leur montrer leurs camarades dans les rangs.

La parole est au secrétaire général : M. Gonnord qui donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 23 février 1969 à Rochefort, celui-ci est accepté à l'unanimité. Le président félicite M. Gonnord.

Il passe la parole aux trésoriers, MM. Vaubourg et Sauvagnet pour la lecture du compte-rendu financier. Au 1er janvier 1970 les comptes étaient arrêtés à 3.502 F au lieu de 4.902 F en 1969, ce qui représente un déficit de 1.399 F dû aux déplacements de l'Harmonie départementale en 1969. M. le président du Conseil demande des détails sur le

bilan et il lui est loané des explications sur l'emploi des subventions accordées par le Conseil général, il y a 2 postes : celui des examens des élèves distribué exclusivement aux sociétés qui présentent des candidats et un 2ème poste qui concerne l'Harmonie départementale. L'indemnité de déplacement des musiciens pour les répétitions et les concerts, l'Harmonie a donné à concert, un à Saint-Savinien, un à Aulnay-d'Angoulême pour remercier M. le président Dullin, un à Bazan et un à Fours en ce qui concerne les examens 480 candidats étaient inscrits, 381 ont été reçus. M. le président remercie pour ces précisions et des félicitations sont adressées à MM. Vaubourg et Sauvagnet.

Le président passe la parole à M. Boucard pour le rapport sur les épreuves de solfège et instruments. M. Boucard fait un exposé très intéressant sur l'activité des examens en 1969, les épreuves étaient à la portée des élèves. En 1970, la lecture à vue sera rythmique, ce qui n'empêchera pas au candidat de chanter la lecture à vue instrumentale comptera pour 5 points à l'épreuve instrumentale et le morceau imposé pour le plus ; total 20 pts. Sur une demande de M. Bidault, directeur de l'Harmonie de Port-Neuf, les résultats de l'épreuve de solfège seront communiqués aux élèves 1/4 d'heure après la fin de l'épreuve sans attendre que celle d'instruments soit terminée, les élèves seront donc rapidement libérés.

Pour répondre à la demande de Marans et Courçon, les épreuves de ces 2 sociétés auront lieu le 30 mai à Courçon à 14 heures, au lieu du 1er mai. Les autres centres ne sont pas changés de dates. Les candidats de la division supérieure passeront en même temps que les autres divisions, seuls les candidats désignés pour l'examen d'excellence à Paris passeront un examen de « barrage » à Niort.

La salle des répétitions de l'Harmonie départementale ayant été détruite à Rochefort (salle de l'Etoile), les répétitions auront lieu à Surgères provisoirement ; la prochaine répétition aura lieu le dimanche 8 mars 1970, à 9 h., à Surgères, pour un enregistrement destiné à l'ORTF qui sera diffusé sur la 1ère chaîne au cours d'une émission qui s'intitulera « Les Musiciens du soir » et commencera le samedi 28 février, à 19 h. 25, elle durera 20 minutes. La présence de tous les musiciens est indispensable pour cette répétition du 8 mars, qui aura lieu au Castel-Parck à Surgères.

M. Goriou, président de l'Harmonie et adjoint au maire de Surgères ayant promis cette salle pour l'enregistrement.

Le président remercie M. Goriou, M. Mathé doit s'occuper de trouver une salle pour les répétitions de l'Harmonie départementale, Rochefort étant plus central pour la plupart des musiciens.

Le président Bonnin remercie M. Boucard et le félicite pour son dévouement à la cause qui nous est chère : la musique populaire.

Congrès 1971 : la ville de Fours est désignée pour le congrès de l'Union départementale en 1971, il aura lieu le dernier dimanche de février.

L'élection du tiers sortant : M. Labbé ayant demandé s'il y avait des candidats, les sortants étant rééligibles, il n'y a pas eu d'autres candidats et MM. Bonnin, Gonnord, Vaubourg et Humière sont réélus à l'unanimité.

Questions diverses : le président propose d'accorder à l'Etoile de Rochefort, pour les dégâts causés par l'incendie, une somme de 100 F. L'assemblée générale accepte à l'unanimité cette proposition, mais doit attendre de connaître la suite des démarches de M. Mathé, président de l'Etoile. M. Mathé remercie l'UDSMC pour ce geste de solidarité.

Jeunes recrutés : M. Boulard rappelle que les jeunes musiciens appelés sous les drapeaux, peuvent entrer dans une musique militaire, s'ils sont en mesure d'assurer une partie dans l'orchestre ; ils doivent se mettre en relation assez tôt avec

le président Bonnin, le nouveau président de la CMF, M. le commandant Sémery-Coffery, étant bien placé pour obtenir satisfaction, à condition d'être prévenu au moins 3 mois avant la date d'incorporation.

Récompenses : Le président Bonnin rappelle que la CMF et la FSMO accordent des récompenses aux musiciens ayant servi dans les sociétés musicales. Demander des imprimés au secrétaire général M. Adard aux Sables-d'Olonne, en indiquant les temps de service et l'âge des musiciens.

M. Labbé propose que les musiciens appartenant à l'Harmonie départementale et qui ne peuvent pas obtenir de récompenses parce que leur société est en sommeil soient proposés par le président de l'UDSMC et que les récompenses soient payées par l'Union. Adopté à l'unanimité.

Oblié de partir avant le vin d'honneur, M. le président du Conseil Général, demande à se retirer et prononce une courte allocution. M. Dullin remercie le président Bonnin de son invitation ainsi que les membres du bureau et les représentants des sociétés : « Musiciens départementale, Messieurs et chers amis, je suis profondément ému et très satisfait d'être présent parmi vous, et de constater votre dévouement pour l'art de la musique populaire. Une ville, une commune n'est vivante, que si elle possède une société musicale malgré notre âge avancé, je suis satisfait d'apprendre aujourd'hui des choses nouvelles que j'ignorais. En tant que président du Conseil général, je tenais à assister à votre assemblée et m'excuse de ne pouvoir y assister plus souvent étant pris par d'nombreuses invitations. Je viens de prendre connaissance de votre situation financière, je suis heureux de la gêne de vos trésoriers, ainsi que de la ténacité et de l'ardeur de vos musiciens. L'éducation de la jeunesse musicale dépasse mes espoirs, c'est pour cela que je vous adresse toutes mes félicitations.

Me rendant compte des difficultés financières de votre Harmonie départementale, afin que celle-ci puisse survivre, je demanderai d'obtenir un supplément de subvention de 500 F.

Je suis fier de remarquer que toutes les subventions qui nous ont été attribuées jusqu'à ce jour ont été équitablement réparties entre votre Harmonie et vos jeunes musiciens aux examens.

Je termine en vous adressant toute ma reconnaissance, afin que les jeunes trouvent une éducation musicale adéquate. Je vous prie d'intervenir auprès de nos supérieurs pour que cette éducation commence dès l'âge scolaire.

M. le président Bonnin et tous les congressistes remercient M. le président Dullin.

Avant de clore la séance, le président Bonnin fait savoir aux délégués qu'une réunion importante du comité directeur de la FSMO aura lieu à Niort le 14 mars.

L'ordre du jour étant terminé le président lève la séance à 11 h. 45. LE VIN D'HONNEUR A L'HOTEL DE VILLE

M. Beneteau, inspecteur départemental de Jeunesse et Sports, remet la médaille de la Jeunesse et des Sports à M. Boucard, directeur de l'Harmonie départementale.

M. Aubry, 1er adjoint au maire, reçoit les congressistes à l'hôtel de ville ainsi que M. l'inspecteur de Jeunesse et Sports, M. Bely, conseiller général et les autorités locales.

M. le maire-adjoint souhaite la bienvenue aux congressistes et dit qu'il est heureux de recevoir des musiciens.

M. Bonnin remercie la municipalité de son aimable accueil et félicite M. Berthier, président de la Batterie-Fanfane et M. Larrat, le directeur pour la réussite de ce congrès. Puis il demande à M. l'inspecteur de Jeunesse et Sports de remettre à M. Boucard le dévoué directeur de l'Harmonie départementale, la médaille que lui a décerné M. le ministre pour services rendus à la Jeunesse et à la musique.

## MAJORETTES !..

### "LES BATONS TOURBILLONNANTS C.B."

(marque déposée)

#### Les Bâtons « champions de France »

Première marque créée en Europe par un professionnel, spécialisée exclusivement dans cette branche.

### "METHODE DU TWIRLING BATON"

conçue par le jongleur international Pierre BAYLE, très explicite, adoptée par tous, avec de nombreuses photos et croquis. Illustrée par la CHAMPIONNE DE FRANCE au maniement du bâton

#### CHRISTINE BEL

- DIVERS MODELES DE BATONS, parfaitement équilibrés par un spécialiste.
- BATON LUMINEUX « COMET 2000 »
- DRAPEAUX TOURBILLONNANTS, spécialement conçus pour le maniement.
- CANNES TAMBOUR MAJOR, spéciales Majorettes.
- SHAKOS, PLUMETS.

Prix d'usage.

CORRESPONDANT EXCLUSIF AUX U.S.A.

Distributeur exclusif : A. LAFLEUR S.A.  
66 à 70, avenue du Prado 13-MARSEILLE-6ème  
Tel. : 37-89-65 (4 lignes groupées)



# Consortium Musical EDITIONS PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière — PARIS (9°)  
Téléphone : 824.89.24

## VIENT DE PARAITRE

- CLASSENS ..... Méthode d'Alto à cordes
- MERLOT ..... L'Alto classique 1er volume
- MOREAU ..... Manuel pratique de lecture musicale
- AGAMEMNON ..... 40 leçons clés de Sol et Fa avec et sans accompagnement.
- AUBANEL ..... Solfège des Instrumentistes
- POLLIN ..... Solfège rythmé
- La trompette classique, Vol. A

## NOS CELEBRES OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT SOLFEGES ET TRAITES

- CLASSENS ..... Solfège des débutants clé de Sol en 2 cahiers
- FOURNIER ..... Solfège des débutants Clé de Fa
- NOEL GALLON ..... Cours primaire de Musique, Devoirs en 8 cahiers
- MAYEUR ..... 95 dictées très faciles et faciles
- MINARD ..... Cahiers de devoirs en 8 cahiers de 0 à 7
- NERINI ..... Manuel de théorie
- NERINI ..... Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers
- REBER ..... Notions préparatoires de théorie musicale
- REBER ..... Année scolaire de musique
- PAUL MAURICE ET LANTIER ..... Traité d'harmonie
- PAUL MAURICE ET LANTIER ..... Complément du traité d'harmonie de Réber
- REUCHSEL ..... Réalisations du traité d'harmonie de Réber
- REUCHSEL ..... Solfège en 17 volumes
- SCHWARTZ ..... Solfège, les 2 premiers volumes avec accompagnement
- THOMAS ..... Grande théorie
- THOMAS ..... Abrégé de la Théorie
- THOMAS ..... Année préparatoire de solfège
- THOMAS ..... Traité théorique et pratique en 2 volumes
- THOMAS ..... Solfège progressif en 2 volumes

## POUR LE PIANO

- COULPIED SEVESTRE ..... Ma première méthode
- MARTIN ..... Méthode — Mon clavier
- SCHMOLL ..... Ecole du quatre mains en 3 volumes
- STAUB ..... Méthode en 5 volumes
- ROUSSEAU ..... Cours de piano en 3 volumes
- DESCAVES ..... Gammes en feuilles
- DELAUSNAY ..... Gammes et arpèges
- DESCAVES ..... Le piano classique en 7 volumes de A à G
- DELAUSNAY ..... Le piano classique en 3 volumes
- DELAUSNAY ..... Le piano classique en 3 volumes

## POUR LA CLARINETTE

- CALMEL ..... Le clarinetteste méthode célèbre
- LANCELOT ..... La clarinette classique en 4 volumes
- LOOCCWOOD ..... Guide journalier de travail, gammes etc.
- STIEVENARD ..... Etudes pratiques des gammes

## POUR LA FLUTE

- LE ROY ..... La flûte classique en 4 volumes

## POUR LE SAXOPHONE

- MERLOT ..... Le saxophoniste, célèbre méthode
- Le saxophone classique en 4 volumes

## POUR LA GUITARE

- CARCASSI ..... Célèbre méthode
- RAWSON ..... Etudes Op. 60
- WORSCHCH ..... Méthode classique - Jazz etc.
- Enseignement pratique de la guitare 1er volume, le 2<sup>e</sup> volume paraîtra sous peu
- Solfège appliqué à la guitare en 2 cahiers
- Grilles d'accords

## POUR LE VIOLON

- MASSAU ..... Méthode en 5 volumes
- MAZAS ..... Méthode revue par Fournier
- THIBAU ..... Méthode d'après Mazas en 2 cahiers
- CLASSENS ..... Le violon classique en 7 volumes

## POUR LE VIOLONCELLE

- BRIZARD ..... Le violoncelle classique en 4 volumes

DEMANDEZ NOS CATALOGUES COMPLETS

Pour dégager vos responsabilités assurez les membres de vos sociétés à la C.M.F. ou renouvelez votre contrat

### Au service de la Musique (Promotion musicale du Rhône) une rencontre en Savoie

Sous les directives et à la demande du président de l'Union départementale de Savoie M. Adam, une importante délégation de jeunes gens de la Promotion du Rhône a pris contact avec une soixantaine de jeunes musiciens savoyards.

Quelques préliminaires indispensables pour comprendre cette innovation dans la collaboration souhaitée par le président Rolando, Fédération du Sud-Est.

A l'échelon confédéral, il était demandé, voici deux ans déjà, que chaque fédération soit représentée par de jeunes musiciens qui, reflétant les aspirations de leurs camarades de même génération, pourraient transmettre des optiques risquant d'échapper à la conception de leurs aînés. Cette demande était un pas en avant résolument tourné vers des horizons plus appropriés à la jeunesse : nos sociétés et écoles de musique doivent lui plaire. Quelques personnes l'ont compris et le Sud-Est a délégué deux jeunes musiciens du département du Rhône. Mais la démarche de ces jeunes répondit parallèlement à un autre besoin.

Au sortir des stages d'Aix, M. Robert avait précisé, en juillet 68 que le travail du stage resterait sans lendemain si l'instruction ne continuait pas tout au long de l'année. M. Cayrol, retenant ces propos pour pleins de bon sens, décida, en accord avec ses collègues Foucaut, Cazez et Soutrot, du Comité technique du Rhône, d'organiser, en permanence, une école de moniteurs et chefs de musique dans le département.

Ce fut un rassemblement qui prit naissance le 15 septembre 1968 : les écoles de Caluire, Etilleux, Saint-Benoit, Saint-Frict, Vaux-en-Val, Valfranche et Vaugneray y envoyèrent les éléments moniteurs (soit en fonction, soit en puissance) et les jeunes chefs qui désiraient faire l'essai de leurs aptitudes et parfaire leur éducation musicale. De l'enthousiasme de ces jeunes, naquit la Promotion Musicale du Rhône, dans laquelle, bien entendu, les 2 délégués fédéraux se révélèrent « partie prenante ». Le président Rolando demanda un plus large éventail de la délégation fédérale et invita les 7 autres départements à constituer chacun une Commission des Jeunes. Le congrès fédéral technique à Lyon, en automne 69, permit à M. Cayrol d'exposer le travail du Comité technique qui avait débouché sur le lancement de la Promotion. C'est alors que Messieurs Adam et César voyant l'intérêt de cette entreprise, ont invité la Promotion du Rhône à assister au congrès technique de Savoie, le 1er mars 70, pour expliquer publiquement le travail de la promotion, tenter d'y intéresser les musiciens et notamment les jeunes « parents de Savoie ».

Ce dimanche, donc à 9 h. 30, quatre voitures savoyaises, bien remplies, étaient au « rendez-vous » à Chambéry. M. Adam prit la séance et pré-senta rapidement le travail de la semaine. M. Cayrol, assisté de M. Foucaut, fit un exposé sommaire, disant les raisons de la fondation, le but et les résultats obtenus par l'école de moniteurs et chefs de musique, issue des sociétés, chefs et moniteurs qui avaient coordonné leurs efforts pour le bien de la communauté. Pendant que leurs aînés organisaient les examens moyens les jeunes savoyards et rhodaniens eurent un long moment pour faire connaissance, poser des questions, donner des explications illustrées d'une bande sonore.

A midi, M. Adam invita tous les congressistes à déjeuner à la MJC. Encore une occasion de sympathiser autour des tables où, comme le dit M. Adam, le « mélange » était volontairement organisé. A 14 heures, les dinogues reprénaient. Les aînés qui n'avaient pas assisté aux colloques du matin étaient mis au courant et donnaient leurs approbations ou dénégations. Ce qui fut symptomatique, c'est que les objections étaient émises par des personnes qui n'avaient pas assisté au premier exposé du matin donné à toute l'assemblée.

Il était naturel d'entendre des propos qui tombaient à côté de la question et étaient vite ramenés à leur juste proportion soit par un des invités du Rhône soit par M. Adam ou M. César qui connaissent le problème. Voici les principaux points d'explication : — un musicien souligne l'éloignement des communes (30 km).

■ On n'obtient rien sans effort. Le cas n'est pas particulier. La promotion fait des déplacements sur des distances bien plus grandes, et à ses propres frais.

— un autre parle d'harmonie départementale qui regroupe les meilleurs éléments.

■ M. Cayrol fait observer que la promotion est une école, au même titre qu'un Conservatoire : son but est essentiellement de former des moniteurs et chefs de musique au service des sociétés. La perspective d'un débouché sur une formation « avec les meilleurs » serait grotesque. Il ne serait pas nécessaire de se donner tant de mal et on ne voit pas ce que le Rhône fait faire en Savoie pour un tel résultat. M. Adam donna également des explications au terme desquelles aucun doute ne put subsister.

— D'autres objections se firent sur les salaires pour ces moniteurs, sur les budgets maigres, etc.

■ M. Cayrol demanda à l'interlocuteur si lui-même avait été payé de ses services d'éducateur. Devant la réponse négative il montra qu'il existait justement une foi suffisante pour passer outre ces contingences, même en 1970. Ce qui n'exclut pas la possibilité, dans l'avenir, de mettre à leur aise les éducateurs dévoués en indemnisant leurs déplacements, dans les limites des res-

sources de la société ou école qui l'emploie. Par ailleurs si les instances gouvernementales n'accordent rien c'est d'abord parce qu'elles n'ont pas beaucoup de confiance dans les compétences. Il faut prouver la valeur de notre action culturelle autrement que par les moyens actuels qui sont insuffisants ; ensuite nous aurons des arguments pour réclamer. Durant ces échanges, quelques jeunes musiciens ont pu suivre ou participer à des conversations éparpillées. Voici les observations qu'ils ont entendues, auxquels ils ont répondu de leur mieux :

— Une bonne partie des jeunes savoyards présents appartient à des écoles valables. Ceux-ci ont compris et sont intéressés.

— Mais plusieurs se déclarent non compétents. Pourtant leur niveau d'instruction doit permettre l'adaptation. Si on ne démarre pas au niveau moyen ce sera au niveau élémentaire.

— Les musiciens des batteries-fanfars ne se soucient pas concurrencés... (?)

— Combien existe-t-il de promotions en France ? Une dans le Rhône, une dans l'Ailier.

— Comment obtenir un bon équilibre à l'orchestre ?

Le problème est le même pour chaque société. Il y a toujours un moyen de s'en sortir en fonction des instruments disponibles (adaptation et orchestration).

— Quelle est la fréquence des journées pédagogiques ?

Organisées le dimanche, elles ont été de six plus 2 stages de 48 heures, l'an dernier ; il y en aura davantage cette année, mais ce sont les promus qui en décident, de même qu'ils décident des dates et du programme de travail et des lieux de rencontre.

— Quelle est la forme d'administration de l'école ?

Les points constituant un conseil d'administration avec statuts Jeunes, se et Sports. Ils élisent leur bureau et les commissions annexes.

— Quelles sont les méthodes utilisées ?

Aucune. C'est précisément un but de la promotion : amener les moniteurs à prendre des responsabilités en connaissance de cause et ne pas dépendre de la conception d'un seul cerveau. Tout est discuté, mis en cause et il en sort une documentation exceptionnelle.

— N'importe quel musicien peut s'inscrire à la promotion ?

Il y a certaines conditions d'activité pédagogique et de participation dans les sociétés de l'UD du Rhône.

— Quelles sont les limites d'âge ? Il est rare qu'un moniteur ait moins de 18 ans. Cependant cela existe et ils ont leur place à la promotion. Il n'y a pas de maximum car nous voudrions que tout le monde des pédagogues et chefs de musique participe à cette école.

Il est encourageant pour les jeunes musiciens de voir l'action positive de leurs dirigeants. M. Adam est un président conscient de ses responsabilités et qui sait conclure non sans délicatesse et amitié à l'endroit de ses collaborateurs : il s'agit de voir si oui ou non on veut faire de la musique et sauver nos sociétés.

## SUD-OUEST

Sainte Cécile de la Lyre de Saint-Loubès

Bien que tardive, cette fête célébrée le 9 mars s'est effectuée dans une ambiance de joieuse allégresse, car le temps s'était mis de la partie. Les personnalités invitées, les musiciens de l'Harmonie et de la Batterie. Fanfare étaient accueillis à la mairie par M. Decamp, maire-adjoint.

Un défilé remarquable par sa tenue parcourait l'artère principale de la cité aux sons de marches entraînantes pour se rendre à l'église.

M. le curé Mialhe recevait avec sa sympathie habituelle sur les parvis, musiciens et fidèles venus nombreux assister à cette audition annuelle, au cours de laquelle on a entendu : « Largo » de Haendel ; « Intermezzo », de Bizet ; « Songe Mystique », de Doré et une marche solennelle.

Puis ce fut le concert, sur la place publique avec au programme : « Anarska », marche de Rousseau ; « C'est ma chanson » ; « Ouverture de Mal », de Clérissé ; « En revenant de George », de Miller ; « Hartmannwillerskopf » de Coulliard.

Tous ces morceaux furent longuement applaudis par une foule nombreuse et enthousiaste. Ces musiciens méritaient cette ovation et surtout leur jeune chef, A. Juin.

Ensuite ce fut le départ pour la salle du banquet traditionnel.

Autour de la table d'honneur avaient pris place : MM. Decamp, maire-adjoint ; David, vice-président de la F.S.M.S.O. représentant M. Clran, président fédéral ; Vigneau-Anglade, président d'honneur du canton, maire du Carbon-Blanc ; Ricard, président actif de la Lyre ; Faso, président d'honneur ; M. Dessaut, professeur ; Jacquet et Salsac, vice-président ; Bachelier, secrétaire ; Mezel, trésorier ; M. l'abbé Mialhe.

Parfaite tenue de tous, en particulier des Jeunes. Menu savoureux, vins des meilleurs crus de généreux donateurs. Tout ne pouvait que contribuer à une franche galeté.

Au dessert, M. Ricard avec sa maîtrise toujours souriante, remercia les personnalités présentes, félicita les professeurs, les musiciens, vétérans et jeunes, complimenta le chef pour la réussite des auditions.

M. David appporta les encouragements de la Fédération à cette valeur phalange et demanda aux jeunes de persévérer dans l'étude de la musique afin de l'aider davantage

pour la mieux servir.

M. Decamp souligna combien les résultats obtenus par la Lyre, mais aussi par l'Ecole de musique, justifiaient l'utilisation des subventions accordées par la mairie.

M. Vigneau-Anglade complimenta chef et musiciens et demanda à tous de développer autour d'eux l'amour de la musique par le recrutement et le travail. M. Rancieu fit les éloges des exécutants et de leur chef ; mais aussi des professeurs dont M. Dessaut est un des principaux artisans pour la réussite des élèves de l'Ecole de musique dans les examens puisqu'ils reviennent maintenant dans les rangs de la Lyre.

Avant de terminer, M. David procéda à la remise des diplômes et médailles aux nombreux vétérans de cette vaillante formation.

Mérite Fédéral : Cl. Fortin avec médaille ; L. Boulligues, H. Clairjourné, M. Dumas, G. Bloudy, R. Moreau, J. Geindre.

Mérite confédéral : A. Juin, G. Diaclos

Mérite confédéral vétérans : J. Mezel, A. Mery, H. Salsac.

Bravo pour les récipiendaires mais Saint-Loubès a la chance d'avoir un directeur d'école à la fois musicien et président de la Lyre.

## SAINT-GIRONS

Harmonie de Coudurat

C'est le 1er février que l'Harmonie félicita sa Sainte Cécile et en même temps le centenaire de sa fondation dans un important hameau de Saint-Girons, le célèbre village de Coudurat ou Chéri-Bouillet et quelques amis fondèrent en 1870 l'Harmonie de Coudurat-Saint-Girons. Cette société fut à certaines époques très importante.

M. l'abbé Bourreau, curé de la paroisse, reçoit avec joie, dit-il, l'Harmonie dans son église où elle interprète : « Marche Processionnelle », de Bajus ; « Andante Religioso », de Doyers ; « L'Adagio de l'Artésienne », de Bizet et « Glorioso Airs », de Labale.

Puis dans la salle des répétitions, l'Harmonie donne un concert avec : « Savoie Centenaire », de César ; une sélection sur la « Veuve Joyeuse », de Lehár.

Après un vin d'honneur, ce fut le repas traditionnel au cours duquel M. Denis Renaud, directeur de l'Harmonie, devait remercier chaleureusement l'assistance et les personnalités. M. Sordet, président des Sociétés musicales du Blayais Cubzacais, devait adresser de vives félicitations à son ami Denis Renaud des un énumérant passés M. Bourdillou, maire de Saint-Girons, et M. Guiraud, conseiller général, se félicitent de cette formation musicale à Saint-Girons. Ils remercient les musiciens pour leur assiduité aux répétitions et expriment leur joie que la commune possède une formation musicale qui, cette année, verra le festival du Blayais.

M. Davier, vice-président de la F.S.M.S.O., remercia les musiciens et leur chef, M. Etic de l'avoir fait profiter d'une belle audition. Il devait décorer M. Rémy Barateau de la Médaille fédérale et M. Guy Lamaud de la médaille de la Confédération musicale de France.

## MARCILLAC

Le soleil a toujours honoré de ses rayons les fêtes musicales à Marcillac

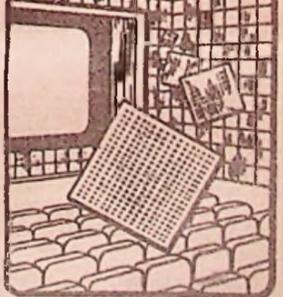
C'est par une pluie battante que les paroles furent prononcées dans la salle comble de la mairie où les élèves de l'Ecole de musique venaient cueillir les 24 diplômes sanctionnant les résultats des examens fédéraux tenus par M. Davier, vice-président de la F.S.M.S.O. A cette occasion, il félicita le dévoué directeur de l'école qui a assuré la charge de président et de chef de musique. M. Loumeau, qui, depuis de nombreuses années, est le maître d'œuvre de la musique à Marcillac.

En ce 18 janvier 70, au sortir de la mairie le ciel tendait à s'éclaircir, ce fut alors un magnifique défilé de mairies de Braud et de Marcillac et Batterie-Fanfara sous la direction de

Pour vos salles de Répétition et de Concert Plaques de Correction Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCIMENT TRIEL (28 Yvelines) Téléphone : 965.78.90

PARIS (17) : 3, rue Villaret-de-Joyeuse Téléphone : 755.60.50 380.35.94

Tout ce qui concerne

# L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES · COIFFURES · CHEMISES

La tenue comprenant: Casquette, Vareuse, Pantalon, à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne - PARIS-8  
Laborde 34-00.

M. Jeanty, président de l'Harmonie de Marcellac exécutant ensemble l'Hymne de l'Infanterie de Marine.

cette région et lui remit la médaille d'argent de la Confédération Musicale de France.

Le 8 au matin, dans la vieille église du XIIème siècle, l'Harmonie devait interpréter:

Marche Processionnelle, de Bajus; Andante Religioso; une sélection de l'Arlesienne, de Bizet; Glorieuse Au réole.

La pluie empêchant le concert sur la place, c'est au Café de Paris que la Lyre donna une belle audition publique.

Le banquet annuel clôtura cette fête fort bien réussie.

MM. Delaune, député; Guirreac, conseiller général; M. Régis Sirdet, M. Davier ne manquèrent pas, au cours de leurs discours, de féliciter les membres de la Lyre et de son chef.

LA TESTE

Fête des élèves de l'Ecole de Musique 1970

Nos musiciens pouvaient-ils mieux faire que d'offrir à leurs jeunes émules un concert de la qualité que celui qu'a pu écouter la très nombreuse assistance qui emplissait la salle des fêtes, dans cette soirée du dimanche des Baux.

M. le Dr Ichard, maire, présidait, entouré de plusieurs de ses conseillers municipaux: M. Meca, président de l'Harmonie et Mme; Mme Hazera, M. Capdeville et Mme M. Y. Baicete et Mme M. le Dr. Flanquet, M. et Mme Blanchard, président des J.C.; M. Gobbi fils, représentant son père souffrant; M. Durand, du «Sud-Ouest»; M. Daniel Berque et Mme.

Tout d'abord: parfaite exécution de la «Marche Triomphale des trompettes» d'Aida, de Verdi. Puis l'Ouverture du «Carnaval Romain» d'Hector Berlioz. Quelle gaucherie, quelle audace pouvait-on penser. Une telle œuvre exécutée par des musiciens amateurs? L'exécution ne serait-elle pas capotée? Eh bien, non... Ce fut une réussite complète. Evidemment, nous n'avons pas entendu le cor anglais, mais Mme Dominique Patrocinu l'a fait presque

oublier par sa sensibilité musicale, au saxo-alto. On reste rêveur en pensant au travail acharné qu'il a dû falloir produire, non seulement aux répétitions, mais aussi individuellement à la maison. Un exemple: le seul musicien professionnel parmi l'ensemble des 88 exécutants, M. Daniel Berque, directeur de l'Avenir Musical Arcachonnais, assurait la partie de tambour de basque; lui-même, avec la conscience professionnelle que nous lui connaissons, a travaillé chez lui cette difficile page de rythmes.

Suivait la «Méditation de Thais», Jacques Madaou, à la clarinette, exécutait la partie du violon solo. Il sut utiliser toutes les ressources de son instrument et il fit, une ample moisson de bravos et combien mérités. L'ensemble complet laissait alors la place au quintette de cuivres de l'Harmonie qui d'ailleurs s'appelle désormais «Le Quintette de la Côte d'Argent». Jean Dupin, 1ère trompette; Claude Bailly, 2ème trompette; J.-F. Ichard, cor; Michel Boulan, trombone et Gérard Montell, tuba, nous firent entendre d'abord «L'Alleluia» de Haendel-Mozart, «La Danse du Sabre» de Katchaturian et «Trompettes Volontaires» de Purcell; exécution parfaite qui leur valut une véritable ovation. Une mention spéciale tout de même pour le panache avec lequel ils exécutèrent la Danse du Sabre, dans un arrangement de Jean Dupin.

La «Grande Porte de Kiev» clôturait cette 1ère partie. Là encore, très belle exécution du numéro 10 des Tableaux d'une Exposition de Mouszorski-Bavel. Quelle richesse des sonorités des cuivres: quel grandiose élan sonore! On remarquait aux accessoires nos solistes, M. Georges Nadeau, ex-clarinette solo, tenait les cymbales; Daniel de Martelle, ex-trompette solo, lui, assurait l'indispensable partie de cloche, fabriquée par notre chef M. Montell, et qui fait entendre son parfait «ti ti»; et «tune» jeune, espoir clarinettiste, Monique Faussecau, assurait la partie de triangle. Notre ami Julien Le Bailly lui, tenait avec tous les soins voulus la partie de grosse caisse.

Entracte. M. le maire procédait à la remise des diplômes à quelque 55 lauréats, sanctionnant les résultats obtenus par nos élèves, dont les plus chevronnés instrumentent déjà dans les pupitres de l'Harmonie. Ces examens, on le sait, sont organisés par la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, sous la direction de la Confédération Musicale de France.

La deuxième partie débutait par l'Ouverture de «Poète et Paysan». Alban Senax, au saxo-ténor fit dans l'andante, un brillant étalage de ses qualités: chaude sonorité au vibrato délicat, au service d'une musicalité parfaite. L'Allegro fit ressortir la virtuosité du pupitre de légers clarinettes, et l'excellente précision de tout le reste de l'ensemble. Rien à redire, une mise en place d'une solidité remarquable. Comme tout semblait donc facile à nos musiciens;

**TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318 m.)**

**BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY**  
(Tous les 15 jours, le dimanche, de 14 h. 30 à 14 h. 50)

**14 JUIN 1970**  
Pêche nigoun, polka-marche, Victor Gentil; Fiorella, schottisch, Henry Molisello; Géraldine, mazurka pour cornet (soliste Albert Calvayrac), A. Machu; Fandango d'Alhama, Georges Razigade; Spartacus, quadrille, K.

**25 JUIN 1970**  
Troïka, polka russe, Georges Hauser; Lanette, schottisch, Henri Parudis; Les lutiches, mazurka pour clarinette (soliste Armand Médour), Fabius Bressy; La belle Andorranne, valse, Roger Colteux; Le réveil du lion, quadrille, Sautvan.

gna pendant quelques secondes, un silence total, puis, tout à coup, ce fut un gémelement: ce brave qui croquerait longuement. Toute assistance exprimait au chef, aux solistes et à tous les exécutants, toute sa satisfaction, et son plaisir d'avoir été convié à un si parfait régal artistique.

**TARN**  
Congrès fédéral du 22 février 1970

C'est, sous le signe de l'Harmonie, de l'accord parfait et du souriant optimisme que s'est déroulé à Albi, le congrès annuel de la Confédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn, qui réunissait une centaine de délégués représentant plus de vingt-cinq groupements.

L'Assemblée générale, tenue dans l'ancienne salle de la Justice de paix, à l'Hôtel de Ville, permit de mettre en évidence l'activité de nos belles sociétés musicales et chorales dans nos villes et villages tarnais.

Dans son allocution de bienvenue, M. René Bonnet, de Mazamet qui, avec compétence autorisée, assura la présidence départementale au regret M. Satgé souligne dans un pertinent exposé, les efforts et les soucis de la Fédération. Regrettant l'absence de M. Helle, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, autorité de parole des sociétés musicales, il fit remarquer avec délicatesse et discrétion, que la part financière concédée par cette administration à la Fédération était insuffisante (400 F par an) en regard des frais indispensables de fonctionnement (partitions, instruments, écoles de musique) et des services rendus. Il félicita l'Espadonina Albigéenne pour son succès à Bescia (Italie) et la qualité des concerts et soirées dans différentes villes par les sociétés locales, notamment à Graulhet, Lavaur et Albi, qui prépare pour le 29 avril un véritable régal Beethoven. Il rappela les stages d'Aix-en-Provence pour la formation des jeunes chefs musiciens et l'optimisme que suscite les efforts actuels du Gouvernement pour l'enseignement de la musique.

Pour la onzième fois consécutive, M. Bascoul, l'actuel secrétaire fédéral, présenta le rapport d'activités de l'année 1969. Après un éloquent hommage aux disparus, il félicita les différentes sociétés tarnaises pour leurs prestations aux manifestations locales et leurs succès et particulièrement M. Féry et la municipalité de Réalmont pour celui du festival-concours des jeunes en juin dernier. Il conseilla à toutes les sociétés de prendre toutes précautions d'assurance pour les assurances et annuaire le festival départemental qui se déroulera à Albi le 14 juin prochain. Peu après, M. Molinier devait en esquisser les lignes d'ant-projet de programme.

Et c'est pour la treizième fois que M. Julien de Castres, présenta le bilan financier. Malgré la faiblesse des recettes et l'importance des dépenses, il s'avère positif et témoigne de la plus saine gestion. Hommage soit rendu au grand orateur fédéral.

Conformément aux statuts, la moitié des membres du bureau fédéral étaient renouvelables. Pour des raisons de santé, M. Georges Delrieu, d'Albi, a demandé à être relevé de ses fonctions de vice-président actif. Ainsi que le souligna M. Bascoul, on sait tout ce qu'a fait M. Delrieu pour la musique populaire et son dynamisme et son dévouement lors de l'organisation des congrès. En reconnaissant hommage, l'Assemblée, à l'unanimité, le nomma vice-président honoraire de la Fédération. M. Fernand Molinier le remplacera au bureau. L'ensemble est donc maintenant ainsi composé:

Après la remise d'une gerbe au moment aux morts par la charmante reine de la musique et ses demoiselles d'honneur, un concert avec production des majorettes eu lieu sur la place de la mairie au son de quelques exécutants de «La Fille du Régiment», «La Drais», «Cherbourg».

Mlle Marie-Laure Bloyard, cheftaine des cannes-major et ses charmantes partenaires furent très applaudies par une foule nombreuse.

Le banquet rassembla les personnalités, les musiciens et les majorettes.

En fin de ce repas, des allocutions furent prononcées par M. le maire de Braud, M. le maire de Marcellac, M. Rivière, président de Braud, M. Jeanty, M. Luc, président du Comité des fêtes et M. Sirdet, président du groupement du Biais-Cubzacais, qui avec sa fougue habituelle se devait de remercier les efforts des musiciens et des dirigeants.

M. Davier, vice-président de la F.S.M.S.O., dit son enthousiasme pour ce qu'il a entendu et vu le matin. Il félicita les exécutants et les dirigeants. Il remercia M. le maire pour tous les efforts qu'il fait dans la commune pour la musique et pour son école.

Il devait réserver à M. Lournéau les plus vives félicitations pour son œuvre et surtout pour cette magnifique école de musique qui promet une relève constante des vieux musiciens.

Durant le repas, et après un intermède des majorettes, un duo saxo-accordéon: Daviau Robert et Millet Christian devait faire applaudir deux jeunes et prometteurs musiciens.

## Harmonie de St-Savin-de-Blaye

C'est le 11 janvier que devait débuter une belle journée musicale en l'église du chef-lieu de canton:

Marche Processionnelle, de Bajus; Andante Religioso, de Bayen; L'Adagio de l'Arlesienne, de Bizet; Glorieuse Oréole.

Puis, sous la baguette de son chef Été, cette belle phalange musicale devait interpréter, entre autres: une fantaisie sur le «Veuve Joyeuse» de Lehar et pour terminer, «Saint-Cyr».

Après les applaudissements de circonstance et au cours du vin d'honneur, M. Davier, vice-président de la F.S.M.O. remit les diplômes des examens fédéraux aux élèves de l'école de musique.

Ce fut ensuite le repas annuel à la fin duquel M. Bourgeois, président de l'Harmonie, remercia les musiciens pour leurs efforts. M. Sirdet, président du Groupement des Sociétés Musicales du Biais-Cubzacais, après avoir remercié les personnalités, fit une rétrospective du travail accompli par l'Harmonie durant l'année écoulée en y associant les sociétés groupées au sein de l'Union qu'il préside.

M. Davier félicita les musiciens pour leurs exécutions de la journée et encouragea les progrès de cette société dus à leur chef Été dont les qualités ne sont plus à vanter. S'adressant aux jeunes, il leur demanda de prendre contact avec la commission des jeunes nouvellement formée au sein de la Fédération. Répondant à un très vieux vœux de M. Sirdet, il donna son point de vue sur l'organisation d'une grande manifestation des Sociétés Musicales à Bordeaux.

M. Davoutat, maire de Saint-Savin, approuve les propos de M. Davier promettant son aide ainsi que M. Guirreac, conseiller général, qui fera tout son possible pour l'étude de la musique dans son canton et ne manquera pas de donner tout son appui aux vœux qui seront présentés au conseil général de la Gironde.

## SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE

Le 8 février la Lyre St-Christolienne faisait la Ste-Cécile

La veille, dans une salle comble, un concert donnait le départ des réjouissances.

Au programme «Le Tampon du Capiston» pièce en 3 actes, par une troupe de Saint-Clers-de-Cannes, qui recueillit les applaudissements mérités et les ballets et les petits rats de Saint-Clers-de-Cannes furent très appréciés.

L'Harmonie, sous la baguette de son chef M. Eté, joua quelques morceaux:

Savole Centenaire; Poète et Paysan, de Dias (solo de saxo par M. Meischaud); Réconciliation, de Claret et Saint-Cyr.

Au cours du second entracte, les diplômes des examens fédéraux furent remis aux élèves de l'école de musique par M. Davier, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.

M. Davier fit, après cette remise d'école de M. Sirdet, président de la Lyre et président des Sociétés Musicales du Biais-Cubzacais, le dévoué serviteur de la musique dans



**PARIS EVETTE FRANCE**




DOCUMENTATION SUR DEMANDE:  
BUFFET - CRAMPON S.A. - 18 & 20, Passage du Grand Cerf - PARIS 2ème TEL : 231.88.78

# NOUVEAU !...

## CLARINETTES EVETTE en Sib

Clés nickelées : ..... F 450

## SAXOPHONES EVETTE

Vernis doré, clés nickelées.  
SOPRANO : ..... F 795  
ALTO : ..... F 950  
TENOR : ..... F 1.055  
BARYTON : ..... F 1.825

## BUFFET CRAMPON

La plus ancienne manufacture française d'instruments à vent, met à la disposition des élèves et de tous ceux qui désirent acheter un bon instrument à un prix modéré,...

la CLARINETTE et le SAXOPHONE EVETTE.



travaux de juin, auquel la municipalité d'Albi accordera tout son appui moral et matériel.

M. le président départemental Bonnet, l'on remercia en termes chaleureux et fit remarquer l'harmonie parfaite régnant dans la grande famille musicale tarnaise. Puis, aux applaudissements de l'assistance, il remit à M. Mathieu la médaille d'officier du Mérite Fédéral et à M. Imbert, celle de chevalier.

La journée se termina par un repas amical à l'Hôtel du Lyonnais où l'accueil est délicat et bon est la cuisine. Pendant que dans les coupes pétillait le champagne de l'amitié offert par le président Bonnet, tout à tour chanté et MM. Duroc et Imbert, respectivement maires-adjoints de Castres et Albi, exaltaient les vertus de la musique et invitèrent les jeunes à y trouver joie et détente. Au milieu de nos soucis journaliers, elle crée dans notre existence le rayon de soleil qui réchauffe nos cœurs.

Et l'on se donna rendez-vous le 14 juin à Albi où nous sommes certains que le festival marquera date faste dans les annales musicales du département.

#### GRAULHET

Le traditionnel repas de la Clique Municipale a eu lieu samedi 28 février, dans les locaux de la société, immeuble Terminus.

Ce repas, dont la joyeuse ambiance, une fois encore, ne s'est pas démentie, était offert par la clique à tous ses membres et à leur famille. Il était présidé par M. le docteur Pontier, conseiller général, qui représentait M. Dumontier, maire, qui pris par ses obligations, n'avait pu assister qu'à l'apéritif qui précédait les agapes. A la table officielle, aux côtés de M. le docteur Pontier, nous relevions la présence de Mme About, adjointe au maire de M. Rouy, et de M. Torrens, adjoint technique; de M. Cathala, président de l'Union Musicale et de M. Cathala, secrétaire; de M. D. ndeyne, chef de musique, accompagné de Mme

Les nombreux convives, près de quatre-vingts (parmi lesquels de très nombreux jeunes cilgariis) ont pu apprécier à sa juste valeur l'excellent menu préparé par d'excellentes cuisinières qui sont les compagnes de nos membres de la clique. Une extraordinaire amorce de camaraderie a présidé à ce repas que l'on peut qualifier de familial et qui s'est déroulé dans la joie la plus saine.

Cette merveilleuse entente qui régnait au sein de la société M. Albert Rouyre, chef de la clique, s'en est

félicité dans une courte allocution à la fin du repas. M. Rouyre remerciait tous ceux qui contribuaient à la bonne marche de la société et plus particulièrement à la municipalité pour son apport conséquent.

M. Rouyre retraça également l'activité de la clique durant la dernière année, s'attachant au concours des jeunes de Réalmont, où, sur douze candidats présentés par la clique municipale, huit médailles ont été obtenues. Il parlait aussi des sorties de la société dans les diverses villes de la région et de l'accueil chaleureux reçu partout. Enfin, il incitait tous les membres à continuer à suivre avec assiduité toutes les répétitions, afin de préparer les prochains concours et surtout la journée départementale de la musique qui aura lieu le 14 juin à Albi.

M. le docteur Pontier prenait à son tour la parole. En quelques mots, il remerciait M. Rouyre pour son invitation à ce repas entre amis et félicitait la clique municipale pour ses succès de 1969. Il rendait hommage à M. Rouyre pour son dévouement au sein de la société et pour son actif recrutement de jeunes qui sont l'avenir de la clique municipale.

Après les discours, c'était l'heure attendue des conteurs et chanteurs, qui précédait la projection, par André Rodier, d'un film en couleurs sur la sortie 1969 de la clique à Forcia-Nouvelle. C'est avec plaisir que petits et grands se sont reconus sur l'écran. Toutes ces images rappelaient de joyeux souvenirs à beaucoup et faisaient regretter à quelques-uns de n'avoir pas été de cette sortie à la mer. La même ambiance s'était retrouvée il y a encore peu de jours lors de la dernière excursion de la clique à la neige aux monts d'Olmes, dans l'Ariège. Et c'est ainsi que ce repas s'est terminé pour le plus grand plaisir de tous.

C'est avec une immense peine que nous avons appris qu'un incendie avait entièrement détruit, le jeudi 5 mars, l'immeuble où étaient logés l'Union Musicale et la Clique Municipale.

Cet immeuble municipal, occupé par plusieurs locaux, servait à usages multiples et les dégâts sont très importants. Si l'Union Musicale n'a subi que quelques pertes matérielles, la Clique par contre a tout perdu: instruments, costumes et partitions.

Nous sommes certains que ces deux groupements, chers à la Fédération, garderont la foi et surmonteront cette catastrophe. Les conditions matérielles seront malheureusement moins bonnes, mais leurs membres ont décidé de faire face à cette épreuve. Avec l'aide de la municipalité et de la population graulhetaise, toutes les difficultés devront être surmontées pour maintenir ces deux sociétés. Elles ne failliront pas à leur belle devise: «Toujours et quand même!», et la musique ne disparaîtra pas dans cette belle cité.

C'est à une remarquable soirée de gala que nous a convié, mardi 17 février 1970, à 21 h., l'Union Musicale de Graulhet.

Cette soirée était donnée dans la salle de l'Odéon, sous la haute présidence de M. René Bonnet, président des Sociétés Musicales du Tarn, et de Mme Gabriel Saigé et M. B. Dumontier, maire, tous deux présidents d'honneur de l'Union Musicale. Parmi la nombreuse assistance, nous avons remarqué M. Mannavi, secrétaire général de la mairie de Graulhet et M. Bascoul, secrétaire général de la Fédération du Tarn.

Aussi bien sur le plan artistique que sur le plan populaire, cette soirée a été une brillante réussite et l'enthousiasme des auditeurs n'aura eu d'égal que le plaisir de jouer des exécutants.

Plaisir de jouer, plaisir de satisfaire les nombreux amis de la musique, c'est ainsi que M. Cathala, président actif de la société, définissait le but de cette manifestation. En ouvrant ce gala musical, M. Cathala retraça un petit historique de la musique dans notre ville et s'étendait tout particulièrement sur l'école de musique qui groupe actuellement quelque cent trente élèves. «Notre but essentiel, disait-il, était de donner au plus grand nombre possible de nos enfants cette empreinte musicale qui leur apportera beaucoup de satisfactions dans le courant de leur vie». Après avoir rappelé que les activités de l'Union Musicale n'étaient possibles que grâce à l'appui de la municipalité et à la générosité de tous les membres bienfaiteurs, il rendait hommage aux éducateurs, MM. Dondeyne et Aiquier, qui se dépensent sans compter avec désintéressement et beaucoup d'amour.

L'école de musique, son ensemble choral et son orchestre devaient être d'ailleurs à l'honneur durant cette soirée, en occupant en entier toute la première partie du programme. Dirigés par MM. Dondeyne et Aiquier, ces jeunes musiciens obtinrent de chaleureux applaudissements, et surtout mérites. Parmi eux, de jeunes talents se découvrent peu à peu et l'on a pu apprécier, en solistes, André Gonzalez (clarinette), M. Vaisière (cor), D. Duroc (trompette), A. Rodriguez (saxophone alto), J. Héral (clarinette), C. Teulet (trombone) et le quatuor féminin de nos jeunes flûtistes, Mlles Verdier, Esteban, Munio et Bonnet.

## Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans

Tous les examens de la C.M.F.

Le programme de cette première partie se composait de: «Un jour, un enfant», E. Stern (ensemble choral de l'école de musique); «Prélude», Haendel (orchestre de l'école de musique); «Cantabile et Allegro», A. Semler-Collery; «Berceuse», J. Massenet (orchestre de l'école de musique, solistes J. Héral, A. Rodriguez, C. Teulet); «Pièce pour cor», F. Dondeyne (soliste M. Vaisière); «Aria et Scherzando», P. Flévet (soliste D. Duroc, trompette); «Parade numéro 1», Ciaesens; «Spiritual et Danse Exotique», J. Avignon (soliste A. Rodriguez, saxophone); «The Little Shepherd», C. Debussy, arrangement, Dondeyne (solistes, Mlles Munio, Esteban, Verdier, Bonnet, et l'orchestre); «Hymne», de Beethoven (orchestre de l'école de musique).

Avant de présenter la deuxième partie de cette soirée, M. Marc Héral, au nom de l'Union Musicale, a rendu hommage à M. F. Dondeyne. «Nous tenons publiquement à lui dire, au nom de tous, combien nous le remercions pour son travail au sein de la société et combien nous rendons hommage à ses talents de musicien». En langue du terroir, il ajoutait: «Vous n'êtes pas né à Graulhet, mais Graulhet est fier de vous avoir adopté».

Pour cette deuxième partie, l'Union Musicale était renforcée de quelques éléments de la région. Dirigée par M. Dondeyne, elle atteint certainement les sommets de tous les concerts que nous avons eu l'occasion d'écouter depuis plusieurs saisons. L'enthousiasme du public en est sans doute la meilleure des preuves et sans doute la meilleure des récompenses pour tous les musiciens.

Depuis «l'ouverture du Barbier de Séville», de G. Rossini (soliste M. Ch. Cathala) jusqu'à «Rhapsodie Russe», de Baeremakei, en passant par «Pavane pour une Infante défunte», de M. Ravel (soliste M. Ch. Cathala), et «Petite musique de nuit», de Mozart, tous les morceaux furent joués à la perfection devant un auditoire qui retenait son souffle.

Mais, cette deuxième partie comprenait aussi trois autres œuvres: «Extraits de Manon», de Massenet (soliste M. Ch. Galan); «Extraits de Lakmé», de L. Delibes (soliste M. Ch. Galan); et «O Bellos Mountagnos», de A.-S. Petit (soliste M. B. Aiquier), morceaux dédiés à la mémoire de M. Gabriel Satgé et qui furent joués avec un cœur tout particulier. La salle communia à l'émotion des musiciens, lorsque le président évoqua le souvenir de celui qui fit tant pour l'Union Musicale et pour la Fédération des Musiques du Tarn. «O Bellos Mountagnos» avec Bernard Aiquier (trompette) comme soliste, fut sans doute le morceau qui obtint le plus de succès de cette soirée.

Après le gala, un vin d'honneur réunissait, salle du Trianon, les personnalités, les instrumentistes et les membres bienfaiteurs, MM. Cathala, président de l'Union Musicale; M. Dumontier, maire; M. Bonnet, président fédéral et M. Dondeyne, directeur, y prirent tour à tour la parole pour remercier tous ceux qui avaient participé à cette soirée et se féliciter de son succès.

## VAUCLUSE

Congrès départemental à l'Isle  
Vitalité et activité pour les Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse

Le congrès départemental des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse avait lieu à l'Isle-sur-Sorgue le dimanche 22 mars, avec la participation des délégués des sociétés présentes ou représentées inscrites au répertoire de la Fédération.

Après l'allocution de bienvenue du président de l'Avenir l'Isle, M. René Reboul aux cent-vingt congressistes, M. Trinquier, président de la Fédération, a présenté les excuses M. M. Jean Garcin, président du Conseil général; M. Battini, maire-adjoint; M. Jules Niel, président d'honneur du Conseil général et président d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales, à qui il a souhaité un prompt rétablissement sans oublier M. Henri Moutte, président d'honneur lui aussi et prédécesseur immédiat du président Trinquier. M. Jean-Pierre Roux, député-maire de l'Isle, honorait de sa présence cette manifestation.

Au cours de son rapport moral, M. Trinquier faisait état des excellents rapports existant avec les diverses autorités, il devait rappeler les diverses activités populaires des sociétés départementales qui ont organisé plusieurs festivals.

Il faisait un rapide compte-rendu du congrès national tenu à Paris et des vœux présentés.

Il rappelait que cinq sociétés avaient présenté les examens fédéraux, dont les éléments avaient obtenu d'excellents classements.

Le congrès a accepté la candidature de la ville de Montoux pour l'organisation du congrès 71, il était ensuite procédé à un échange de vues sur les prochaines manifestations musicales et M. Dabalto, professeur au Conservatoire d'Avignon et directeur de l'Harmonie Municipale

annonçait que le 20 septembre prochain aurait lieu à Avignon un festival international de musique, avec l'appui de la municipalité de cette ville et à l'occasion du 10ème anniversaire de l'Harmonie Municipale d'Avignon. Une large part sera faite aux sociétés vauclusiennes qui devront faire acte de candidature avant le 15 juin. Ce rassemblement groupera environ 1.000 musiciens dont plusieurs grandes harmonies de réputation internationale.

A l'issue de la séance, les congressistes se sont rendus en défilé avec la fanfare l'Avenir l'Isle, au théâtre où s'est effectué un dépôt de gerbes au monument aux morts. Au cours de la réception qui suivait, offerte par la municipalité, M. Trinquier devait remettre à M. Roux, la médaille d'honneur de cette dernière, c'est-à-dire de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales.

Un déjeuner amical terminait à l'Hôtel-Restaurant La Guérandière, ce rassemblement des 10èmes des Sociétés de Vaucluse.

Enfin, pour terminer, le bureau départemental et le président fédéral sont heureux de la réussite de cette journée et remercie tout particulièrement M. Reboul, président de l'Avenir l'Isle, de tous ses musiciens qui ont été les premiers à tenter, et sur les premiers à réitérer, les défilés, faisant ainsi une hale d'honneur.

#### AVIGNON

Orchestre de Chambre et  
Chorale Sainte-Cécile d'Avignon

Vendredi Saint, à 18 h. 30 un concert spirituel était donné en l'église Saint-Pierre.

Au programme, l'Orchestre de Chambre et la Chorale Sainte-Cécile. Ce concert commença par le Concerto grosso numéro 2, Largo Allegro, Allegro, de A. Corelli.

L'orchestre était dirigé par Georges Catalanotti, professeur au Conservatoire dont l'éloge n'est plus à faire.

Et la musique des instruments à corde résonnait merveilleusement sous les voûtes de l'église Saint-Pierre prenant tous les mélomanes présents dans l'ambiance musicale d'excellente qualité.

La Chorale Sainte-Cécile s'unissait ensuite à l'orchestre pour interpréter «Stabat Mater» de Verdi.

Et alors, le chœur aux voix d'hommes donnait un ensemble absolument remarquable; l'assistance recueillie en étroite communion, avec les mesures du morceau, écoutait avec ferveur.

Le Concerto (BWM 1060) de J.-S. Bach Allegro, adagio allegro, interprété par les solistes Georges Catalanotti et Olivier Desruelles, violonistes, l'admirable concert se terminait par Messie de G. Haendel, avec «O Divin Sauveur» interprété par le chœur et l'orchestre une nouvelle fois pour terminer ce concert spirituel.

#### Ville d'AVIGNON

Cité des Papes

Un festival international de musique se déroulera en Avignon le 20 septembre prochain.

Les sociétés musicales (harmonies et fanfares), sont cordialement invitées à y participer.

Deux morceaux d'ensemble seront exigés (La Marseillaise et la marche «Les Allobroges»). Un défilé individuel sera également demandé éventuellement à partir des diverses portes des remparts, et un défilé final en commun.

Chaque société peut proposer 4 morceaux, dont 2 au moins seront retenus pour les différents concerts.

Un gala de clôture sera donné par une harmonie de prestige française, dans la cour d'honneur du Palais des Papes, le soir, à 21 h.

La ville d'Avignon participera aux frais de déplacement et de séjour dans la limite des charges suivantes:

a) 1) Prime de 1 F 80 au km pour un maximum de 1.000 km aller et retour par société.

2) Prime individuelle variant selon l'importance et l'éloignement de la formation.

3) Le repas de midi commandé par nos soins dans un restaurant de la ville.

4) Le repas du soir pris à l'invitation de tous les participants.

5) Hébergement éventuel.

b) Pour les sociétés de Vaucluse ou des départements limitrophes:

1) Une prime unique variant également selon l'importance de la formation.

2) Le repas du soir commandé et desservi.

Les inscriptions seront reçues jusqu'à concurrence de mille participants à l'adresse suivante:

M. le président du Comité de coordination des fêtes, Hôtel de Ville, 81 - Avignon.

Aucune inscription ne sera prise en considération après le 15 juin.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Testenière, trésorier administratif de l'Harmonie Municipale Conservatoire de Musique, place du Palais, 81 - Avignon.

Le Gérant: A. EHRMANN

Imprimerie de la «Vigie de Dieppe»

## DEMANDEZ nos NOUVEAUTÉS

parues depuis l'envoi de notre catalogue de septembre 1969

(Les conducteurs de nos nouveautés pour harmonie ou fanfare peuvent être envoyés en communication aux chefs de musique).

#### ARRANGEMENTS POUR HARMONIE OU FANFARE SUR DES AIRS A SUCCES :

- ALORS, JE CHANTE de Juan Barcons et Rika Zará, arrangement de Laurent Delbecq (facile), tarif Bb.
- DANS LES RUES D'ANTIBES de Sidney Béchet, arrangement de Robert Martin (facile), tarif Bb.
- BILLY LE BORDELAIS de Joe Dassin et Pierre Delanoë, arrangement avec tambours et clairons ad lib. de Robert Martin (très facile), tarif Bb.

#### EN PREPARATION

- PRESENCE DE VERCHUREN, pot-pourri sur les grands succès du célèbre accordéoniste, par Laurent Delbecq.

#### CEUVRES ORIGINALES POUR HARMONIE OU FANFARE :

- MARCHE CORTEGE de Jules Semler-Collery, Président de la Confédération Musicale de France, ex-chef de la Musique Principale des Equipages de la Flotte (assez difficile), tarif E.
- MESSE DE NOTRE TEMPS de Laurent Delbecq, en 5 numéros dans l'esprit de la liturgie moderne (facile) tarif F.
- MEMORIAL, andante funèbre de Laurent Delbecq (très facile) tarif A.
- DANSONS-CHANTONS-MAJORETTES, marche de S. Russeil et M. Lavergne, arrangement de A. Haensler avec batterie, clairons à pistons et chant ad lib. (très facile), tarif B.
- MAJORETTES DE FRANCE, défilé de Paul Semler-Collery et Louis Copelli, avec tambours et clairons (très facile), tarif A.

#### OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT :

- 150 DICTEES MUSICALES, cours élémentaire par Julien Porret, 1 recueil broché 17,5 x 27. Prix F. 10,00.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée- 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE